

# FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

RUE SAINT-MAURICE 4 • PARAÎT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE • TÉLÉPHONE (038) 565 01

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE • FONDÉ EN 1738

## EN RAISON DE L'ÉNORME AVANCE DE POMPIDOU POHER : 2<sup>me</sup> TOUR PERDU D'AVANCE ?

### LE P.C. DEMANDE A SES TROUPES DE S'ABSTENIR ET LE PARTI SOCIALISTE SOUTIENDRA M. POHER



M. Alain POHER  
(Téléphoto AP)

La campagne pour le second tour de l'élection présidentielle a commencé dimanche soir à 23 heures avant même que tous les résultats soient connus, lorsque M. Pompidou a lancé à son concurrent Alain Poher un appel pour qu'il se retire de la compétition et le laisse face à face avec le candidat communiste Duclos. En effet, en vertu de la constitution et de la

loi référendaire sur l'élection du président au suffrage universel direct, il ne peut y avoir au second tour que deux candidats.

#### Notre téléphone de Paris

M. Pompidou n'a pas lancé cet appel aussitôt rejeté, à M. Poher, parce qu'il craint le succès de ce dernier, mais pour

démontrer dans les faits l'exactitude de la doctrine gaullienne selon laquelle il n'y a que « nous, les gaullistes » et les communistes.

M. Poher, en refusant immédiatement, veut surtout démolir cette doctrine en prouvant qu'il y a une autre issue au gaullisme que le communisme. C'est pourquoi il « se battra jusqu'au bout » et ne refusera pas les voix communistes parce que ce sont uniquement pour lui « des voix françaises ».

M. Poher a refusé de recevoir les gardiens venus lui faire la même suggestion de retrait pur et simple que M. Pompidou. Il a également éconduit M. Tixier-Vignancour, leader d'extrême-droite, qui s'est maintenant rallié à M. Pompidou tout comme le néo-poujadiste Ducatel.

À l'issue de la réunion du comité central du P.C., M. Jacques Duclos annonçait que son parti avait décidé de demander à ses électeurs de ne pas prendre part au vote pour le second tour du 15 juin (lire en dernière page). Le comité exécutif du parti socialiste, par contre, a décidé de soutenir la candidature de M. Poher au second tour. Jean DANÈS

(Lire la suite en dernière page)

Inscrits: 29,512,870. Votants: 22,898,669. Suffrages exprimés: 22,605,465 soit 77,59%

	Voix	Pourcentage
POMPIDOU	10,050,804	44,46
POHER	5,262,414	23,31
DUCLOS	4,811,037	21,28
DEFFERRE	1,130,141	5,01
ROCARD	816,410	3,61
DUCATEL	286,410	1,27
KRIVINE	248,249	1,06

Au premier tour de l'élection présidentielle, en 1965, le général De Gaulle avait obtenu 10,386,734 voix (43,71%) sur 84,14% de suffrages exprimés.



## Scandale au Tour d'Italie Les larmes de Merckx LE BELGE EXCLU POUR DOPAGE

La nouvelle est tombée, brutale : Eddy Merckx, ex-champion du monde et « grand homme » de ce début de saison a été exclu du Tour d'Italie. Motif : le Belge s'est dopé. Les analyses sont formelles, la contre-expertise étant venue renforcer les doutes pouvant subsister. Et pourtant ! Coureurs, directeurs sportifs, dirigeants, journalistes parlent de scandale. Du « scandale Merckx ». Le coureur lui-même clame son innocence : « Je ne sais comment cela est arrivé. Je n'ai rien pris qui puisse me nuire ». Pour l'heure, Merckx mange, sur les routes d'Italie, son pain noir, lui un habitué de la miche blanche. Merckx dopé, c'est probablement la porte fermée au Tour de France. De ce drame — drame parce que l'homme s'appelle Merckx et non « Tartempion » — divers aspects s'en dégagent. Lire en page 15.

(Téléphoto AP)

### LES IDÉES ET LES FAITS UN PREMIER TOUR RASSURANT

C'est qui frappe d'abord dans l'élection présidentielle de dimanche, c'est la distance des suffrages qui sépare M. Pompidou de M. Poher. Le premier obtient à peu près 45% des voix, alors que le second n'en recueille que 23%, talonné de près par le candidat communiste (près de 22%). Et dire qu'au cours de la campagne électorale, à un certain moment, les sondages d'opinion allaient jusqu'à attribuer au président intérimaire le 39% ! Voilà qui prouve une fois de plus avec quel scepticisme il faut accueillir ce genre d'investigations.

Dans ces conditions, si M. Poher entendait faire œuvre de patriotisme, il ne lui resterait plus qu'à se retirer. M. Pompidou l'en a convié en lui rappelant qu'il avait promis d'être le candidat de tous les Français ; or, il a complètement échoué sur ce point. Mais M. Poher s'acharne. Pour satisfaire des ambitions qui sont nées subitement vers la fin de sa carrière, à la faveur des circonstances, peu lui chaut d'être élu par le parti communiste qui devrait lui accorder massivement ses suffrages — les chiffres le montrent — pour qu'il accède à l'Élysée.

Perspectives inquiétantes, dès lors, pour la France. Celle-ci, avec la dissolution, retomberait dans les jeux stériles de la IV<sup>e</sup> République. Or, l'électorat français, en attribuant à l'ancien premier ministre le même pourcentage de voix qu'il avait accordé au général De Gaulle au premier tour en 1965, a démontré qu'il était satisfait des institutions de la Ve telle qu'elles ont été définies en 1958. Ce qu'il avait condamné le 27 avril, c'était un excès de pouvoir personnel.

Or, à vues humaines, M. Pompidou saura trier le bon grain de l'ivraie. Elle est assez juste cette boutade qui prétendait qu'en disant non à De Gaulle le peuple de France avait dit oui à son ancien chef de gouvernement. C'est que ce dernier avait vu juste lors des événements de mai. D'une part, par son esprit social, il avait présidé aux accords de Grenelle, mais, d'autre part, il avait maté énergiquement la révolution montante. Le progrès dans l'ordre, l'ouverture dans la continuité et la stabilité, ce furent d'ailleurs les « leit-motifs » de sa campagne électorale.

L'autre élément qui se dégage de ce premier tour de scrutin, c'est l'effacement de la gauche non communiste en France. Il est réjouissant, certes, que des politiciens aussi démentés que MM. Gaston Defferre et Mendès-France aient mordu la poussière, et cela n'en déplaît au commentateur de la Télévision romande qui estimait que leur programme était le plus sérieux de tous ! Mais il est affligeant, en revanche, que l'effacement du socialisme démocratique se fasse, outre-Jura, au profit du communisme, lequel demeure un bloc intangible et, par conséquent, un grand danger non seulement pour la nation voisine, mais pour l'Occident tout entier. René BRAICHET

(Lire la suite en dernière page)



## LA LUNE AU BOUT DU DOIGT

### LES RUSSES ESPÈRENT SUIVRE DE PRÈS LES AMÉRICAINS

Les astronautes américains et leurs femmes ont passé, en marge du Salon de l'aéronautique et de l'espace au Bourget, quelques heures joyeuses dans un cabaret parisien. Notre photo montre le colonel Medivitt faisant tourner une « lune » sous la surveillance de Francis Brun, le meilleur jongleur du monde. Mme Medivitt, au centre, s'amuse fort des « exploits » de son mari.

(Téléphoto AP)

« Si tout va bien, il est possible que l'Union soviétique envoie un ou plusieurs hommes sur la lune avant la fin de cette année ou au début de 1970 », a déclaré l'astronaute soviétique Alexei Leonov.

Selon l'agence Kyodo, Leonov s'adressait à un groupe de journalistes japonais à Moscou, et il a précisé que les échantillons de sol lunaire ramenés par les astronautes pourraient être exposés dans le pavillon soviétique de l'Exposition internationale qui doit avoir lieu en 1970 à Osaka.

Contrairement au programme « Apollo » américain, le débarquement lunaire soviétique se ferait à partir d'une station en orbite autour de la terre, aurait-il dit.

Les déclarations prêtées à Leonov sont apparemment en contradiction avec l'agence officielle Tass, selon laquelle le programme spatial soviétique ne prévoirait pour l'instant que des vols humains en orbite autour de la terre.

### Lire aujourd'hui

Un enfant grièvement blessé à Neuchâtel

(Pages neuchâteloises)

Un cycliste motorisé tué en Singine

Belfort : ils emportent un coffre de 450 kilos

(Page Jura - Fribourg)

Les Nyonnais ont « élu »... M. Georges Pompidou

(Page 21)

Collision de trains près de Martigny : un mort

Trafic de faux billets : les chefs de la bande courent toujours

(Page 21)

Drame familial à Saint-Gall : 2 blessés

(Lire en dernière page)

L'ACTUALITÉ RÉGIONALE : pages 2, 3, 6, 7, 8, 9 et 11

LES SPORTS : pages 15 et 17

LE CARNET DU JOUR — LES PROGRAMMES RADIO-TV — LES BOURSES : page 19

L'ACTUALITÉ NATIONALE : page 21

## A propos d'un « profil » télévisé Coup de semonce du Conseil fédéral à la TV romande

De notre correspondant de Berne :

On n'a pas oublié le bruit qu'à fait certaine émission télévisée, au mois de janvier dernier, consacrée à l'apologie de la « contestation » dans les formes qu'elle avait prises, à Paris notamment, durant les journées de mai 1968.

Un conseiller national, M. Barras, conservateur chrétien-social de Fribourg, s'en était ému et, le 19 mars, avait posé certaines questions au Conseil fédéral.

POINTS SUR LES « I »

Avant rappelé d'abord les principes fixés par la concession accordée par le Conseil fédéral à la Société suisse de radiodiffusion et de télévision, et d'abord le principe de l'objectivité dans l'information, comme aussi la règle que les programmes doivent « servir l'intérêt du pays et renforcer l'union et la concorde nationale », le député se demande s'il est conforme à l'esprit de cet acte officiel de livrer en pâture à un « commentateur » étranger — en réalité propagandiste de la nouvelle foi — des déclarations enregistrées et de surplus tronquées faites par des personnalités suisses.

Bon nombre de téléspectateurs avaient été profondément choqués, plus encore par le

« procédé » que par le contenu même de l'émission.

SANS AMBAGES

Le Conseil fédéral a répondu, hier matin, d'une manière assez sèche. Voici cette réponse : « Il est exact que la Télévision suisse romande qui a organisé l'émission de « Profils » du 17 janvier 1969 avec la participation de M. Maurice Clavel a donné une forme regrettable à cette émission.

Le Conseil fédéral est d'avis que l'émission en cause est difficilement compatible avec l'esprit de la concession accordée à la Société suisse de radiodiffusion et de télévision. La société veillera à ce que pareil incident ne se reproduise plus. D'ailleurs la télévision romande a fourni, le 31 mars déjà, aux personnes participant à l'émission critiquée la possibilité d'exprimer une fois encore leur point de vue. »

De cette dernière précision, qui rétablit quel que peu l'équilibre, le député fribourgeois ne pouvait évidemment tenir compte, puisque sa question date du 19 mars. Sans doute son intervention n'est-elle pas tout à fait étrangère au « repentir » qui s'est ainsi manifesté avec deux mois et demi de retard.

G. P.

## C'est l'atome qui détraque le temps !

Les vacances approchent et beaucoup de gens se demandent où aller. A cause du temps qu'il fait. On voudrait être sûr de trouver un peu de chaleur, de ciel bleu et de soleil. Jusqu'à présent, rien ne permet de prédire s'il fera meilleur en Suisse, en Italie, en Espagne ou aux antipodes. Certains spécialistes de la météo se hasardent tout juste à indiquer que le mois de juillet sera pluvieux dans l'ensemble, et plutôt frais.

Côté fraîcheur, et même froidure, nous sommes servis. Nous voilà en juin et il faut se garder encore de ranger les lainages. Le temps paraît cette année complètement détraqué. Les agriculteurs se plaignent. Les cerisiers, qui croquaient sous les fruits l'année dernière, n'en portent presque pas maintenant.

De nombreux lecteurs voudraient bien savoir ce qui se passe. Pour les uns, les anomalies météorologiques actuelles sont la conséquence de taches solaires ! Pour d'autres, nous traversons un cycle de plusieurs années particulièrement humides et froides, et il n'y a rien à faire pour changer cela.

Tout le monde n'est pas d'accord avec ce raisonnement. Une lectrice prétend qu'il n'y a pas de cycle ni mystère. Pour elle, c'est très simple : « Les choses nucléaires changent les saisons, développant l'humidité autour de la terre depuis 1965... »

« Tout ce qui est atomique, affirme-t-elle, est dangereux pour l'atmosphère, et l'électricité nucléaire dérouté les courants réguliers des vents... La bise au mois de mai, cela n'est pas normal. Chaque fois que des bombes atomiques ont éclaté, nous avons toujours pu constater deux jours de bise, même en été. Ce fut particulièrement sensible quand les bombes sautaient dans le Pacifique, en 1961, 1962 et 1963... »

L'intérêt de ces observations, qui feront peut-être sourire, réside dans le fait que notre aimable correspondante se dit « fille d'agriculteur ». Elle doit s'y connaître, mieux que les citadins, en matière de perturbations atmosphériques. Pourtant, à en croire les vieux de la vieille, nous n'avons plus dans nos régions les longues périodes de bise d'autrefois.

Il est bien difficile, décidément, de s'y retrouver. D'ailleurs, le temps et ses caprices, mieux vaut renoncer à les changer. Quant à empêcher les gens d'en parler...

R. A.

Le Conseil général vote un train de crédits pour environ 1 million de fr.

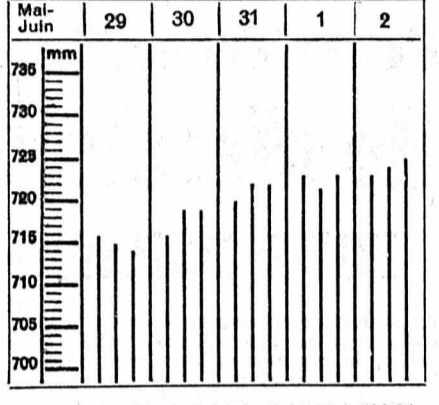
La nuit, pas de poésie sur les Nouvelles Rives !

Le Conseil général a tenu hier soir sa séance de juin, sous la présidence de Mme Béate Billeter. De 20 h 15 à 23 h 20, il a liquidé quinze points inscrits à son ordre du jour, dont un important solde de motion, interpellations et questions de la précédente séance.

La demande de crédit de 200,000 fr. pour aménager les nouvelles rives du lac, entre les prolongements des rues Desor et Coulon, a fait naître dans l'assemblée un long débat centré sur cette question: faut-il que cette promenade au bord du lac soit éclairée à giorno parce que le Conseil communal a respecté le désir du parlement de faire cet éclairage aux moindres frais ou convint-il, moyennant un supplément de 60,000 fr. de donner à cette future zone de verdure un éclairage agréable et intime ?

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 2 juin 1969. Température: moyenne: 14,2; min.: 9,8; max.: 17,4. Baromètre: moyenne: 724,0. Vent dominant: direction: nord-nord-est; force: modéré à assez fort. Etat du ciel: couvert à très nuageux; dès 14 heures, nuageux.



Niveau du lac 2 juin à 6 h 30: 429,21. Température de l'eau 13 °

Prévisions du temps. — Nord des Alpes, Valais, Nord et centre des Grisons. — Le temps sera partiellement ensoleillé. La nébulosité, très changeante, sera encore abondante dans les Préalpes orientales et dans les Alpes. Des averses isolées sont encore probables, surtout dans l'est du pays.

La température en plaine, comprise entre 6 et 10 degrés la nuit, atteindra 17 à 23 degrés l'après-midi. La tendance à la bise persiste sur le Plateau. En montagne, les vents du nord demeurent généralement faibles. Evolution probable pour mercredi et jeudi. — Pour toute la Suisse: en majeure partie ensoleillé. Température en faible hausse.

NATIONALE SUISSE ASSURANCES. André BARMETTLER. Fbg de l'Hôpital 9 - Tél. 5 16 22 - Neuchâtel

AVIS TARDIFS

Centre de liaison des sociétés féminines. Consultations juridiques pour les femmes au restaurant Neuchâtelois, de 17 à 19 h.

FRAISES D'ITALIE. PANIER de 1 kg env. brut pour net 1.75. moins ristourne = 1.65

avec timbres Coop dans tous les magasins. TROUPE FANTASIO « ILS ÉTAIENT TOUS MES FILS » SUPPLÉMENTAIRE. Samedi 7 juin, à la Salle de spectacles du collège du Mall. Location au bar du Théâtre de Poche (Pommier 9)

AMIS DU MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE

Nous recommandons vivement à nos membres la conférence donnée par le Père Immoos, ce soir, à l'Université, préluce idéal aux manifestations du Musée.

DEMAIN, 4 juin RÉOUVERTURE du restaurant - tea-room

BELLEVUE LES HAUTS-GENÈVEYS Dolly - Jean Weymann

TOMATES kg. HARICOTS kg. 1.95. FRAISES Le panier 1 kg. aux Gourmets

M. Lucien Allemand (rad.) qualifie de très bon le plan des services communaux, mais, ajoute-t-il, pourquoi s'arrête-t-il dans ses limites devant l'École de commerce et le rond-point? Quant au gazon, apparaît-il encore cette année? N'y a-t-il pas la possibilité de diminuer le coût des machines d'entretien? Quelle sera la part de l'Etat? Bref, s'il faut dire oui au projet, il faut le considérer comme du provisoire qui doit tout de même durer jusqu'à ce que le tracé de la N5 soit entrepris.

M. Guillod (POP) pose quelques questions de détail, puis M. René Meylan (soc) se réjouit, avec moins de réserve, et plus de confiance que les porte-parole qui se sont prononcés avant lui, du projet communal. L'autorité exécutive, par son travail rapide et bien fait, a levé le doute que certains pouvaient avoir sur ses intentions concernant les nouvelles rives.

M. Meylan se demande quand les travaux pourront commencer et s'interroge également sur la part de l'Etat. Si en revanche, il n'a pas de remarques particulières à faire concernant le système d'éclairage envisagé, il estime par contre qu'il faut vouer une attention particulière à la disposition des bancs publics dont, en reprenant Brassens, il dit toute la poésie.

Mme de Ribapierre (POP) est résolument contre le projet. Son coût est trop élevé alors qu'il y a tant d'autres choses à faire en ville dans d'autres domaines plus utiles...

M. Pingeon (POP) souhaite qu'un petit centre sportif soit aménagé à l'est. M. Jean-Claude Duvanel (CC) n'a pas de peine à convaincre Mme de Ribapierre qu'il n'y a aucun gaspillage et aucune inutilité dans ce projet.

Le projet communal de donner un caractère polyvalent à une salle du collège de la Promenade, moyennant une dépense de 40,000 fr. a vu l'intervention de plusieurs conseillers dont aucun n'a contesté l'utilité d'une telle solution.

M. Ph. Muller (soc) estime qu'il y a un besoin scolaire à satisfaire. M. Pingeon (POP) se dit satisfait de voir qu'à côté de « certaines pyramides luxueuses », on fait quelque chose: c'est un premier pas. M. Wavre (lib) trouve que le crédit demandé est relativement faible pour une salle polyvalente. Il faut souhaiter que cette salle serve davantage pour des réunions d'élèves que du corps enseignant!

M. Siegenthaler (rad) estime en revanche que le prix de cet aménagement est raisonnable. M. C. Calame (lib) dit que c'est là une solution heureuse. En cela, il ne partage pas l'opinion du porte-parole de son groupe. D'autre part, il demande qu'une antenne de télévision soit placée afin que les émissions puissent être captées dans cette salle.

M. Ph. Mayor (CC) définit exactement les intentions de l'autorité exécutive quant à la destination de cette salle puis l'assemblée adopte le crédit par 35 voix sans opposition.

UN MAL, L'ABSTENTIONNISME PLUSIEURS REMÈDES A CHOIX

La motion Charles Castella (soc.) demandait au Conseil communal d'envisager, à l'intention des jeunes gens (et filles) entre 16 et 20 ans, l'organisation de scrutins officiels avant les véritables scrutins populaires et les élections, ceci pour lutter contre l'abstentionnisme que, hélas, chaque consultation populaire illustre d'une manière lamentable, surtout en terre romande!

Un débat nourri et intéressant s'est établi à ce point de l'ordre du jour, divisant l'assemblée en deux: d'un côté les partis dits bourgeois, de l'autre la gauche et l'extrême-gauche. M. Knoepfer (lib.) estime cette motion inapte à constituer un remède de valeur à l'abstentionnisme. Ce serait une erreur de politiser la jeunesse entre 16 et 20 ans, la jeter dans la bagarre politique qui précède les votations et plus encore les élections. Il faut dire non à cette motion, mais par contre, il faut vouer grand intérêt à l'instruction civique scolaire en demandant qu'elle soit améliorée et rendue plus vivante et plus attrayante.

VIGNOBLE - VIGNOBLE

Le Conseil général de Cornaux adopte les comptes à l'unanimité

(sp) Le Conseil général de Cornaux s'est réuni dernièrement dans une salle du collège, en présence de trois conseillers communaux et de l'administrateur. Sous la présidence de M. Meier, l'assemblée, après la lecture du procès-verbal, donne son accord pour un transfert de terrains relatif à la construction d'un troitiroir.

MM. Giroud, soc., et Despland, rad., sont nommés en qualité de délégués de l'autorité auprès du Conseil intercommunal du syndicat pour l'assainissement des eaux de la Châtellenie de Thielle.

De pertes et profits, nous extrayons les postes essentiels: Au début: intérêts passifs 34,895 fr. 20; frais d'administration 50,740 fr. 20; instruction publique 122,247 fr. 25; travaux publics 66,893 fr. 10. Au crédit: immeubles productifs 60,845 fr. 70; impôts 392,726 fr. 90; taxes 26,338 fr.; service des eaux 20,155 fr. 65; service de l'électricité 56,125 fr. 85. L'excédent des recettes s'élève à 167,450 fr. 85.

Les sapeurs-pompiers de Colombier ont procédé à leur exercice général

(c) L'exercice général des sapeurs-pompiers s'est déroulé à la fin de la semaine dernière sous le commandement du cap. Romanens. Le corps s'est divisé en deux groupes. Le premier avait pour mission d'intervenir à la rue Basse numéroté 4 (ferme Phillipin). Par fermentation, le fourrage s'est enflammé et s'est propagé verticalement atteignant les appartements et perçant le toit. Le chef d'intervention était le cap. Romanens. L'exercice s'est déroulé d'une façon parfaite.

Pour le 2me groupe, le feu s'est déclaré dans le sous-sol de la Banque cantonale neuchâteloise et une épaisse fumée s'est dégagée et propagée au deuxième plancher. Les locataires ayant leur retraite coupée, ils ont été évacués par l'extérieur. Ce second exercice avait pour commandant le lt. Gutjahr. Lors du rassemblement, le directeur de police et président de la commission du feu, M. Charles Augsburg, s'est déclaré satisfait du travail accompli. Des souvenirs ont été remis aux hommes ayant plusieurs années d'activité dans le corps, soit: 5 ans: Cpl Claude Weissbrodt, match Wuehrich Jean, sup. Jean-Pierre Cavin, Vincenzo Gazzani, Charles Leuba, Aldo Mordasini, Salvatore Simone. 10 ans: sgtm. René Fattori, sgt Willy Perroud, cpl Béguin Michel, sp. Claude Doussé, Jean-Pierre Eward, Didier Phillipin, Marcel Vituel, app. Franz Gerber. 15 ans: cap. Romanens Jacques, plit Fritz Grether, plit Roger Huegeli, sgt Jean-Marie Schmid.

DERNIÈRE MINUTE

Collision en Mer de Chine: 76 marins portés disparus

WASHINGTON (AFP). — Le destroyer américain « Frank E. Evans » le porte-avions australien « Melbourne » se sont éperonnés lundi dans la mer de Chine, à quelque 650 miles marins au sud-ouest de Manille, annonce le Pentagone. 76 marins sont portés disparus. « Les premières informations en provenance des lieux de la collision indiquent que 197 survivants du destroyer « Evans » sont à bord du porte-avions « Melbourne ». Parmi les survivants il y a le capitaine et son second. L'équipage de l'« Evans » se composait de 273 hommes d'équipage selon les dernières informations » a annoncé la marine américaine.

Le porte-avions a coupé en deux le destroyer dont l'étrave a sombré à quelque 1040 km au sud-ouest de Manille. La partie restante du destroyer a été assujettie le long du « Melbourne ». La collision s'est produite mardi à 16 h 12, heure des Philippines.

Les deux unités participaient à des manœuvres navales de l'OTASE baptisées « Sea Spirit » quand l'accident s'est produit. Un porte-parole de l'OTASE a annoncé: Le port d'attache de l'« Evans » qui jauge 2200 tonnes était Long Beach (Californie). Il avait été construit en 1944. Il n'y a pas eu de victimes à bord du porte-avions « Melbourne ».

Le début d'incendie s'est produit hier en fin de matinée dans un local de la rue Rosy 2, à Colombier, où des déchets de cellulose se sont enflammés spontanément. Les Premiers secours de Neuchâtel se sont rendus sur place avec un véhicule mais n'ont pas eu à intervenir, le début de sinistre ayant été maîtrisé par les employés de l'entreprise intéressée.

SAINT-BLAISE Succès de «L'Avenir»

(c) On aura vu dans le compte rendu de la seizième fête cantonale des chanteurs neuchâtelois à la Chaux-de-Fonds que le chœur «L'Avenir» a obtenu un premier prix en deuxième division.

Ce résultat est une belle récompense pour les chanteurs qui avaient bien préparé cette fête. C'est aussi un encouragement pour le président Jean-Jacques Buret et pour le directeur, le professeur Roger Sommer, qui n'a pas ménagé ses efforts.

Dimanche soir la fanfare l'Helvétia est allée recevoir les chanteurs à leur retour de la Chaux-de-Fonds. Et c'est dans l'amitié que se termina cette fête cantonale.

THIELLE Sans téléphone

(c) A l'entrée ouest de Thielle, le long de la RN 10, un arrachait un saule pour la pose d'une canalisation, et les téléphones ont cessé d'appeler. Une racine tortueuse avait emporté le câble téléphonique. Quelques abonnés firent du porte à porte pour savoir ce qui se passait. Au début de l'après-midi, une soixantaine de fils étaient raccordés et la trêve... téléphonique rompue.

COLOMBIER Début d'incendie

Un début d'incendie s'est produit hier en fin de matinée dans un local de la rue Rosy 2, à Colombier, où des déchets de cellulose se sont enflammés spontanément. Les Premiers secours de Neuchâtel se sont rendus sur place avec un véhicule mais n'ont pas eu à intervenir, le début de sinistre ayant été maîtrisé par les employés de l'entreprise intéressée.

SAINT-BLAISE Une fabrique neuchâteloise accueille des handicapés physiques

Chaque année, la fabrique de chocolat Suchard, à Serrières, reçoit plusieurs milliers de visiteurs.

Désireux de faire plaisir à des handicapés physiques et pensant que la découverte de la fabrication du chocolat serait certainement de nature à les intéresser, elle a invité les invalides du Centre de réadaptation fonctionnelle de Neuchâtel et de l'atelier d'occupation de l'Association suisse des invalides à Neuchâtel à venir visiter ses installations.

Plus de quarante handicapés ont répondu à cette invitation. Souriants, détendus, ils ont observé avec un vif intérêt toutes les phases de fabrication et la visite s'est déroulée sans accros, le parcours ayant été prévu de façon à permettre partout le passage des chaises roulantes.

Guides et visiteurs se sont déclarés enchantés de cette expérience qui sera certes renouvelée.

AVIS DE REMERCIEMENTS EN PAGE 13

†

Repose en paix, chère petite maman. Monsieur Joseph Bernardi; Monsieur Mario Bernardi; Monsieur et Madame Nerio Bernardi-Pahud et leurs enfants Anna et Sandrine, à Saint-Blaise; Monsieur et Madame Ghinelli-Vicenzo et Germano; Monsieur et Madame Gogate-Franken, en Californie; Monsieur et Madame Mombelli et leurs enfants, à Bienne; Monsieur et Madame Nerio Bernardi, leurs enfants et petite-fille, à Belfort; Madame veuve Roda Secondo, ses enfants et petits-enfants, en Italie; ses sœurs Ida, Colomba, Arminia, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame Joseph Bernardi

née Maria FIOCCHI

leur très chère épouse, maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, marraine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, dans sa 65me année, après une longue et pénible maladie, munie des sacrements de l'Eglise.

Neuchâtel, le 1er juin 1969. (Trésor 1 a)

J'ai combattu le bon combat, J'ai achevé la course, J'ai gardé la foi. II Tim. 4:7.

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu mercredi 4 juin, à 11 heures, au cimetière de Beauregard.

La messe de requiem sera célébrée en l'église de Notre-Dame, à 10 heures.

Domicile mortuaire: hôpital de la Providence. R. I. P. Cet avis tient lieu de lettre de faire part

M. Zahnd (rad.) est également opposé à cette motion pour diverses raisons: les jeunes seraient utilisés comme agents électoraux, ne seraient pas pris au sérieux au cas où le résultat de leur vote serait opposé à celui de leurs aînés, ces consultations officielles iraient à fin contraire, enfin l'organisation de ces scrutins des jeunes entraînerait un surcroît de travail et de nouvelles dépenses.

Le groupe radical, dit M. Zahnd, pense qu'il serait préférable de prendre les jeunes au sérieux et d'organiser spécialement pour eux des consultations sur des objets les touchant particulièrement.

La majorité du groupe dira non à la motion. Cependant, tout en n'étant pas d'accord avec le contenu de celle-ci, mais en admettant comme valable son idée de base de chercher à stimuler l'intérêt des jeunes pour la chose publique, une minorité du groupe dira « oui » à la motion socialiste, afin que le Conseil communal entreprenne une étude favorable à la participation de la jeunesse à la chose publique dans des cas concrets.

Après une brève intervention de M. Koehli (soc.), M. Martenet (CC) déclare sans ambages que la motion est inopportune, mais que le Conseil communal est prêt cependant à envisager les choses dans le sens évoqué par M. Zahnd.

Certes, dit le magistrat communal, des expériences de scrutin des jeunes ont été tentées, notamment à Payerne et, plus près de nous, à Cernier. A Payerne, une première fois, 36,2% des jeunes ont participé à une votation, une seconde fois ce pourcentage est tombé à 10,3%! A Cernier, le taux était de 29,3%! Ce qui fit dire à M. Martenet que l'enthousiasme des jeunes pour les affaires publiques à caractère politique n'était pas irrésistible! Il n'y a pas eu besoin d'organiser un service d'ordre devant les locaux de vote. A la vérité, cette participation est plutôt décevante.

Ce qui n'empêche pas le Conseil communal d'estimer nécessaire une réforme de l'instruction civique et la possibilité de mettre sur pied des consultations spéciales sur des sujets qui intéressent directement la jeunesse.

Le débat s'éternise. Y prennent encore part MM. Leuba (soc.), Pingeon (POP), Castella (soc.). Le motionnaire qui se dit navré des arguments rétrogrades des groupes libéral et radical, Misteil (rad.), qui trouve de très mauvais augure la phrase socialiste disant qu'au fond, on ne sait pas où se termine l'instruction publique et où commence la politique! M. R. Meylan (soc.) déclare que la politisation de la jeunesse est inévitable. Reste à savoir comment elle se produira! Enfin, M. Zahnd explique son adhésion à la motion et M. Knoepfer (lib.) précise encore sa pensée, puis l'assemblée accepte la motion par 23 voix contre 11.

La place faisant défaut, nous reviendrons demain sur les réponses données par le Conseil communal à quelques interpellations et questions qui ornaient le menu de cette très copieuse soirée parlementaire. G. Mt

SAINT-BLAISE Une fabrique neuchâteloise accueille des handicapés physiques

Chaque année, la fabrique de chocolat Suchard, à Serrières, reçoit plusieurs milliers de visiteurs.

Désireux de faire plaisir à des handicapés physiques et pensant que la découverte de la fabrication du chocolat serait certainement de nature à les intéresser, elle a invité les invalides du Centre de réadaptation fonctionnelle de Neuchâtel et de l'atelier d'occupation de l'Association suisse des invalides à Neuchâtel à venir visiter ses installations.

Plus de quarante handicapés ont répondu à cette invitation. Souriants, détendus, ils ont observé avec un vif intérêt toutes les phases de fabrication et la visite s'est déroulée sans accros, le parcours ayant été prévu de façon à permettre partout le passage des chaises roulantes.

Guides et visiteurs se sont déclarés enchantés de cette expérience qui sera certes renouvelée.

AVIS DE REMERCIEMENTS EN PAGE 13

†

Repose en paix, chère petite maman. Monsieur Joseph Bernardi; Monsieur Mario Bernardi; Monsieur et Madame Nerio Bernardi-Pahud et leurs enfants Anna et Sandrine, à Saint-Blaise; Monsieur et Madame Ghinelli-Vicenzo et Germano; Monsieur et Madame Gogate-Franken, en Californie; Monsieur et Madame Mombelli et leurs enfants, à Bienne; Monsieur et Madame Nerio Bernardi, leurs enfants et petite-fille, à Belfort; Madame veuve Roda Secondo, ses enfants et petits-enfants, en Italie; ses sœurs Ida, Colomba, Arminia, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame Joseph Bernardi

née Maria FIOCCHI

leur très chère épouse, maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, marraine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, dans sa 65me année, après une longue et pénible maladie, munie des sacrements de l'Eglise.

Neuchâtel, le 1er juin 1969. (Trésor 1 a)

J'ai combattu le bon combat, J'ai achevé la course, J'ai gardé la foi. II Tim. 4:7.

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu mercredi 4 juin, à 11 heures, au cimetière de Beauregard.

La messe de requiem sera célébrée en l'église de Notre-Dame, à 10 heures.

Domicile mortuaire: hôpital de la Providence. R. I. P. Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Madame Madeleine Matthey-Doret et son fils, à Colombier, Monsieur Denis Faivre; Madame veuve John Matthey-Doret et ses enfants: Monsieur Gilbert Matthey-Doret, Monsieur Bernard Matthey-Doret, Mademoiselle Evelyn Matthey-Doret; Monsieur et Madame Robert Matthey-Doret et leurs enfants, à Sion: Mademoiselle Chantal Matthey-Doret, Mademoiselle Nicole Matthey-Doret, Monsieur Claude Matthey-Doret; Monsieur Hermann Matthey-Doret, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, à la Brévine; Mademoiselle Eva Matthey-Doret, à la Brévine; Madame veuve Léon Matthey-Doret, à Pesoux;

Madame Jeanne Gentil, ses enfants et petits-enfants, à Couvet et à la Brévine; les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu César Matthey-de-Endroit, à la Brévine, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur ARTHUR MATTHEY-DORET

leur bien-aimé papa, beau-père, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, dans sa 89me année, après une courte maladie.

Le Locle, le 1er juin 1969. J'ai combattu le bon combat, J'ai achevé la course, J'ai gardé la foi. II Tim. 4:7.

L'inhumation aura lieu mercredi 4 juin, à 13 h 45. Culte à 13 heures, au Temple français. Domicile mortuaire: rue des Envers 9, le Locle.

Veillez penser à l'hôpital du Locle, c.c.p. 23-1333

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part

La commanderie de Champagne de l'Ordre des coteaux (section suisse) a le pénible devoir d'annoncer le décès de

Madame Camilla BERNHARD

Chevalière et épouse du Dr Georges Bernhard, ambassadeur de l'Ordre du Saïuse. Pour les obsèques, consulter l'avis de la famille.

Madame et Monsieur Jean-Claude Schorpp-Pathy et leurs enfants; Madame et Monsieur François Veyre-Pathy et leur fils; Madame et Monsieur Charles Huguenin-Ducommun, leurs enfants et petits-enfants, à la Chaux-de-Fonds et Vaumarcus; Mademoiselle Gabrielle Pathy, à Colombier, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Madame Suzanne DUCOMMUN

leur très chère et regrettée maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante et parente, que Dieu a reprise à Lui, dans sa 64me année, après une longue maladie supportée avec courage.

Neuchâtel, le 2 juin 1969. (Rue de l'Orée 60)

Je suis la résurrection et la vie, dit Jésus; celui qui croit en moi vivra quand même il serait mort. Jean 11:28.

L'incinération, sans suite, aura lieu mercredi 4 juin. Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures. Domicile mortuaire: hôpital Pourtalès. Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Mademoiselle Hélène Berger, à Cormondrèche; Monsieur et Madame Samuel Berger-Stalder, à Areuse, leurs enfants et petits-enfants; Madame et Monsieur Robert Paroz-Berger, à Cormondrèche, leurs enfants et petits-enfants; Monsieur et Madame Eienne Berger-Zimmermann, en voyage de retour de Zambie (Afrique du Sud), leurs enfants et petits-enfants, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Gustave BERGER

ancien missionnaire

leur cher père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, oncle et parent, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 95me année, après une courte maladie.

Cormondrèche, le 31 mai 1969.

En vérité, en vérité, je vous le dis, celui qui croit en moi a la vie éternelle. Je suis le pain de vie. Jean 6:47.

L'incinération, sans suite, aura lieu à Neuchâtel, le mardi 3 juin, dans la plus stricte intimité. Culte pour la famille à Cormondrèche, à 14 h 30. Prière de ne pas faire de visites, et de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser aux Missions Protestantes, c.c.p. 20-4982. Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le Collège des anciens de Boudry a le pénible devoir d'informer la paroisse du décès de son membre honoraire,

Monsieur Gustave BERGER

ancien missionnaire

dont il garde un souvenir ému et reconnaissant. Heureux ses serviteurs que le Maître trouvera vaillant! Luc 12:37.

Les membres de la Société de la Croix-Bleue de Boudry ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Gustave BERGER

membre actif et honoraire de section pendant de nombreuses années.

Nous lui gardons un souvenir ému et reconnaissant pour sa grande fidélité à l'œuvre de la Croix-Bleue. Le comité.

Le comité du Groupe amical neuchâtelois des aveugles fait part à ses membres et amis du décès de

Madame Ruth HOFER

membre actif de la société, dont ils garderont un bon souvenir.

# La ville de Neuchâtel a besoin d'une brigade permanente d'éducation routière scolaire

— Flûte! J'ai perdu les pédales, ai zigzagué et touché la bordure!

— J'ai grillé un feu rouge, quel dommage, sans ça, j'avais la médaille!

— Si, à la place de l'auto, j'avais eu un vélo, mon classement aurait été meilleur. Je vais à vélo depuis longtemps...

Discussion animée hier, au port du Nid-du-Crô, sous le hangar du CVN, mis à la disposition des écoles.

La police locale — en l'occurrence les caporaux Robert Christinat, premier responsable, et André Dubied, son collaborateur, à qui se joint ordinairement un agent de la brigade de la circulation — y donne chaque jour, et jusqu'à jeudi, des leçons théoriques et pratiques de circulation. Les candidats à la médaille du TCS ou au simple compliment de leurs moniteurs, sont les enfants des écoles primaires, toutes les quatrièmes et les cinquièmes, soit au total trente-trois classes de 28 à 30 élèves chacune.

Ce n'est pas la fête foraine.

Chacun a son véhicule (auto à pédales ou petit vélo) et il s'agit de bien faire voir que l'on est un garçon ou une fille de son époque: les signaux doivent être lus, et le comportement sur la route, figuré par des balles jaunes, doit prouver que les leçons en classe depuis la première année, ont été assimilées définitivement.

Le jardin de circulation (celui-ci appartient à l'Etat qui, par son département de l'Instruction publique, le met à disposition des écoles) est truffé de signaux et d'autres pièges que les agents parfois déplacent astucieusement pour voir la faculté d'observation des



La théorie et les signaux sont-ils assimilés? C'est la condition première pour passer au stade suivant, le jardin de circulation, sous la conduite du cpl Robert Christinat.

jeunes! Feux tricolores, sens interdits, passages à piétons, signaux de présélection se succèdent sur toutes les pistes de cette ville en réduction qu'est ce jardin, à l'achat duquel ont participé le TCS, l'ACS et le BPA (Bureau suisse pour la prévention des accidents).

Tous les signaux, les plus courants bien sûr, sont mis en place et celui ou celle qui ne fait aucune erreur — comme cette souriante fillette qui arborait avec fierté sa médaille, hier — peut, sans crainte, se lancer dans le trafic urbain. Il sait observer et se préserver de tous les accidents dont il pourrait être le responsable. N'oublions pas qu'à sept ans déjà, un enfant peut circuler sur la voie publique, au guidon d'un vélo, le vélomoteur n'étant réservé qu'à ceux de 14 ans.

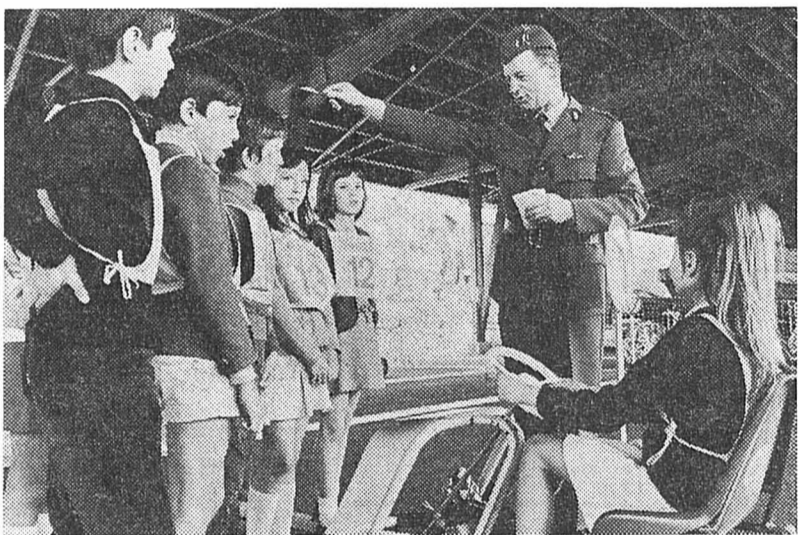
On devrait pouvoir, dans cette ville — et dans les autres également — s'occuper en permanence de l'éducation routière des jeunes, comme cela se fait ailleurs.

Aux enfants de première et de deuxième années seraient enseignés les règles du parfait piéton avec des leçons vivantes et des exercices dans les environs immédiats des collèges.

Dès la troisième année, on attaquerait le répertoire des signaux et des règles de base essentielles, puis toujours dans le même esprit, ce serait le tour des aînés, susceptibles de conduire un vélomoteur et, plus tard, une motocyclette ou une automobile.

Tel serait le programme idéal d'éducation.

Il faudrait évidemment la présence permanente d'une petite brigade (deux ou trois agents, de la police locale ou de la gendarmerie), spécialisée dans ce genre d'enseignement, afin que le contact avec les écoliers primaires soit plus long, plus fréquent et, par conséquent, plus fructueux. Ses effets n'en seraient que plus durables, à une époque où le volume de circulation croît chaque jour, ou presque!



Quelques remarques et conseils judicieux donnés par le cpl André Dubied ne seront pas inutiles dans le quart d'heure qui suivra!

(Avipress - J.-P. Baillod)

# Une étape importante sur la voie de l'Ecole romande

L'Ecole romande? Ça fait bien quinze ans, et même peut-être plus, qu'on en parle, et souvent! Et voilà qu'une étape importante a été franchie par la décision de la conférence des chefs de départements de l'Instruction publique de la Suisse romande et du Tessin de créer un Institut romand de recherches et de documentation pédagogiques et un secrétariat pour la coordination scolaire romande en matière d'enseignement primaire et secondaire.

Le siège de l'Institut, ainsi que nous l'avons dit samedi, sera probablement à Neuchâtel, et le titulaire du secrétariat sera M. Jean Cavadini, sous-directeur de l'Ecole supérieure des jeunes filles de la ville.

## UNE TACHE MULTIPLE

La tâche de l'Institut sera d'entreprendre des recherches dans le domaine de l'enseignement, de l'organisation et de l'administration des écoles publiques, en vue de faire progresser et de coordonner les

efforts communs en matière d'Instruction et d'éducation.

L'Institut élaborera des recommandations propres à développer les structures de l'école, les programmes scolaires, les méthodes et les moyens d'enseignement. Il expérimentera les manuels, les ouvrages de méthodologie, le matériel didactique indispensable, et les élaborera en cas de nécessité. Il collaborera étroitement avec les universités et les services de recherche de la Suisse romande et du Tessin et entretiendra des relations permanentes avec, notamment, le Centre d'information en matière d'enseignement et d'éducation à Genève et le Centre de perfectionnement des professeurs de l'enseignement secondaire à Lucerne.

Le champ d'activité de l'Institut, englobant tous les niveaux de l'enseignement depuis l'école enfantine jusqu'au passage à l'université, comprendra les programmes, méthodes, moyens et techniques d'enseignement, les organisations et structures, les problèmes psychopédagogiques et sociologiques, la planification, les études pro-

pectives, la documentation et l'information.

Le secrétariat coordonnera l'enseignement primaire et secondaire sur le plan romand. Quant au budget de l'Institut, il sera d'environ 240,000 francs et il est prévu que les cinq cantons romands ainsi que Berne acquitteront leur part en proportion de leurs habitants de langue française.

On ne se cache pas toutes les difficultés qui restent à vaincre, mais cette étape importante mène en direction d'un but unanimement souhaité, cette école romande unifiée.

## PLUS DE TV JUSQU'À FIN DÉCEMBRE 1970

La conférence des chefs de départements d'Instruction publique a en outre pris la décision, d'entente avec la direction des studios de télévision et la commission romande de télévision scolaire, d'interrompre les émissions expérimentales jusqu'à fin décembre de l'an prochain.

Un groupe d'étude doit s'atteler à la définition exacte des relations entre TV et radio et l'école, sur le plan de l'amélioration et de la coordination, l'équipement à donner aux écoles.

# L'évolution des idées politiques de Dante

## Une conférence à l'Université de Neuchâtel par M. Giorgio Padoan

Le professeur Giorgio Padoan, de l'Université de Padoue, a donné, lundi après-midi, à l'Université de Neuchâtel, une conférence fort intéressante sur le développement de l'idéologie politique de Dante. C'est M. Fasani, professeur de langue et de littérature italiennes, qui l'introduisit en signalant l'importance et la qualité de ses travaux, sur Dante notamment; le professeur Padoan est en train de publier un nouveau commentaire de l'Enfer.

Face aux critiques qui ont voulu voir en la personne de Dante un esprit cohérent, toujours identique à lui-même, face au romantisme qui a donné au poète soumis aux coups de la fortune une image hagiographique, le professeur Padoan se propose de décrire un homme mouvant, capable de changer, et qui, en fait, a changé d'attitude. Souvent, Dante se contredit; ainsi, dans le «De vulgari eloquentia», il recommande l'emploi des dialectes, mais quand il se met à la «Divine Comédie», il évite de suivre le conseil qu'il a lui-même donné. Sur le plan religieux, il félicite Guido de Montefeltro de s'être converti et néanmoins il n'hésite pas à le reléguer en enfer.

Dante a-t-il été un Gibelin? Non, c'était un Guelph blanc. Pourquoi le parti guelph était-il divisé en deux, les Noirs et les Blancs, et pourquoi Dante était-il un Blanc? Parce qu'il y voyait une attitude plus tolérante, plus humaine, plus proche de la justice. En fait, l'explication n'est satisfaisante que partiellement. Dante appartenait à la petite noblesse citadine, autrefois riche, mais qui de plus en plus s'était appauvrie, alors que les marchands s'enrichissaient.

En 1300, Dante vit la possibilité de faire une carrière politique en s'opposant à la politique d'envahissement de la papauté dans les affaires de la Toscane; devenu prieur, il s'appliqua à pacifier Florence et pour ce faire décida d'envoyer en exil les plus compromis, autant parmi les chefs noirs que parmi les blancs, y compris ses propres amis. C'était une mesure de haute justice, mais elle était imprudente.

Dante alors fut envoyé comme ambassadeur à Rome, auprès du pape Boniface VIII. Ils étaient trois à partir; les deux autres sont inconnus. On raconte que Dante qui avait le sentiment de son importance, aurait dit: «Si je vais, qui restera? Et si je reste, qui ira?» Il était perplexé. Charles de Valois, frère de Philippe le Bel, étant entré par trahison dans Florence, à l'instigation du pape, les Noirs prirent le pouvoir et bannirent les Blancs. D'où l'exil de Dante.

A cette époque, l'exil était monnaie courante; mais en général, après quelques mois, quelques années au plus, le bannissement était révoqué. C'est pourquoi, au début, Dante pensa qu'il rentrerait bientôt à Florence; mais petit à petit, l'espoir diminua, puis disparut, et alors Dante en vient à la désillusion la plus amère; il ne distingue plus désormais entre Blancs et Noirs, et il condamne en bloc la cité, livrée aveuglément à la corruption et à la luxure, où valeur et courtoisie ont cessé d'exister.

Comment Dante en est-il venu à croire au rôle providentiel de l'empereur? C'est que, en désignant les Romains pour

régner sur les nations, la Providence entendait préparer l'humanité à recevoir le christianisme à la faveur de la paix romaine. Il y a pour Dante deux peuples élus: le peuple hébreu et le peuple romain. Quant à la Rome pontificale, de par la corruption et la simonie qui y régnaient, c'était la grande courisane annoncée par un passage de l'Apocalypse.

L'empereur Henri VIII, pour Dante, remplissait une fonction plus mystique encore que politique. Il est le levrier de l'Apocalypse, un fils d'Israël, un nouveau Moïse; il est même assimilé à l'agneau de Dieu, et alors que Dante, au chant dixième de l'Enfer, a félicité Farinata degli Uberti d'avoir défendu Florence, il encourage Henri VII à la détruire. En réalité, toute la haine de Dante pour sa patrie ne reflète rien d'autre qu'un excès d'amour.

Pour Dante le pouvoir impérial, comme le pouvoir papal, descend directement de Dieu. Etait-ce là, à son époque, une utopie politique, comme nous le penserions volontiers aujourd'hui? Non, car l'empire existait, il avait ses armées. Ce que Dante n'a pas compris, c'est que la formation des Etats nationaux constituait un fait irréversible, et que l'empire devrait s'effacer devant lui.

Ainsi, au cours de cette claire et brillante leçon, M. Giorgio Padoan a situé le caractère et les idées de Dante en son temps, en montrant ce qu'elles avaient de juste et d'erroné devant une situation changeante, mais qui évoluait dans le sens contraire aux vœux passionnés du poète.

P.-L. B.

## VIGNOBLE - VIGNOBLE - VIGNOBLE

# La protection civile neuchâteloise a tenu ses assises à Saint-Aubin

L'importante concentration de voitures qui, dès neuf heures, samedi dernier, envahissait Saint-Aubin, n'était pas, comme on aurait pu le croire, un quelconque rallye-automobile. Il s'agissait des participants à l'assemblée annuelle des chefs locaux de la protection civile neuchâteloise. La démonstration a été faite que la salle du Conseil général où était convoquée cette assemblée, est plutôt difficile à trouver et semble n'être pas connue par l'indigène, incapable de guider ses hôtes d'un jour à bon port. Après quelques laborieuses recherches, les quelque trente chefs locaux parvinrent à se retrouver sans trop de retard, et leur dynamique président, John Perret, ouvrit la séance, en salueant la présence des représentants des autorités cantonales et communales, tout particulièrement M. Rémy Schläppli, président du Conseil d'Etat, et M. Walter Koenig, le «grand patron» de la défense civile sur le plan fédéral.

Au cours de la partie administrative, acte fut pris de la démission de MM. Huguenin, père et fils. Le président tint à rendre hommage à William Huguenin pour tout le dévouement dont il fit preuve au sein du comité. Son remplacement sera assuré par M. Isenschmidt. Les comptes, faisant l'objet d'un rapport du secrétaire-caissier, sont adoptés à l'unanimité.

M. André Laubscher, chef cantonal de la protection civile, dans un bref exposé parla entre autres du bon travail fait dans les communes du canton. La protection civile est maintenant admise et l'Instruction des cadres se poursuit à la satisfaction de tous, si l'on en juge par le succès des cours organisés à Sully, 1200 personnes par année sont formées pour les différents secteurs de la protection civile. M. Laubscher tint tout parti-

culièrement à remercier M. Koenig à qui l'on doit beaucoup dans la réalisation de l'hôpital polyvalent Pourtalès, de même que dans les possibilités de dialogue avec la Confédération.

## BRILLANT EXPOSÉ DE M. W. KOENIG

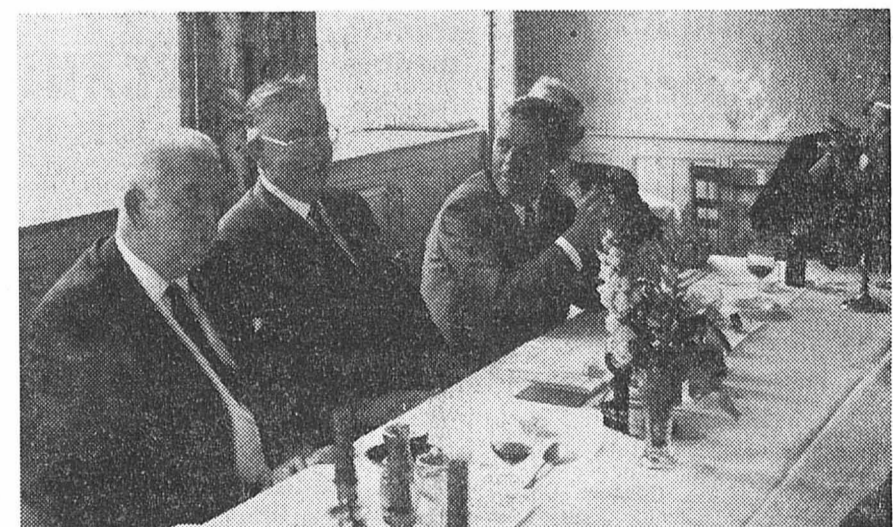
Le programme de cette assemblée se poursuivit par une causerie fort intéressante donnée par M. Walter Koenig, chef de la protection civile suisse.

Si, individuellement, les habitants de notre pays ne se sentent pas directement menacés par la guerre, le peuple suisse veut que ses autorités s'occupent des problèmes de défense. Les événements récents de Tchécoslovaquie l'ont prouvé. Il suffit d'un conflit de ce genre pour que l'on s'interroge sur les nécessités de notre système de défense.

Mais, comme l'a souligné l'orateur, la défense civile n'est pas appelée à fonctionner en temps de guerre seulement et on oublie peut-être trop facilement les dangers que fait courir en temps de paix également l'emploi de l'énergie nucléaire. Malgré toutes les assurances données quant à l'emploi de cette énergie, on ne peut pas prétendre être à l'abri de tous dangers de radiation. Pour preuve, il n'y a qu'à citer l'accident survenu à la centrale de Lucens, accident qui aurait pu avoir des conséquences catastrophiques ou, dans un autre ordre d'idées, le langage accidentel d'une bombe thermo-nucléaire, comme ce fut le cas au large des côtes d'Espagne.

La construction de centrales nucléaires va se généraliser et il faut toujours calculer avec les risques que cela engendre. Or, en temps de paix, les moyens de lutte contre les dangers de radiations sont quasi inexistantes en Suisse et un sérieux effort doit encore être fait dans ce sens, tant au point de vue matériel qu'au point de vue instruction.

En cas de guerre, il faudrait se rendre



De gauche à droite: MM. Koenig, Perret et Laubscher. (Avipress - R. Ch.)

à l'évidence: les moyens modernes de combat seraient employés. Au Conseil général de l'Otan, on parle ouvertement de l'emploi d'armes atomiques tactiques sur les champs de bataille et, faisant allusion au livre écrit par le maréchal Montgomery, l'orateur cite: dans une guerre moderne, la destruction d'une ville telle que l'a été Hambourg, lors de la dernière guerre ne se ferait plus et l'on chercherait plutôt à paralyser un tel centre sans massacre, par l'emploi de gaz. D'autres exemples encore permettent d'arriver à la conclusion que la guerre serait totale et qu'elle impliquerait un système de défense totale, d'où la notion de défense civile. Pour illustrer d'une façon réaliste la puissance de destruction qui, hélas, ne fait encore que progresser, M. Koenig donna les chiffres édifiants résultant d'une étude faite dans une université japonaise, chiffres se rapportant, si l'on peut dire, à la «valeur humaine».

Lors de la guerre 1914-1918, il fallait dépenser 2000 dollars pour tuer un homme. Lors de la dernière guerre, ce chiffre a été porté à 21,000 dollars alors que la bombe d'Hiroshima réduisait cette somme à... 3,4 dollars.

Pour conclure son exposé, M. Koenig parla du gros effort financier fait en Suisse pour la défense civile et dissocia le rôle des autorités de la défense civile par rapport à l'armée. Dans une discussion ouverte qui suivit, l'orateur répondit aux questions posées par les chefs locaux. On apprit ainsi que les uniformes ne sont pas pour demain; que les effectifs seront

encore longs à combler et, nouvelle rassurante, que le matériel dont dispose la défense civile, peut être utilisé en cas de nécessité et que l'on étudie en hauts lieux la synchronisation souhaitée entre les différents organes de défense, pompiers, sociétés de sauvetage, etc. En terminant, M. Koenig tint à relever la grande compréhension dont fait preuve le canton en matière de défense civile félicitant particulièrement M. Schläppli, responsable de cette tâche, de son dynamisme.

C'est précisément à M. Rémy Schläppli, chef u gouvernement neuchâtelois, qu'il appartient de conclure, passant en revue les problèmes propres au canton et mettant l'accent sur les efforts à accomplir encore en matière de défense civile.

Pour oublier un peu les dangers qui menacent notre pauvre planète, l'assemblée se rendit ensuite à l'hôtel Pattus où un vin d'honneur fut offert par la commune et où un excellent repas fut constaté que, dans la défense civile, les chefs locaux se défendent bien, du moins dans ce domaine... Au cours de ce repas, d'aimables paroles furent échangées entre les représentants des cantons de Vaud et du Valais, le représentant du Conseil communal de Saint-Aubin - Sauges, M. Charles Burgat, le président de l'Association des chefs locaux, M. Fernand Martin, le chef local de Saint-Aubin, M. André Antonietti, tout cela orchestré de main de maître par M. John Perret, l'infatigable directeur des débats.

R. Ch.

## Manque de visibilité aux Gouttes-d'Or

### Enfant blessé grièvement par une automobile

Hier, à 13 h 50, Mme Barbara Messerli, de Neuchâtel, circulait au volant d'une auto-école, route des Gouttes-d'Or. M. Blaettler, moniteur de conduite, se trouvait à ses côtés. Soudain, alors que la voiture se dirigeait vers Saint-Blaise, un jeune garçon, François Schær, âgé de 9 ans, s'élança à travers la route sans prendre garde au trafic. Il s'est jeté contre le flanc droit de l'automobile et a été violemment projeté à terre.

A cet endroit, la visibilité est masquée aussi bien pour les conducteurs que pour les piétons par une tente de réparations des PTT, installée sur le trottoir.

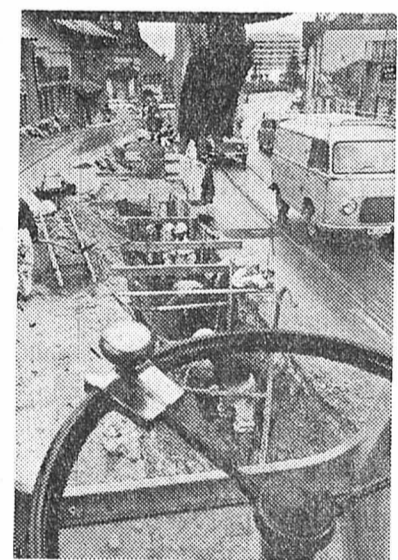
L'enfant a été transporté en ambulance à l'hôpital de la Providence. Il souffre d'un traumatisme crânien, d'une fracture de l'humérus gauche et de contusions sur tout le corps.

## Préstage de plongée

Un préstage de moniteurs de plongée subaquatique s'est déroulé au cours du dernier week-end à la maison du plongeur de Neuchâtel groupant cinq candidats du Tessin, de Suisse romande et de France. Ces candidats se présenteront à la fin du mois d'août aux épreuves conduisant à l'obtention du diplôme de moniteur. Les épreuves se sont déroulées sous la direction de M. François Claire, instructeur fédéral en chef de la Fédération suisse des sports subaquatiques.

## TOUR DE VILLE

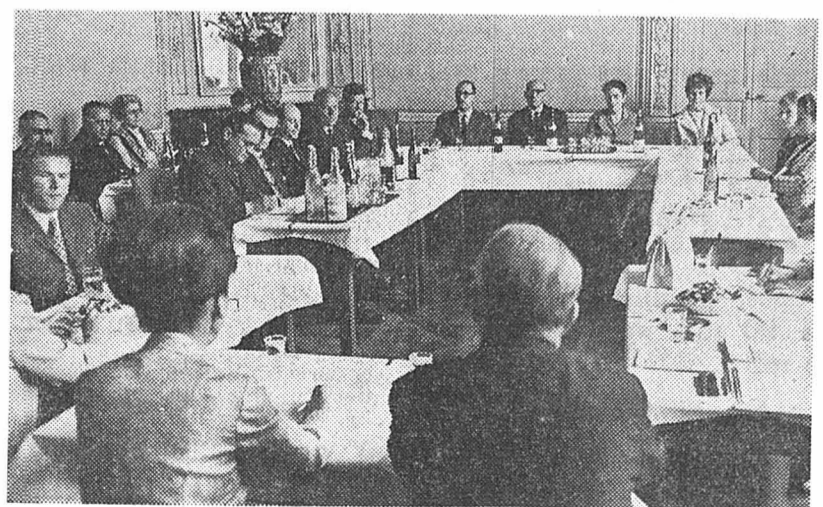
### Pose d'égoût à Vauseyon



En même temps que la pose des signaux routiers à Feux tricolores, au rond-point de Vauseyon, les travaux publics ont procédé au remplacement de la conduite d'égoût qui descend la rue des Draizes en direction de la ville. Des tuyaux de fort diamètre remplacent ceux qui s'y trouvaient et dont la capacité d'écoulement ne suffisait plus.

(Avipress - J.-P. Baillod)

## Pour la littérature de la jeunesse



Nous avons relaté, dans notre édition de lundi, les débats et les conférences qui se sont déroulés lors de l'assemblée générale de la Ligue suisse pour la littérature de jeunesse, tenue à l'Ecole normale de Neuchâtel.

Voici une partie des délégués qui ont assisté aux travaux présidés par Mlle Louise Buntischi que l'on voit de dos, au premier plan.

# FAV

## Réception centrale:

Rue Saint-Maurice 4  
Neuchâtel  
Téléphone (038) 5 65 01  
Compte de chèques postaux 20-178

Nos guichets sont ouverts au public  
de 8 heures à midi et de 13 h 45  
à 18 h 10, sauf le samedi.

Tous nos bureaux peuvent être atteints  
par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et  
de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de  
ces heures, une permanence est ouverte  
du dimanche au vendredi soir de 20 h 30  
à 0 h 30. La rédaction répond ensuite  
aux appels jusqu'à 2 heures.

## Délai de réception de la publicité:

### Annonces

Les annonces reçues l'avant-veille à  
17 heures peuvent paraître le surlende-  
main. Pour le numéro du lundi, les  
grandes annonces doivent parvenir à  
notre bureau le vendredi avant 9 heures  
et les petites annonces, le vendredi éga-  
lement avant 11 heures. Pour le mardi,  
le lundi jusqu'à 8 h 15.

### Avis de naissance et avis mortuaires

Les avis de naissance et les avis mor-  
tuaires sont reçus à notre bureau jus-  
qu'à 18 heures; dès ce moment et  
jusqu'à 23 heures, ils peuvent être glis-  
sés dans la boîte aux lettres du journal  
située à la rue Saint-Maurice 4, dans  
le passage.

### Réclames et avis tardifs

Les réclames doivent nous parvenir jus-  
qu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à  
23 heures, nous n'acceptons plus que  
des avis tardifs dont la hauteur est  
fixée au maximum à 50 millimètres et  
de 50 millimètres pour les réclames.

### Tarif des abonnements

SUISSE:

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
56.—	28.50	14.50	5.50

ÉTRANGER:

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
90.—	46.—	24.—	8.50

Espagne, Turquie, Grande-Bretagne,  
Yougoslavie et les pays d'outre-mer:

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
95.—	52.—	27.—	10.—

### Tarif de la publicité

ANNONCES: 40 c. le mm, min. 25  
mm. — Annonces locales 30 c., min.  
25 mm. — Avis tardifs et réclames  
urgents, Fr. 2.— Réclames, Fr. 1.35.  
Mortuaires, naissances 60 c. — Petites  
annonces, non commerciales à tarif  
réduit 25 c. le mot, min. 10 mots.

Pour les annonces de provenance  
extra-cantonale:

Annonces Suisses S.A., «ASSA»  
agence de publicité, Aarau, Bâle, Bellin-  
zone, Berne, Bienne, Fribourg, Genève,  
Lausanne, Locarno, Lucerne, Lugano,  
Neuchâtel, Saint-Gall, Schaffhouse,  
Sierre, Sion, Winterthur, Zurich

### Délais pour les changements d'adresse (minimum 1 semaine)

la veille avant 8 h 30  
Pour le lundi: le vendredi  
avant 8 h 30

Les changements d'adresse en Suisse  
sont gratuits. A l'étranger: frais de  
port en plus.

## L'EXPRESS

## AVIS OFFICIELS



### UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL

Faculté des lettres

Conférence du

R.P. Thomas IMMOSS,

professeur à l'Université de Sophia

(Tokyo),

mardi 3 juin 1969, à 20 h 15, à

l'Aula

Sujet:

NAISSANCE

DU THÉÂTRE JAPONAIS

Le doyen: L.-E. Roulet

Entrée libre

## IMMEUBLES

Avec Fr. 50,000.—

vous pouvez acheter à un

client pressé, à 20 km de

Berne et de Neuchâtel, ré-  
gion Morat, altitude 500 mè-  
tres, à 10 minutes de Berne

par future autoroute, tran-  
quillité absolue, soleil, accès  
facile,

**TRÈS BELLE VILLA**

**RÉCENTE,**

**TOUT CONFORT**

7 pièces, piscine chauffable

80 à 90 m<sup>2</sup>, surface totale

1500 m<sup>2</sup>

Prix: Fr. 225.000.—

seulement

grand living de 52 m<sup>2</sup> avec cheminée,  
cuisine moderne complètement équi-  
pée, magnifique salle de bains, jar-  
din avec nombreux rosiers. Occasion  
vraiment exceptionnelle.

AGENCE IMMOBILIÈRE  
CLAUDE BUTTY

ESTAVAYER-LE-LAC

Tél. (037) 63 24 24

## A VENDRE

### APPARTEMENTS

#### Yverdon

APPARTEMENTS  
DE 3 PIÈCES ET 4 PIÈCES,  
tout confort, boîte; plans à dis-  
position.

#### Yverdon

APPARTEMENTS  
DE 5 PIÈCES  
avec garage, tout confort.  
Fr. 125,000.—

#### Neuchâtel

ATTIQUE DE 5 PIÈCES,  
vue magnifique, grande ter-  
rasse, garage.  
Fr. 175,000.—

### VILLAS,

### MAISONS DE VACANCES

#### Yverdon

PETITE VILLA  
en excellent état, 3 pièces + 1  
à aménager, bains, petit gara-  
ge indépendant.  
Fr. 100,000.—

#### La Brinaz

VILLA DE 2 LOGEMENTS DE  
3 1/2 PIÈCES,  
garages, grand jardin.  
Fr. 175,000.—

### A 10 minutes de voi- ture d'Yverdon

JOLIE PROPRIÉTÉ DE 7 PIÈ-  
CES,  
confort, jardin d'agrément.  
Fr. 180,000.—

#### Région Orbe

BELLE MAISON DE 10 PIÈ-  
CES,  
confort.  
A verser Fr. 100,000.—

#### Région Grandson

VILLA NEUVE DE 5 PIÈCES  
grand terrain, vue.  
A verser Fr. 70,000.—

#### Région Sainte-Croix

IMMEUBLE ANCIEN DE 4 AP-  
PARTEMENTS  
de 1, 2 et 3 pièces, avec atelier  
et remise-dépôt, terrain env.  
1000 m<sup>2</sup>.  
Fr. 40,000.—

#### Montagny

PETITE VILLA TRÈS PLAIS-  
SANTE  
4 pièces, bains, grand garage  
indépendant.  
Fr. 125,000.—

#### Région Grandson-Jura

ANCIENNE MAISON DE VA-  
CANCES  
2 appartements, terrain env.  
4000 m<sup>2</sup>.  
Fr. 60,000.— (nécessaire pour  
traiter Fr. 35,000.—)

#### Mauborget

BELLE MAISON DE VACAN-  
CES  
grand living, 2 chambres,  
bains, vue étendue.

#### Région Sainte-Croix

MAISON JURASSIENNE  
3 logements de vacances.  
Fr. 123,000.—

#### Villars-Burquin

JOLI CHALET DE 4 PIÈCES  
vue magnifique, bains, douche,  
garage.  
Fr. 74,000.—

CHALET DE VACANCES  
1 studio et un appartement de  
3 pièces, bains, éventuellement  
entièrement meublé.  
Fr. 95,000.—

#### Région Sainte-Croix

FERME-CHALET RENOVÉ  
3 chambres, grand terrain.  
Fr. 65,000.—

#### Bullet

MAGNIFIQUE CHALET  
4 pièces, bains, grande terrasse,  
terrain de 1000 m<sup>2</sup>.

### COMMERCIAUX

#### A 10 km d'Yverdon

MAISON AVEC ÉPICERIE  
Fr. 75,000.—

#### Région Yverdon

CAFÉ-RESTAURANT  
AVEC RURAL  
A verser Fr. 80,000.—

#### Région lémanique

BUFFET DE GARE  
Affaire intéressante pour cou-  
ple expérimenté.

#### Yverdon

IMMEUBLE DE 18 APPARTE-  
MENTS  
confort.  
A verser Fr. 400,000.—

### TERRAINS

Villars-Burquin  
BELLES PARCELLES D'EN-  
VIRON 1000 m<sup>2</sup>,  
entièrement aménagées.  
Fr. 12.— à 20.—, suivant em-  
placement. Zone de chalets.

#### Fiez

PARCELLES DE 6903 m<sup>2</sup> ET  
12,688 m<sup>2</sup>.  
Convient pour toutes cultures.

#### Yverdon

PARCELLES DE 1000 m<sup>2</sup> ET  
1200 m<sup>2</sup>,  
entièrement aménagées. Quar-  
tier de ville, vue sur le lac.  
Fr. 36.— le m<sup>2</sup>.

#### Yverdon

TERRAINS INDUSTRIELS  
avec et sans voie de raccorde-  
ment CFF.

## PIGUET & C<sup>IE</sup>

PLAINE 14 SERVICE IMMOBILIER  
TEL. (024) 2 51 71 1401 YVERDON

### A VENDRE OU A LOUER

pour raison de santé, dans chef-lieu de Suisse  
romande

## fabrique de meubles de style et ébénisterie

en plein essor. Installations modernes. Prix in-  
téressant.

Prière d'adresser les offres sous chiffres P  
500,958-17 à Publicitas S.A., 3001 Berne.



## A VENDRE à Cortaillod

### VILLA en construction

fin de travaux début septembre, comprenant 6 pièces,  
garage, dépendances, environ 1000 m<sup>2</sup> de terrain, très  
belle situation, prix intéressant.

S'adresser à Fiduciaire F. ANKER, Reusière 20,  
2024 Saint-Aubin, tél. (038) 6 76 49.

### A VENDRE

## chalet de week-end

situé au bord du lac, à la Béroche.  
Belle situation, 3 chambres, 1 living-  
room, cuisine, douche, W.-C. Hangar à  
bateau. Grande terrasse. Port aménagé.  
Prix intéressant.

Pour visiter, s'adresser à MULTIFORM  
S.A., 2024 Saint-Aubin, tél. (038) 6 71 75.

## URGENT

Entreprise de construction  
cherche

### terrain

pour bâtir un dépôt, à Neuchâtel  
ou aux environs.  
Adresser offres écrites à GB  
1393, au bureau du journal.

### \*\*\*\*\*

### A vendre à Por-

### TERRAINS

### à la montagne.

### Autorisation de cons-

### truire. Accès direct

### pour voiture.

### Tél. (038) 6 77 90.

### \*\*\*\*\*

### A vendre à Por-

### TERRAIN

### A BATIR

### sur falaise et à

### proximité du lac.

### Faire offres sous

### chiffres P 42-2475,

### à Publicitas,

### 1701 Fribourg.

## A LOUER

Régie immobilière de la place offre à louer:

## LOCAUX

Usage: magasin, bureau, dépôt ou atelier.

Situation: quartier est de Neuchâtel, dans  
immeuble moderne.

Modalité: 300 fr. par mois, long bail.

Disponible: date à convenir.

Appartement: 3 pièces, tout confort à dispo-  
sition, location facultative.

Pour traiter: Gérances & Contentieux S.A.,  
place Pury 4 (tél. 5 52 52), Neuchâtel.

A louer au centre de la ville

## 2 magnifiques studios modernes

un libre dès le 24 juin, l'autre dès  
le 24 juillet. Prix 270 fr. tout compris.  
Faire offres sous chiffres P 21428 N  
à Publicitas S.A., 2001 Neuchâtel.

### ÉTUDE CLERC, NOTAIRES

2, rue Pourtalès - Tél. 5 14 68

A LOUER tout de suite ou pour  
date à convenir,

à la rue des Parcs,

### LOCAUX

à l'usage de bureaux, ateliers, etc.  
(surface 90 m<sup>2</sup>). Éventuellement un  
studio à disposition. Confort. Chauf-  
fage général au mazout.

### LA NEUVEVILLE

A louer immédiatement et à  
partir du 1er août 1969, au che-  
min de la Réclie, deux

### appartements de 3 1/2 pièces

Loyer mensuel 358 fr., soit  
347 fr. plus charges.

Pour le 1er novembre 1969, un  
appartement attique de 5 pièces

Loyer mensuel 600 fr. plus  
charges.

Pour de plus amples détails,  
s'adresser à:

IMMO BAU AG BERNE,  
Belpstrasse 16, 3000 Berne.  
Tél. (031) 25 15 22.

A louer à Neuchâtel, rue Emer-  
de-Vattel (à proximité de l'avenue des  
Alpes), pour le 24 juillet 1969,

## APPARTEMENT DE 4 PIÈCES

Tout confort, vue imprenable.  
Loyer mensuel 492 fr. plus charges.  
Fiduciaire LEUBA & SCHWARZ  
Fbg de l'Hôpital 13, Neuchâtel.  
Tél. 5 76 72.

A Cortaillod, à louer pour le  
24 juin 1969,

## UN STUDIO

tout confort, loyer mensuel  
175 fr., charges comprises.  
Etude Pierre Jung, avocat, à  
Neuchâtel. Tél. 5 82 22.

### DEMANDES À LOUER

On cherche à louer pour date  
à convenir

## appartement ou villa

de 5 à 6 pièces. Surface: 120  
à 150 m<sup>2</sup>. Chauffage, confort.  
Région Neuchâtel-Saint-Blaise.  
Tél. 7 75 21, interne 245.

### PENSIONS

### CHAMBRE

avec pension soignée,  
pour ÉTUDIANT ou  
EMPLOYÉ sérieux.  
Libre immédiatement.  
Quartier université.  
Tél. 5 75 62.

A toute demande  
de renseignements,  
prière de joindre  
un timbre pour la  
réponse.

Feuille d'avis  
de Neuchâtel.

### OFFRES D'EMPLOIS

Hôtel du Chasseur, Enges,  
cherche

## sommelière

extra et

## dame ou fille de buffet

Tél. (038) 7 71 03.

### Fabrique d'Horlogerie

de Saint-Blaise S.A.,

à Saint-Blaise, cherche:

## mécanicien - outilleur

## ouvrier et ouvrière

pour montage d'appareils et  
travaux sur machines.

Semaine de 5 jours.

Faire offres ou se présenter.

### GOGNIAT

9-11, chemin de la Muraille,  
Aire - Genève,  
cherche, pour entrée immé-  
diate ou date à convenir,

## MÉCANICIENS

Avantages sociaux — Bons  
salaires — Ambiance de travail  
agréable.

### JEUNE FILLE

désirant faire l'apprentissage de  
nurse ou de jardinière d'enfants,  
aurait l'occasion de travailler chez  
éducatrice en attendant l'âge exigé  
pour ses études.  
Elle aurait à s'occuper de trois  
enfants (3 à 5 ans) et de travaux  
ménagers (femme de ménage deux  
fois par semaine); chambre in-  
dépendante.  
Téléphoner à Neuchâtel au (038)  
5 95 29, aux heures des repas.

Fabrique de la place cherche

## COUTURIÈRE

à domicile.

BIEDERMANN S.A.,

# qui dit **IRIL**...



tricots



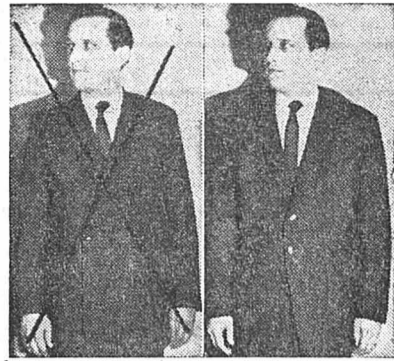
fully fashioned



1<sup>er</sup> étage

**armourins**  
neuchâtel

... dit qualité, dynamisme, exclusivité. Les pullovers IRIL sont en **Terylene Schappe Quality**, confectionnés spécialement pour nos clientes. 100%o texturés, d'un entretien facile, les pullovers IRIL ne feutrent pas, ne se déforment pas, ne déteignent pas, ne se repassent pas. Ils se portent «twen» ou classiques, dans sept teintes mode, dont les tout derniers cris : **rose bonbon, vert menthe et turquoise.** Iril, Terylene, Schappe - trois fois la qualité à des prix **Armourins.** A gauche, twin set classique: pull manches courtes, encolure ras du cou, fermeture éclair dos, et cardigan manches Fully fashion. T. 38 à 48, l'ensemble : **55.-** En haut, pull Terylene sans manches, encolure ronde, fermeture éclair au dos. Tailles 38 à 46 : **24.90** Pull Terylene, dessin ajouré, manches courtes, encolure ras du cou, fermeture éclair dos : **27.90**



ancien nouveau  
Transformation de vestons croisés  
au prix de 48 fr. 50  
Ecluse 10 - Tél. 5 90 17  
NEUCHÂTEL  
**R. POFFET** - Tailleur

**FORMIDABLE!.**  
**4 PANTALONS**

ou JUPES

nettoyés  
détachés  
repassés  
apprêtés

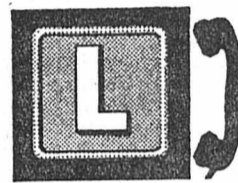
Fr. **10.-**

**NEOVIT ECLUSE 9**

Neuchâtel

Ø 4 11 01 - Près du funiculaire

Vêtements  
nettoyés : **6 kg = Fr. 9.-**



**5 89 79**  
auto  
école  
**J. Rey**  
FIAT 125

Voiture automatique DAF 44



**HAUTE COIFFURE**  
**ESTHÉTIQUE**

Peseux - Tél. 8 74 74

Des spécialistes  
aimant les **longs cheveux**  
ainsi que  
les **coiffures de mariage**

Mlle Francine  
esthéticienne diplômée se  
fera un plaisir de vous con-  
seiller

Dépositaire

LANCASTER

SANS SOUCI

RENÉ RAMBAUD

MAYBELLINE - MAVALA



**MOTOS**  
**VÉLOS**

Pour l'entretien de  
vos vélos, vélomo-  
teurs, motos. Ven-  
te - Achat - Répa-  
rations.

**G. CORDEY**

Ecluse 47 - 49 - Tél. 5 34 27



**HILDENBRAND**

FERBLANTERIE

SANITAIRE

Saint-Nicolas 10

Tél. 5 66 86

Radio  
Télévision

TV - Radio, etc.  
**Radio-  
Mélody**

Tél. (038) 5 27 22

Rue de Flandres 2 - Neuchâtel

**1949 - 1969**

Horlogerie - Bijouterie - Réparations

**W. STEINER & Fils**

Seyon 5 (immeuble boucherie Margot)

Tél 5 74 14 - Neuchâtel

# CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

115<sup>me</sup> ANNÉE DU COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL DU VAL-DE-TRAVERS :

## Un lourd acte d'accusation après un accident mortel

De notre correspondant régional :

Hier, a comparu devant le tribunal correctionnel du Val-de-Travers siégeant en audience préliminaire et présidé par M. Philippe Favarger, J.-P. J., domicilié au Haut-de-la-Tour.

L'acte d'accusation dit que J. est prévenu d'avoir, dans la nuit du 23 au 24 novembre 1968, dans les districts du Val-de-Travers et du Locle, conduit sa voiture alors que les freins étaient défectueux.

On lui reproche aussi d'avoir été en état d'ivresse (l'analyse du sang ayant révélé une alcoolémie de 2,55 ‰), d'avoir circulé cette nuit-là, entre Môtiers et Fleurier, à une vitesse inadéquate aux conditions atmosphériques et par les circonstances d'avoir ainsi créé, par la violation des règles de la circulation, un sérieux danger pour la sécurité d'autrui, notamment celle de Salvatore Astuto et de Rocco Troisi.

DEUX MORTS

D'autre part, on lui reproche d'avoir

principalement causé par négligence la mort de Palmiro Marzo, le renversant alors qu'il cheminait sur le bord droit de la chaussée en direction de Fleurier, derrière Luigi Rossetto.

Subséquemment fait subir par négligence par la violation de règles de la circulation des lésions corporelles graves à Palmiro Marzo puis provoqué la mort du blessé lequel fut touché une seconde fois par le véhicule conduit par Adolfo Merino qui arrivait de Fleurier.

Causé par négligence la mort de Luigi Rossetto alors qu'il cheminait devant Palmiro Marzo.

Enfin, on reproche à J. d'avoir violé les devoirs que la loi impose aux conducteurs impliqués dans un accident :

En ne s'arrêtant pas immédiatement sur les lieux, en ne portant pas secours aux victimes, en ne prenant pas immédiatement les mesures appropriées pour éviter un nouvel accident, en n'avertissant pas la police, en modifiant la position de son véhicule, en prenant la

fuite en direction de Fleurier pour revenir ensuite sur les lieux en sens inverse et tenter par cette manœuvre des déclarations mensongères à la police et le marquage du véhicule dans cette dernière position de faire croire qu'il n'était pas impliqué dans l'accident, d'avoir arrêté son véhicule après son retour sur les lieux sur la moitié sud de la chaussée à la hauteur des victimes gisant du côté nord, entravant ainsi le passage des autres usagers, notamment de Michele Toussaint et Adolfo Merino qui heurta Palmiro Marzo pour ne pas l'avoir aperçu à temps.

L'audience de jugement a été fixée au 3 juillet dans l'après-midi. Les jurés ont été désignés par tirage au sort. Ce sont MM. Lucien Marendaz, de Môtiers, Roger Cousin, de Fleurier et les suppléants M. Robert Devenoges, de Fleurier et Mme Claudine Frasse, de Couvet. M. Henri Schuppach, procureur de la République, soutiendra l'accusation.

G. D.

## LA PREMIÈRE COMMUNION À FLEURIER



(c) Dimanche, de nombreux enfants se Fleurier, pour la première fois. Ils se

sont approchés de la table sainte, à leur tour, à l'église en procession. Avigness - Schelling

### Art moderne : un vernissage

(c) Récemment, à la chapelle des Moulins, à Fleurier, a eu lieu le vernissage de l'exposition des œuvres de Javier Vilaio, manifestation organisée par les « Compagnons du théâtre et des arts ».

Président d'honneur de cette société, M. Lucien Marendaz, a remercié l'artiste d'avoir consenti à venir à Fleurier. Il a souligné le caractère plastique et pictural de l'œuvre.

C'est aussi par contraste et de façon à présenter au public un authentique artiste de l'art moderne et de la peinture que Javier Vilaio a été invité à Fleurier.

Nous aurons l'occasion de revenir sur cette exposition d'une excellente tenue artistique et d'un haut niveau culturel à l'ouverture de laquelle prenait part M. Philippe Favarger, président du tribunal et des visiteurs de Neuchâtel et de la Chaux-de-Fonds.

### Issue fatale

(c) Mme Bertha Bornand, née Vogt, qui avait fait une chute dans son appartement et s'était fracturée une jambe, est décédée à l'âge de 90 ans.

### Avis mortuaires



Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.

Madame et Monsieur Léon Tinguely-Bornand, leurs enfants et petits-enfants, à Fleurier et Couvet ;

Madame et Monsieur Louis Stauffer-Bornand et leurs enfants, à Môtiers, Marin et au Locle ;

Monsieur Jean-Jacques Bornand, à Fleurier, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

**Madame Bertha BORNAND**  
née VOGT

leur très chère maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, que Dieu a reprise à Lui, après une courte maladie, dans sa 90<sup>me</sup> année, munie des saints sacrements de l'Eglise.

Fleurier, le 1er juin 1969.

Je lève mes yeux vers les montagnes d'où me vient le secours. Le secours vient de l'Éternel.

L'enterrement aura lieu mercredi 4 juin, à 13 heures.

Domicile mortuaire : Pasquier 5, 2114 Fleurier.

Culte pour la famille au domicile mortuaire, Pasquier 5, à 12 h 45.

Une messe de sépulture sera célébrée en l'église de Fleurier, mercredi à 9 heures.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

### A LOUER

A louer, au centre du village de Fleurier, pour une année

### APPARTEMENT

de 4 pièces, meublé ou non. Tél. (038) 9 06 82.

### OFFRES D'EMPLOIS

Imprimerie Marcel SCHMIDT, COUVERT cherche

## une employée

pour travaux d'intercalage, de pliage, de brochage, d'expédition, etc. Travail varié et très propre.

Place stable, salaire intéressant. Téléphoner au 9 61 57 ou se présenter au bureau ENTRE 17 ET 18 HEURES.

Eventuellement travail à la demi-journée.

### AVIS DIVERS

**AUTOCARS ALLEN COUVERT**

Dimanche 8 juin 1969

**COURSE SURPRISE AVEC DINER**

Prix Fr. 20.— par personne.

Inscriptions - Renseignements : tél. 9 65 07.

## Noiraigue, 6 et 7 juin 1969

A l'occasion de la 40<sup>me</sup> fête de l'U.G.V.T., reprenez vos soirées de vendredi et samedi prochains :

## RIRES ET CHANSONS

et l'orchestre « Ambiance » de la Chaux-de-Fonds. Une troupe de variétés qu'il faut absolument voir !

Cantine de fête de 500 places - Place du Stand

## Les chanteurs du Vallon ont fêté leur succès

De nos correspondants :

(c) Les chanteurs de Couvet, Fleurier et Noiraigue, se sont tout particulièrement distingués lors du concours cantonal de chanteurs neuchâtelois qui s'est déroulé à la Chaux-de-Fonds. L'Union chorale de Couvet, la « Concorde » de Fleurier et le Chœur d'hommes de Noiraigue, ont tous trois obtenu un lauréat 1<sup>er</sup> prix, celui de l'Union chorale de Couvet se doublant des félicitations du jury. C'est un succès remarquable si l'on sait que le jury a décerné au total (pour les 15 sections neuchâteloises inscrites à la 16<sup>me</sup> fête de la « Cantonale ») 6 lauréats 1<sup>er</sup> prix, ce qui revient à dire que les chanteurs du Val-de-Travers ont décroché la moitié des couronnes 1<sup>re</sup> classe sur l'ensemble du canton.

Nos vaillants choristes sont rentrés dimanche soir de la Chaux-de-Fonds très heureux et très satisfaits. Ils ont été l'objet de réception dans leur village respectif et ont été congratulés par les représentants des autorités communales et locales.

A COUVERT

L'Union chorale de Couvet, dirigée par M. Georges Bobillier, et concourant en 3<sup>me</sup> division, a obtenu un lauréat 1<sup>er</sup> prix avec félicitations du jury. Les choréliens ont été accueillis sur la place des Collèges et en musique par la fanfare « L'Helvétia » en présence d'un très nombreux public.

Après un vin d'honneur offert par la commune de Couvet, les chanteurs sont descendus en cortège jusque devant l'hôtel Central où s'est déroulée la réception officielle. M. Charles Amann, vice-président de l'Union des sociétés locales, a félicité l'Union chorale et son directeur pour le résultat obtenu. Le président de l'Union chorale, M. Michel Carrel, a remercié les autorités, les délégations des sociétés locales, la fanfare « L'Helvétia » et la population pour l'accueil chaleureux dont sa société venait d'être l'objet. Mmes Georges Bobillier et Michel Carrel ont toutes deux été félicitées. Enfin, signons le geste sympathique de l'Union chorale qui par écrit, a adressé ses félicitations à ses deux concurrents, la « Concorde » de Fleurier et le chœur d'hommes de Noiraigue.

A FLEURIER

C'est dans l'intimité, et sans tambour ni trompette, que les Concordeiens se sont retrouvés, rentrant de la Chaux-de-Fonds, à l'hôtel National. Cette société de 3<sup>me</sup> division, dirigée par M. Georges-Henri Pantillon, a obtenu un lauréat 1<sup>er</sup> prix. A son arrivée, un vin d'honneur offert par la commune de Fleurier, lui a été servi. Puis une partie oratoire s'est déroulée sous la présidence de M. Michel Stauffer, président de la « Concorde », qui a félicité le directeur, M. Pantillon, pour avoir mené la société au succès. C'est dans l'amitié et la joie qu'a pris fin cette réception de la « Concorde » de Fleurier, société à l'honneur dans le palmarès de la 16<sup>me</sup> Fête cantonale des chanteurs neuchâtelois.

A NOIRAIGUE

Le chœur d'hommes a été chaleureusement accueilli par la population ans une réception organisée par l'Association des sociétés locales. Il a été conduit de la Gare au centre du village en cortège par la fanfare « L'Espérance », que dirigeait M. Léandre Tharin. On y relevait la présence de M. René Burdet du Locle, président de l'Association cantonale, de M. Michel Veuthey, de Sion, président du jury et de l'un de ses collègues, M. Claude Gagner, de Pully, qui tous trois se sont fait un plaisir de s'associer à la joie du village. La société qui, avec « L'Echo de la mon-

AU TRIBUNAL DE POLICE DU VAL-DE-TRAVERS

## Un employé des P.T.T. gardait des envois postaux chez lui

Le tribunal de police du Val-de-Travers a tenu hier en l'hôtel de district, à Môtiers, une longue audience. Les débats étaient dirigés par M. Philippe Favarger. M. Gaston Sancey fonctionnait comme greffier.

Pour complément de preuves, l'épilogue d'un accident de la circulation, survenu le 16 décembre sur « La Pénitente » à Couvet, au cours duquel l'auto de A. F. de Saint-Blaise a renversé et blessé gravement Mme C. S. de Couvet a été différé.

CHAMBRE RESTANTE...

Après avoir suivi l'école primaire, les

classes secondaires et l'école de commerce où il ne se plaisait pas, M. L. de la Côte-aux-Fées, âgé de 19 ans est entré au service des P.T.T. Il a fait des remplacements à Neuchâtel, mais a essentiellement travaillé à Fleurier.

Au mois de janvier écoulé, il fut révoqué. Une visite domiciliaire permit de découvrir dans sa chambre une trentaine d'envois de messagerie et un colis éventré non distribués aux destinataires. Aucun d'entre eux ne se plaignit du reste...

M. L. s'était déjà signalé au début, de son activité professionnelle par des carences assez inexplicables.

## Alain Poyer élu dans une mini-commune de l'arrondissement de Pontarlier

De notre envoyé spécial :

Avant-hier, dans la soirée, le calme le plus complet régnait en ville de Pontarlier. Si les Francs-Comtois ont donné, par leur participation aux urnes, une leçon de civisme dont nous aurions à prendre pas mal de graine, ils sont restés sans passion lors de la proclamation des résultats.

Dans la sous-préfecture du Doubs, on a cependant été quelque peu surpris par la véritable déconfiture de Defferre qui obtint moins de voix que Rocard.

Cela ne correspond guère à la force numérique des partis telle qu'elle ressort des législatives par exemple, tout comme la troisième place de Duclos. On n'a donc pas suivi à la lettre le mot d'ordre des comités.

Le succès de Duclos, nous a-t-on dit de source officielle résiderait dans le calcul de certains partisans de Pompidou. Assurés qu'un second tour aurait lieu, certains d'entre eux auraient donné leurs voix à Duclos de façon à lui faire obtenir la deuxième place au détriment de Poyer.

A PONTARLIER

A Pontarlier 74,99 pour cent du corps électoral s'est rendu dans l'isolier. Pompidou a obtenu 3455 voix, Poyer 1320, Duclos 1177, Rocard 390, Defferre 334, Ducatel 131 et Krivine 110. Pompidou

a frôlé la majorité absolue de 7 centièmes.

AUX VERRIÈRES-DE-JOUX

Dans la commune de l'extrême frontière, Pompidou a recueilli 99 voix, soit plus de la majorité absolue, Poyer 43 voix, Duclos 17, Rocard 10, Defferre 7, Ducatel 4 et Krivine 3.

UN CAS UNIQUE

Un cas unique est celui du plus petit hameau de la circonscription : Rondefontaine. Lors du référendum, tout le monde avait voté non. On ne pouvait plus parler de scrutin secret...

On a l'air de se montrer farouchement antigilluliste puisque sur 14 citoyens et citoyennes, 9 d'entre eux ont voté Poyer, 3 Rocard et 2 Defferre, alors que Pompidou comme Duclos ne recueillait pas une seule voix...

POUR LA CIRCONSCRIPTION

Pour la circonscription de Pontarlier portant sur 14 communes, il y avait 55,781 inscrits. Les votants furent 45,228, les suffrages exprimés 44,673. Pompidou a obtenu 26,879 voix (soit plus de mille de moins que De Gaulle), Poyer 9647 voix, Duclos 3436 voix, Rocard 1825 voix, Defferre 1810 voix, Ducatel 606 voix et Krivine 470.

Et maintenant, on se prépare pour le second tour en ayant l'air de dire que les jeux sont déjà faits en faveur de Pompidou. G. D.

### UN VÉHICULE DÉFECTUEUX

Le 20 mars, à la suite d'un contrôle de la brigade de la circulation, W. T. des Cernets sur les Verrières, s'est fait mettre en contravention pour avoir roulé avec une automobile ayant le frein à main défectueux, un pot d'échappement en fort mauvais état et les feux du « stop » qui ne fonctionnaient pas.

Il avait pris cette machine pour aller aux Ruilières sur Couvet ne voulant pas utiliser l'auto achetée quelque temps auparavant car les chemins étaient mauvais. Ayant fait opposition au mandat de répression du procureur général, W. T. a retiré cette opposition à l'audience et a été condamné à 100 fr. d'amende (celle-ci sera radiée au casier judiciaire dans un an) de 25 fr. de frais judiciaires.

G. D.

CHAMP-DU-MOULIN

### Un nouveau cantonnier

Les délégués du canton se sont réunis dimanche, à Champ-du-Moulin, en séance de comité, sous la présidence de M. Yann Richter.

A l'ordre du jour figurait notamment la nomination du nouveau cantonnier, c'est M. Louis Cogniasse qui a été désigné.

D'autre part, M. Maurice Weber, d'Areuse, ayant démissionné de ses fonctions de secrétaire, après 49 ans de féconde activité, c'est M. Roger Beuchat qui a été appelé à le remplacer.

Étant donné l'activité d'utilité publique de la société, le comité espère que la campagne de recrutement de nouveaux membres, qui se déroulera prochainement, rencontrera un vif succès.

G. D.

LES VERRIÈRES

Etat civil

Naissances : 5. Hugonnet Valentin, fils de Jacques et de Monique-Mireille, née Québette (naissance à Couvet).

Mariage : Nussbaum Pierre-Eric, d'origine bernoise, et Clerc Rita, d'origine fribourgeoise.

Décès : aucun.

Publications de mariage : 5.

Un beau bénéfice

(c) C'est un très beau bénéfice de 4000 fr. qui est résulté de la dernière vente paroissiale et a pu être attribué au Fonds des nouvelles orgues.

## VAUD - VAUD - VAUD

### Sept blessés à Vallorbe

(c) Hier vers 16 heures, sur la route Vallorbe - Lausanne, un lieu dit les Grands-Bois, commune de Vallorbe, un tracteur agricole attelé d'une remorque, dévia soudain sur la gauche, heurtant une voiture conduite par M. Gaston Noblet, 39 ans, domicilié à Bethoncourt (Doubs). M. Noblet était accompagné de sa femme et de leurs cinq enfants. Tous blessés, ils furent transportés à l'hôpital de Saint-Loup. La voiture est démolie.

### YVERDON Nonagénaire fêtée

(c) Mme Elisa Vagnières-Bovay, originaire de Rueyres, a fêté hier ses nonante ans. Elle habite la rue des Philosophes à Yverdon et jouit encore d'une bonne santé. Elle habita pendant longtemps Vuarnens, avant de venir se fixer à Yverdon. La Municipalité a été lui présenter les vœux et félicitations ainsi que les cadeaux d'usage.

### Enfant grièvement blessé

(c) Hier le petit Dominique Apothéoz, 3 ans, domicilié chez ses parents, à Paudex, s'est élançé sur la chaussée, route du Simplon. Un automobiliste survenant au même instant ne put l'éviter. L'enfant dut être transporté à l'hôpital cantonal, grièvement blessé.

GRANGES-PRES-MARNAND

### Affaires communales Au Crédit mutuel

(c) Les membres de la Caisse de crédit mutuel de Granges-Marnand se sont réunis en assemblée générale, sous la présidence de M. H. Jordan, et ont approuvé les comptes du dernier exercice, bouclant par un bénéfice net de 18,093 francs, sur un mouvement d'affaires de près de sept millions de francs.

### La main prise dans une bétonnière

(c) Hier M. Vincenzo Cristiano, 47 ans, domicilié route de Cossonay, à Crissier, a eu la main gauche prise dans une bétonnière et trois doigts arrachés, sur le chantier de parking de Mon-Repos, à Lausanne. Il a été conduit à la permanence de Longeraie.

GRANGES-PRES-MARNAND

### Affaires communales

(c) Dans sa dernière séance, le Conseil communal de Granges, présidé par M. Jean-Elie Nicod, a examiné les comptes et la gestion de la commune pour l'année 1968. Le total des recettes a atteint 709,245 fr. 25, et les dépenses la somme de 680,310 fr. 35. L'excédent de recettes est ainsi de 28,934 fr. 90. La fortune communale s'élève à 354,766 fr. 43, en augmentation de près de deux mille francs sur l'année précédente.



(Avipress Bernard)

Plus de cent cinquante Fribourgeois l'ont visité Quand le centre secondaire multilatéral des Forges fait école chez les enseignants

Hier matin, c'était au tour de l'association fribourgeoise des maîtres secondaires, de visiter le centre secondaire multilatéral des Forges, à la Chaux-de-Fonds, un des plus beaux sinon des plus purs fleurons de la réforme de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire du degré inférieur dans le canton.

qui se destinent aux études supérieures, moderne pour les carrières administratives, commerciales ou professionnelles, préprofessionnelle enfin pour les élèves se destinant à un apprentissage pratique.

tres fribourgeois assis à côté des élèves, ont ainsi constaté à quel point l'enseignement classique était dépassé. Dans le pavillon des sciences en particulier, ils auront vu comment l'apprentissage d'une méthode prend le pas sur le bourrage de crâne.

Si les maîtres fribourgeois étaient particulièrement intéressés par ce centre, cela tient à plusieurs raisons, mais surtout au fait que le canton de Fribourg est à son tour en train d'introduire une réforme de l'enseignement et que les maîtres fribourgeois, qui ont l'esprit ouvert tenaient à se rendre compte de ce qui s'était fait ailleurs.

Un centre multilatéral est donc en fait un groupe scolaire qui permet par ses locaux, sa structure de grouper les quatre sections. A la Chaux-de-Fonds, un pas de plus a été fait dans la réforme en ce sens que les deux centres multilatéraux existants sont placés sous la seule responsabilité du directeur de l'enseignement secondaire.

Avant de conclure toutefois, il nous paraît bon de relever le pas énorme accompli ces dernières années dans l'enseignement. Nous aimerions surtout souligner, à une époque où l'on parle sans cesse de recyclage, combien les maîtres s'astreignent volontairement et souvent pendant leurs vacances.

Cette réforme, rappelons-en brièvement le principe, implique que l'école primaire ne couvre plus que les cinq premières années de scolarité obligatoire, les élèves promus à la fin de la cinquième année prenant tous le chemin de l'école secondaire inférieure qui est elle-même divisée en quatre sections :

Cela est rassurant et incite à l'optimisme, car les réformes ne vaudront jamais que par ceux qui les appliquent. Que des activités complémentaires à option aient été créées à la Chaux-de-Fonds, initiant les élèves au cinéma, à la photographie, à l'étude du milieu (jaune, flore), leur présentant même en détail les divers métiers qui s'offrent montre bien l'actuel souci du corps enseignant. Un bel exemple.

Mais si les structures ont changé les méthodes d'enseignement, elles aussi, ont évolué. La réforme a permis une nette amélioration des méthodes et des programmes. Les maîtres

Des gymnasiens se distinguent

Les élèves de 4me année des écoles secondaires et de 7me année du gymnase cantonal ont participé cette année au concours de la Journée européenne des écoles. Comme les années précédentes, il s'agissait pour eux de rédiger soit une rédaction soit une dissertation, proposée à la réflexion de tous les écoliers européens par le Conseil de l'Europe.

Le thème de la dissertation était libellé ainsi : Quels sont les changements que vous aimeriez voir introduire en Europe ? Dans quelle mesure ces changements retentiraient-ils sur l'école, particulièrement en ce qui concerne la formation des futurs citoyens ?

Un centre multilatéral est donc en fait un groupe scolaire qui permet par ses locaux, sa structure de grouper les quatre sections. A la Chaux-de-Fonds, un pas de plus a été fait dans la réforme en ce sens que les deux centres multilatéraux existants sont placés sous la seule responsabilité du directeur de l'enseignement secondaire.

LES FRAISES C'est une année à fraises. Celles-ci sont en train de fleurir un peu partout. Dès que les fruits auront la grosseur d'une petite noix, vous les isolerez du sol par un lit de paille de bois. La récolte en sera facilitée et les fraises resteront propres. Par ailleurs, si vous apercevez des limaces vous pouvez facilement les détruire avec un produit vendu dans le commerce ou simplement avec du méta émietté et mélangé à du son.

LES PREMIERS LAURÉATS SUISSES recontrent leurs camarades de 13 pays européens participant au concours, à un forum organisé à Gaienhofen, du 25 juillet au 4 août 1969. Ils auront l'occasion de prendre contact avec les plus hautes personnalités de l'Allemagne fédérale et de l'Europe et de s'entretenir avec elles des problèmes de l'Europe.

LUTTE CONTRE LES MALADIES Avec juin s'installent les grandes chaleurs souvent accompagnées de beaucoup d'humidité qui favorisent l'apparition des maladies cryptogamiques. Le moment est venu d'opérer les premiers injectages contre le mildiou sur les frais rameaux des pommes de terre, des tomates, des haricots. Allez-y prudemment ; votre droguiste vous conseillera les quantités à utiliser. Evitez toutefois d'injecter lorsqu'il y a du soleil ou lorsque des nuages sont prêts à éclater. Les jeunes arbres fruitiers seront également traités régulièrement. Il vaut la peine d'avoir une bonne récolte et de beaux fruits pour, somme toute, une dépense minime. Cependant, le traitement des arbres fruitiers doit être fait systématiquement et avec un peu de bon sens. Il ne faut pas non plus exagérer le nombre des traitements. Les produits utilisés sont tout de même nocifs et celui qui veut trop bien faire peut dégrader son organisme.

LES OIGNONS étaient très gros il sera indiqué de planter à 10 cm du bulbe un tuteur d'au moins 80 cm de haut auquel sera attachée plus tard la fleur toujours lourde. Les dahlias — à l'exception des tubercules nains — seront également fixés à un support. Ici et là dans votre plate-bande vous aurez planté un géranium et un juchsisia. L'un et l'autre d'ailleurs pourra être récupéré l'automne, conservé dans un pot à la cave. Il refleurira l'an prochain. Les oignons de tulipes et de jacinthes ont été arrachés et mis à sécher dans un endroit sec et aéré. Les variétés autant que possible, auront été triées. On peut aussi fort bien laisser les bulbes en terre et planter ici et là quelques reines-marguerites, tagètes et gueules de loup. Les oignons reflouriront l'année prochaine, mais ils seront de plus petite taille. Quoi qu'il en soit, ce système ne peut être pratiqué qu'une fois. La troisième année, il faut tout arracher et ne pas remettre d'oignons à fleurs, mais plutôt des plantes vivaces.

LES OIGNONS étaient très gros il sera indiqué de planter à 10 cm du bulbe un tuteur d'au moins 80 cm de haut auquel sera attachée plus tard la fleur toujours lourde. Les dahlias — à l'exception des tubercules nains — seront également fixés à un support. Ici et là dans votre plate-bande vous aurez planté un géranium et un juchsisia. L'un et l'autre d'ailleurs pourra être récupéré l'automne, conservé dans un pot à la cave. Il refleurira l'an prochain. Les oignons de tulipes et de jacinthes ont été arrachés et mis à sécher dans un endroit sec et aéré. Les variétés autant que possible, auront été triées. On peut aussi fort bien laisser les bulbes en terre et planter ici et là quelques reines-marguerites, tagètes et gueules de loup. Les oignons reflouriront l'année prochaine, mais ils seront de plus petite taille. Quoi qu'il en soit, ce système ne peut être pratiqué qu'une fois. La troisième année, il faut tout arracher et ne pas remettre d'oignons à fleurs, mais plutôt des plantes vivaces.

LES OIGNONS étaient très gros il sera indiqué de planter à 10 cm du bulbe un tuteur d'au moins 80 cm de haut auquel sera attachée plus tard la fleur toujours lourde. Les dahlias — à l'exception des tubercules nains — seront également fixés à un support. Ici et là dans votre plate-bande vous aurez planté un géranium et un juchsisia. L'un et l'autre d'ailleurs pourra être récupéré l'automne, conservé dans un pot à la cave. Il refleurira l'an prochain. Les oignons de tulipes et de jacinthes ont été arrachés et mis à sécher dans un endroit sec et aéré. Les variétés autant que possible, auront été triées. On peut aussi fort bien laisser les bulbes en terre et planter ici et là quelques reines-marguerites, tagètes et gueules de loup. Les oignons reflouriront l'année prochaine, mais ils seront de plus petite taille. Quoi qu'il en soit, ce système ne peut être pratiqué qu'une fois. La troisième année, il faut tout arracher et ne pas remettre d'oignons à fleurs, mais plutôt des plantes vivaces.

LES OIGNONS étaient très gros il sera indiqué de planter à 10 cm du bulbe un tuteur d'au moins 80 cm de haut auquel sera attachée plus tard la fleur toujours lourde. Les dahlias — à l'exception des tubercules nains — seront également fixés à un support. Ici et là dans votre plate-bande vous aurez planté un géranium et un juchsisia. L'un et l'autre d'ailleurs pourra être récupéré l'automne, conservé dans un pot à la cave. Il refleurira l'an prochain. Les oignons de tulipes et de jacinthes ont été arrachés et mis à sécher dans un endroit sec et aéré. Les variétés autant que possible, auront été triées. On peut aussi fort bien laisser les bulbes en terre et planter ici et là quelques reines-marguerites, tagètes et gueules de loup. Les oignons reflouriront l'année prochaine, mais ils seront de plus petite taille. Quoi qu'il en soit, ce système ne peut être pratiqué qu'une fois. La troisième année, il faut tout arracher et ne pas remettre d'oignons à fleurs, mais plutôt des plantes vivaces.

Etat civil de la Chaux-de-Fonds du 2 juin 1969

PROMESSE DE MARIAGE: Knecht, Daniel-Eric, boucher, et Tièche, Josiane-Odet. MARIAGES CIVILS: Guyot, Raymond-Jean, vendeur, et Favre-Bulle, Josianne-Andrée; Schnorr, Jean-Claude-Lucien, employé de bureau, et Jean-Richard, Suzanne-Lise.

AUJOURD'HUI DANS LES MONTAGNES

● AU LOCLE CINÉMA. — Lux, 20 h 30: Les Jeunes loups. PHARMACIE D'OFFICE: Mariotti. PERMANENCES MÉDICALE ET DENTAIRE: votre médecin habituel.

Conférence d'information des jurassiens de l'extérieur

LA MEILLEURE SOLUTION POUR LE JURA: UNE MÉDIATION DE LA CONFÉDÉRATION

Sous les auspices de la section locloise des Jurassiens de l'extérieur, MM. Roger Schaffter, professeur et membre du comité directeur du Rassemblement jurassien, et Jean Cuttat, poète jurassien et historien, ont donné récemment, dans les locaux du Cercle catholique, une conférence sur la « Situation politique du Jura », devant une bonne centaine de partisans et d'amis rassemblés. Cette conférence d'information était présidée par M. Rémy Péquignot, président de la section locloise des Jurassiens de l'extérieur.

La querelle entre Bernois et séparatistes est loin de s'éteindre. C'est le moins que l'on puisse dire si l'on en juge par l'ambiance de l'assemblée et les discours des deux orateurs.

Comme l'a annoncé M. Péquignot en présentant les orateurs, le peuple jurassien, les jeunes surtout, ne se décourage pas. Ils ne craignent pas de payer le gros prix de la liberté qu'ils réclament. C'est précisément pour exposer ces choses et renseigner le public que cette conférence a été organisée.

La société fribourgeoise était représentée par MM. H. Maradan et Louis Wicht. Les autorités cantonales et communales étaient excusées.

M. Roger Schaffter résume la situation actuelle dont il fait un lumineux tableau

d'ensemble. Elle pose plus que jamais le problème du Jura. Le mouvement irrésistible du peuple jurassien constitue un fait politique considérable et indéniab. La situation aujourd'hui ouvre des perspectives sur l'avenir. Que le canton de Berne le veuille ou non, il y aura un examen définitif du conflit. On trace des voies nouvelles. Les Jurassiens n'attendent pas grand-chose du rapport de la commission Pettipierre. Quant à l'organisation d'un plébiscite, « genre 1959 », les séparatistes ne veulent pas en entendre parler et M. Schaffter en donne les principales raisons. La première est qu'après la votation, Berne serait tenté d'interdire le Rassemblement jurassien. C'est à la médiation qu'aspirent des séparatistes. Plusieurs solutions pourraient être envisagées pour résoudre le problème jurassien qui traîne depuis 1815. M. Schaffter cite, en exemple, le point de vue d'un Suisse allemand, le professeur zuricois H. Luthy, pour qui la solution idéale du problème jurassien consisterait à séparer le Jura de Berne et à créer un demi-canton du Nord et un demi-canton du Sud. Le professeur Luthy croit que les vieux Bernois, à la longue, réfléchissant sereinement, ne trouveraient aucun intérêt à opposer leur veto à la discussion ouverte d'une solution qui, en réalité, ne ferait rien perdre à leur canton et qui, bien plus, lui ferait retrouver son unité intérieure, sa concorde et sa bonne conscience. Pour sa part, la Confédération, en tant qu'entité, y gagnerait de fournir enfin la preuve qu'elle est encore capable d'empêcher un problème et de le résoudre sans capituler à chaque

pas devant des difficultés de procédure, faculté dit le professeur Luthy, dont on commence sérieusement à douter depuis un certain temps. L'histoire parfois, pèse sur les peuples. En terminant son brillant plaidoyer pro Jura, M. Schaffter engage les auditeurs à entretenir les partis auxquels ils appartiennent, de cette médiation qui, seule, peut faciliter la solution de l'épineux problème jurassien.

M. Jean Cuttat, lui, dans son très long exposé, a largement dépassé le problème jurassien. Dans le domaine de la pensée il a défini dans une perspective intellectuelle qui est la sienne (et que tous n'ont pas partagée) cette lutte de l'homme pour la liberté et dans ses aspirations vers le bonheur.

« Les progrès de l'humanité, dit-il, ne sont faits que d'utopies vaincues. Le sens de l'histoire est une prise de conscience, il va vers la liberté.

Revenant à son Jura, l'orateur dit qu'il vit son printemps, qu'il fleurit, qu'il expose. Beaucoup de pressions s'y exercent ; ça excite ; on ne veut pas se laisser faire. Des idées de liberté, d'égalité, ne peuvent que germer. L'amour de l'homme pour son pays, c'est une force. Notre politique jurassienne, dit-il en terminant, est faite de la vertu la plus pure.

Une discussion nourrie suivit ces deux exposés et permit à M. Schaffter soit de préciser sa pensée sur certains points, soit de renseigner ses interlocuteurs sur des objets que les confédérés n'avaient pas traités.

Etat civil du Locle du 29 mai 1969

PROMESSES DE MARIAGE. — Du Bois, Edouard-Henri, expéditeur, et Bilod, Yvonne-Marthe. MARIAGE. — Matthey-Prévôt, René-Robert, électricien, et Ventosa, Maria-Dolores.

NAISSANCES. — Bär, Virginie, fille de Laurent, commis postal, et de Viollette-Myriam, née Jolimay ; Moner-Banet, Jean-Louis-Jacques, fils de Joseph-François-Honoré, employé de bureau, et de Jeanine-Thérèse, née Delgado ; Galster, Corinne-Marianne, fille de Jean-Maurice, employé de banque, et d'Arlette-Christiane, née Fleury ; Perrin-Jaquet, Eric-Charles-André, fils d'André-Edgar, horloger-outilleur, et de Monique-Christiane-Yvette, née Fantino.

Etat civil du Locle du 2 juin

Naissance: Jeanneret, Yvan fils de Jean-Pierre, agriculteur, et de Michèle-Andrée née Nussbaum (La Brévine).

Mariages: Friggi, Marcello, aide-électricien et Matrone, Pompilia ; Gonthier, Bernard-Henri, étudiant en médecine et Guillaume-Gentil, Martine-Andrée; Klavy Jacques-André, mécanicien - ouilleur et Perdrizot, Josiane-Mathilde.

Carnet de deuil

(c) Hier, est décédée au Locle, après une longue maladie, M. Arthur Matthey-Doret. Le défunt avait atteint le bel âge de 89 ans. Après avoir travaillé dans des usines de mécanique, M. Matthey entra au Technicum loclais comme maître de pratique à l'Ecole de mécanique où il enseigna durant vingt ans. L'Eglise réformée perd en lui un de ses membres fidèles. M. Matthey fit partie du Conseil des anciens pendant plus de quarante ans.

LA SAGNE

Course de la fanfare

(c) Les membres de la société de musique « L'Espérance » se sont rendus à Lucerne pour leur course annuelle. Après la visite du Musée des transports, un bateau aménagé à un petit concert. Puis ce fut le retour par bateau jusqu'à Lucerne et ensuite le train. Un arrêt de deux heures eut lieu à Olten pour permettre aux participants de se restaurer.

Montée au Communal

(c) C'est lundi que la montée du bétail au Communal de la Sagne a eu lieu — ce n'est pas moins de 400 bêtes qui furent conduites dans le magnifique pâturage boisé. Un point noir toutefois, il a été constaté que les premiers nique-niqueurs ont laissé des traces désagréables (bouteilles cassées, boîtes, papiers, etc.).

Il est déplorable que de tels faits se produisent encore. Cela obligera les autorités à prendre des mesures draconiennes.

Retour triomphal de la chorale des Brenets



Retour triomphal. A gauche, le président du comité de réception. En manteau blanc, M. A. Glück, président de la chorale.

(Avipress - Février)

(c) Aux Brenets, la nouvelle de la réussite à la Chaux-de-Fonds des 34 choristes placés sous la baguette de Bernard Droux, s'est répandue comme une traînée de poudre. Aussi y avait-il foule sur la place de la Gare, dimanche à 20 heures lors de l'arrivée du train. Pour commencer, la fanfare interpréta une marche sous la direction de M. Maurice Aubert. Puis M. B. Chammartin, président du comité de réception, salua la société qui participe pour la première fois à un concours cantonal en 2me division et en revient avec un premier prix, ce qui lui vaut une couronne de lauriers frangée or. Puisque la chorale n'avait pas de drapeau, il fallut en trouver un pour suspendre la couronne. M. René Burdet, président cantonal se chargea de cette mission. C'est ainsi que la société entra au village avec un drapeau cantonal !

président des autorités communales et Baillod, président d'honneur de l'Echo de l'Union du Locle (dont Bernard Droux est le directeur depuis 3 mois).

M. Chammartin a félicité les chanteurs, puis remercié la fanfare, et donné la parole à M. André Glück. Ce dernier a souligné les qualités musicales de la chorale, qui reçut aussi les félicitations de M. R. Burdet et des différents jurés.

Quant à M. Bernard Droux qui dirige actuellement trois sociétés chorales (le chœur catholique des Brenets, la Chorale et l'Echo de l'Union du Locle), il remercia les choristes pour la joie immense qu'ils lui ont offerte. M. Charles Jeanneret, conseiller communal, apporta le salut cordial des autorités.

Le chœur catholique termina la partie officielle par deux beaux chants.

LES PONTS-DE-MARTEL

Prochaine séance du Conseil général

(c) La prochaine séance du Conseil général aura lieu le 9 juin à 20 h au collège. L'ordre du jour comprend des demandes de crédit de 5000 et 30,000 fr. (éclairage et améliorations foncières). Les comptes de l'année 1968 se présentent comme suit : boni 8324 fr. 05 avec un montant de recettes de 659,394 fr. 85.

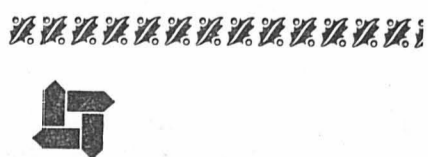
Les chapitres importants des dépenses ont été l'administration avec 103,231 fr. 05, l'instruction publique avec 192,231 fr. 05, les travaux publics avec 101,460 fr. 45, les œuvres sociales avec 49,003 fr. 50 et les amortissements divers avec 66,000 fr.

Réception de la chorale

(c) Dimanche à 20 h conduits par la fanfare des Ponts-de-Martel il accompagna des délégués des sociétés locales, les choraliens ont défilé dans les rues du village rentrant de la fête cantonale de la Chaux-de-Fonds. Ils furent félicités sur la place du village par le président du comité de réception des sociétés locales pour leur beau résultat. Comme de coutume, le verre de l'amitié clôtura la cérémonie en l'hôtel de la Loyauté.

Les Amis de la nature

(c) Une section des amis de la nature, sur l'initiative de M. Elie Jacquenoud vient de se constituer aux Ponts-de-Martel. Elle a déjà remis en état les trois chemins de la Pueta-Combe.



L'annonce reflet vivant du marché dans

★ la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

VAL-DE-RUZ — VAL-DE-RUZ

DU CÔTÉ DE LA CAMPAGNE Juin, le mois des promesses dans le jardin familial

Tout est parti d'un coup dès la deuxième quinzaine de mai. Les semis ont rapidement levé. Tous les coins disponibles ont été occupés. Il n'y a plus à attendre que la nature fasse le reste. Pourtant, à elle seule, elle ne peut pas mener à chef toutes les entreprises du jardinier amateur. Celui-ci a besoin d'assurances et d'encouragements car il tient à réussir et à montrer sa réussite à ses voisins. Pour lui donc, voici quelques recettes de saison, sans ordre et sans préférence.

(crucifères) ne seront pas oubliés. Laissez à eux-mêmes, ils seront rapidement détruits par les alaises.

LES FRAISES C'est une année à fraises. Celles-ci sont en train de fleurir un peu partout. Dès que les fruits auront la grosseur d'une petite noix, vous les isolerez du sol par un lit de paille de bois. La récolte en sera facilitée et les fraises resteront propres. Par ailleurs, si vous apercevez des limaces vous pouvez facilement les détruire avec un produit vendu dans le commerce ou simplement avec du méta émietté et mélangé à du son.

En juin, il est encore possible de semer : Au début du mois des choux-raves beurrés hâtifs, du persil, des pissenlits (salade précieuse en mars-avril) qui se sèment en lignes espacées de 30 cm, repiquage vers le 5 juillet, des radis d'été et, enfin pour ceux qui les aiment, des salsifis ou des scorsonères. Au milieu du mois de juin on effectuera les premiers semis de chicorée frisée et de chicorée pain de sucre.

On peut encore planter, mais sans tarder, les choux d'hiver et les poireaux pour l'encavage avant la neige de novembre. Peut-être sera-t-il encore possible de semer quelques raies de haricots nains. Les glaïeuls sortent de terre. Si les oignons étaient très gros il sera indiqué de planter à 10 cm du bulbe un tuteur d'au moins 80 cm de haut auquel sera

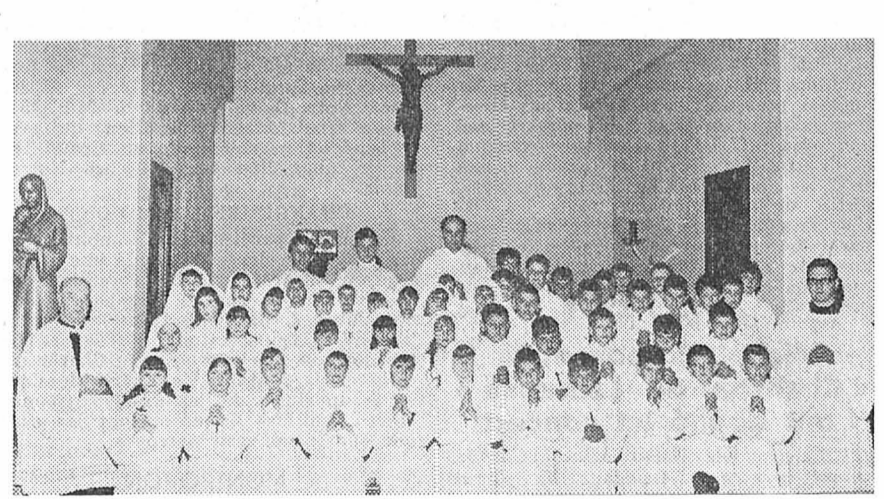
attachée plus tard la fleur toujours lourde. Les dahlias — à l'exception des tubercules nains — seront également fixés à un support. Ici et là dans votre plate-bande vous aurez planté un géranium et un juchsisia. L'un et l'autre d'ailleurs pourra être récupéré l'automne, conservé dans un pot à la cave. Il refleurira l'an prochain. Les oignons de tulipes et de jacinthes ont été arrachés et mis à sécher dans un endroit sec et aéré. Les variétés autant que possible, auront été triées. On peut aussi fort bien laisser les bulbes en terre et planter ici et là quelques reines-marguerites, tagètes et gueules de loup. Les oignons reflouriront l'année prochaine, mais ils seront de plus petite taille. Quoi qu'il en soit, ce système ne peut être pratiqué qu'une fois. La troisième année, il faut tout arracher et ne pas remettre d'oignons à fleurs, mais plutôt des plantes vivaces.

Dernière recommandation au sujet des lilas qui ont abondamment fleuri. Dès que les fleurs ont « passé », coupez-les au sécateur, sinon les fleurs donneront des graines — d'ailleurs inutiles — qui épuiseront l'arbrisseau au détriment des futurs bourgeons à fleurs.

J. de la H.

CARNET DU JOUR

PHARMACIE DE SERVICE. — Marti, Cernier ; Piergiorgio, Fontaines. PERMANENCES MÉDICALE ET DENTAIRE. — Votre médecin habituel.



(Avipress - G. C.)

Quarante-cinq premiers communiant à Cernier

(c) Toute la journée de dimanche fut une grande fête religieuse pour la paroisse catholique du Val-de-Ruz. 45 enfants, 22 garçons et 23 filles, venant de 10 villages du Val-de-Ruz, étaient rassemblés dans l'église de Cernier pour recevoir, la première fois de leur vie, le corps du Christ.

Depuis 2 ans, au cours des leçons de religion, ils ont appris à aimer le Christ. Jeudi, vendredi et samedi, ils ont suivi une retraite prêchée par le père Mollin au cours de laquelle ils ont prié et se sont préparés intérieurement à ce grand jour de leur vie.

Dimanche matin, l'église de Cernier était trop petite pour accueillir tous les parents et amis venus entourer leurs enfants. Au cours de la messe ils ont reçu le corps du Christ des mains du curé de la paroisse, J. Vial. Ils ont chanté de tout leur cœur tandis que l'organiste, M. Risoli, les accompagnait à l'orgue et que le chœur

Chez le corps enseignant primaire

(c) Au cours d'un souper aux chandelles qui s'est déroulé au chalet du Mont-d'Amin (club alpin) le corps enseignant primaire et pré-professionnel du Val-de-Ruz a pris congé de M. A. Ischer, inspecteur du deuxième arrondissement qui cessera prochainement son activité atteint par la limite d'âge.



## Glovelier : des nouveaux uniformes pour les musiciens de la fanfare

De notre correspondant : Samedi et dimanche, la Fanfare de Glovelier a fêté le septante-cinquième anniversaire de sa fondation. A cette occasion, de nouveaux uniformes ont été inaugurés. Notre photo : la fanfare défile dans sa nouvelle tenue lors du grand cortège auquel participaient, dimanche après-midi, plusieurs sociétés de la région.

## Porrentruy : les plus grands artistes à la « Galerie Forum »

Depuis quelque temps, la fameuse « Dizaine provençale » de Porrentruy a vécu. Mais il reste de cette période mémorable le meilleur sans doute, ce qui n'était entaché d'aucune considération commerciale : l'exposition organisée à la « Galerie forum », une des plus belles expositions d'art graphique contemporain qu'il ait été donné de voir dans le Jura : l'exposition d'œuvres récentes et anciennes de Picasso, Miro et Chagall. Toutes de grande valeur, les gravures présentées ont été empruntées à une dizaine de galeries suisses et étrangères ainsi qu'à quelques collectionneurs particuliers. Ce sont au total 24 œuvres de Picasso, une douzaine de Miro et autant de Chagall qui ont été rassemblées. Il faut y ajouter des œuvres céramiques de Picasso, ainsi que des livres de valeur illustrés par l'un ou l'autre des trois artistes. L'exposition est ouverte jusqu'au 8 juin prochain. Pour inviter ceux qui ne l'ont pas encore vue à se déplacer à Porrentruy, nous ne pouvons mieux faire que de reprendre ces paroles de M. P.-O. Walser, président de l'Institut jurassien des sciences, des arts et des lettres : « La Galerie Forum vous donne à voir des œuvres qui comptent parmi les chefs-d'œuvre de l'art contemporain, les compositions génialement rigoureuses de Picasso, les géométries folles de Miro, les tendres fantaisies de Chagall, c'est-à-dire ce qu'il y a de plus réussi, de plus enrichissant, de plus beau au monde. Il faut descendre, et entrer, et se laisser subjuguer. Ce n'est pas difficile : il faut seulement ouvrir les yeux. La culture, c'est cela : se mettre en face des grandes œuvres et laisser s'établir le dialogue. » BEVI



Une œuvre de Miro (Avipress - Bévi)



De gauche à droite : MM. Louis Donzé, 82 ans, dont 66 de chant ; Alfred Cattin, 87 ans, dont 72 de chant et Irmin Donzé, 76 ans, 57 de chant.

(Avipress - Adg.)

## FÊTE DES CÉCILIENNES : TROIS CHANTEURS - 195 ANS DE CHANT

(c) Dimanche, à l'occasion de la fête des « Céciliennes » du Jura à Bienne (groupe du Vallon de Saint-Imier et des Franches-Montagnes), il a été possible de réunir les trois doyens qui totalisent 245 ans d'âge, dont 195 de chant. M. Alfred Cattin est le doyen des chanteurs, non seulement des « Céciliennes », mais du Jura, puisqu'il chante encore à l'« Echo des Montagnes » des Breuleux. Durant ses 72 ans de

chant, le doyen n'a pas manqué plus de 10 répétitions, ce qui est un record. Le manque de place dans notre édition de lundi ne nous a pas permis de relever que Mgr Candolfi, vicaire général, et la Filarmonica, la Concordia de Bienne figuraient parmi les invités.

### COURTELARY Assemblée générale du groupe Erguel de l'A.C.S.

### LAJOUX Renversé par une automobile

(c) Lundi à 7 h 15, M. Constant Tardit, né en 1908, agriculteur à Lajoux, qui discutait avec une autre personne, a subitement traversé la route au moment où M. Fritz Liechty, habitier à Lajoux également, passait avec son automobile. Malgré un coup de frein énergique, M. Tardit a été renversé. Il a été conduit à l'hôpital de Saint-Imier où il est soigné pour une fracture d'une jambe et diverses contusions.

(c) Le groupe Erguel de l'Automobile-club suisse, section Seeland-Jura, au cours de son assemblée générale annuelle tenue à Soneboz, a entendu et approuvé différents rapports et comptes d'exercice 1968. L'assemblée a procédé à la réélection de son comité ; celui-ci sera présidé par M. Albert Liangme, de Courtelary. Le programme d'activités arrêté pour l'année en cours devrait procurer de nouvelles et nombreuses adhésions au groupe. L'assemblée a été précédée d'une intéressante visite de la fabrique de ciment Vigier à Reuchenette.

## Les philatélistes suisses ont tenu leur congrès à Porrentruy

Samedi et dimanche a eu lieu à Porrentruy le 79<sup>me</sup> congrès national de l'Union philatélique suisse, en présence de plus

de 400 délégués représentant près de 22,000 adhérents groupés en 120 sections.

Le congrès a débuté samedi matin par l'ouverture d'une bourse-exposition présentant 1200 feuilles de collection dont certaines ont fait l'admiration des connaisseurs. Les assises administratives ont eu lieu l'après-midi et le soir, des réjouissances fort sympathiques ont été offertes dans un grand établissement de la ville, alors que l'après-midi les femmes des délégués avaient été conviées à une course-surprise à travers la riante Ajoie.

Dimanche, la bourse-exposition a été fort animée, puis un vin d'honneur fut offert aux délégués par la Municipalité. Enfin, au cours du banquet, plusieurs allocutions furent prononcées, dont il convient de relever celle du président central, M. Hans Baumgartner, qui remercia et félicita les organisateurs. Rarement congrès ont eu un déroulement aussi favorable.

Quant à la bourse-exposition, elle connut un succès sans précédent, fut visitée par des milliers de personnes et les transactions furent nombreuses.

### SAINT-IMIER

#### Fête de gymnastique

(c) La fête de jeunesse de la Société jurassienne de gymnastique a réuni plus de 2000 pupilles et pupilles, à Saint-Imier. Malheureusement, seul le programme du matin a pu être respecté, à cause du mauvais temps.

Un cortège, conduit par trois fanfares, a parcouru les principales rues de la localité. Pour le travail de section des pupilles, les appréciations vont de « bien à excellent » en passant par « très bien ». La coupe « Allemand » a été gagnée par la section de Bienne-Romande. Chez les pupilles, les appréciations vont de « bien » à « très bien » et « excellent », pour les exercices à main libre et les engins. Le temps des courses (50 m) oscillait entre 1'48" et 7'52". Le challenge Gianetti a été gagné par la section de Malleray après tirage au sort avec celle de Châtillon, toutes deux ex aequo.

### LES BREULEUX

#### Journée « Sauvez les Franches-Montagnes »

Dimanche, au Bois-Rebettez, aura lieu la journée « Sauvez les Franches-Montagnes ». Tous ceux qui aiment cette région pourront se réunir et apporter leur appui aux communes, et se déclarer ainsi solidaires des démarches que celles-ci seront appelées à prendre pour le rachat des domaines acquis par la Confédération.

### ANET

#### Issue mortelle

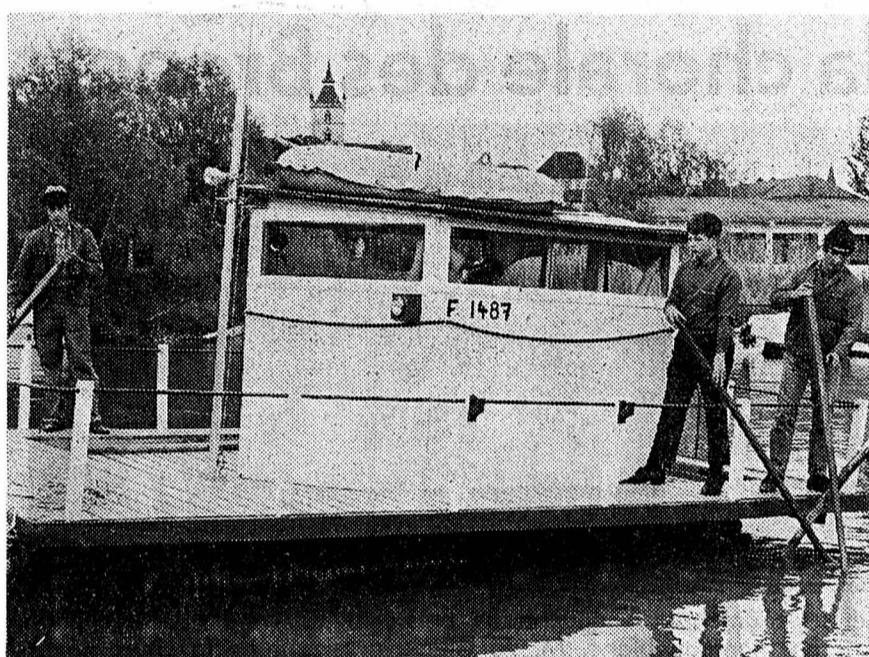
Jeu dernier, le jeune Othmar-Hugo Gaschen, âgé de 13 ans, avait été victime d'un accident de la circulation, alors qu'il circulait à cyclomoteur. Il est décédé à l'hôpital de la Providence, à Neuchâtel, sans avoir repris connaissance.

### LYSS

#### Nouvelle école professionnelle

La nouvelle école professionnelle de Lyss a été inaugurée en présence de nombreux invités des milieux intéressés et des autorités. Cette école est équipée d'une installation sanitaire souterraine dotée de 64 lits et d'un centre pour les sans-logis, de 120 lits, ainsi que d'installations de la protection civile de la commune. Le projet, qui a coûté 7.5 millions de francs, dont 2.5 millions pour la protection civile, avait été accepté en votation populaire à une très large majorité, il a été réalisé à la suite d'un concours par M. Ruedli Lanz, architecte à Lyss.

## FRIBOURG - FRIBOURG - FRIBOURG



Un radeau qu'il ne reste plus qu'à baptiser ! (Avipress - Périsset.)

## LES JEUNES STAVIACOIS VONT FAIRE NAVIGUER LEUR RADEAU

De notre correspondant : Quatre jeunes gens d'Estavayer, âgés de 16 à 19 ans, viennent d'achever la construction d'un radeau sur lequel ils envisagent de passer leurs prochaines vacances. Mise en chantier en novembre dernier, l'embarcation a été soumise mardi matin à l'inspection de la navigation qui a autorisé ses constructeurs à naviguer désormais sans soucis sur le lac de Neuchâtel.

Fils d'un facteur postal d'Estavayer, André Goumaz occupe les fonctions de capitaine. C'est lui d'ailleurs qui a conçu les plans du radeau et a dirigé les opérations de montage. Trois autres camarades lui ont naturellement donné un sérieux coup de main : Roland Bonny, Guy et Gabriel Majaux.

D'une surface utilisable de 20 mètres carrés, ce radeau est supporté par dix tonneaux de 200 litres chacun. Il comprend une cabine (qui sert également de dortoir), un canot pneumatique et, comble du confort, un ventilateur. On trouve

aussi sur ce « Kon-Tiki » d'eau douce plusieurs phares, un avertisseur, des gilets de sauvetage. L'ensemble est propulsé par un moteur de 6 CV.

Nos quatre vaillants matelots comptent évidemment sillonner le lac durant leurs vacances. Ils ont d'ailleurs déjà fait une croisière d'essai qui devait en principe les amener le long des rives, via Yverdon et Neuchâtel. Mais à peine parvenus au large de la capitale du Nord vaudois, ils étaient interceptés par la police du lac qui les ramena séance tenante à leur port d'attache. Détenteurs aujourd'hui du permis de navigation, les jeunes Staviacois ne vont sans doute pas tarder à récidiver !

### Instruction civique et œcuménisme

(c) Les milieux protestants sont satisfaits de l'aspect œcuménique du manuel d'instruction civique que vient de publier le département de l'instruction publique fribourgeoise. On relève que ce manuel présente les deux Eglises chrétiennes qui réunissent la plupart des habitants, l'Eglise catholique romaine et l'Eglise évangélique réformée, et décrit les autorités de cette dernière. Enfin, un questionnaire invite les élèves à s'intéresser de plus près aux paroisses réformées proches de leur domicile et à l'importance du protestantisme en pays fribourgeois.

### MARSENS

#### Michel Corboz et la « Chanson de Lausanne » ont donné un concert

(c) Le chef de chœur Michel Corboz, grand prix de l'Académie du disque français 1968, grand prix du disque allemand 1968, connu bien au-delà de nos frontières pour ses interprétations de l'œuvre de Monteverdi, donna un concert samedi soir à Marsens, dans sa paroisse natale. Prouvant qu'il ne dédaigne pas la musique populaire, et qu'elle peut même être portée à un très haut niveau, il présente un admirable récital, à la tête de la « Chanson de Lausanne ». Des œuvres de la Renaissance et d'autres modernes, furent particulièrement goûtées. Ce concert était une brillante avant-première de la grande kermesse qui aura lieu le premier week-end de juillet à Marsens, en faveur de la restauration de l'église de Vuippens-Marsens.

### BROC

#### Conférence sur le suffrage féminin

(c) Ce soir, à l'hôtel de ville de Broc, aura lieu une conférence publique donnée par M. Jacques Morard, avocat et député, membre de la commission cantonale pour le suffrage féminin. Le thème en sera « Le peuple fribourgeois devant une échéance historique, le suffrage féminin ». Ce problème de femmes concernant tout particulièrement les hommes, toutes et tous sont invités à assister à cette conférence.

## Université de Fribourg : le nombre des étudiants étrangers diminue

De notre correspondant : Le bulletin de l'Université de Fribourg vient de publier la statistique des étudiants. Le cap des 3000 étudiants a été franchi pour la première fois lors du semestre 1968-69, le chiffre exact étant de 3001 immatriculés, dont 538 femmes.

### GRAEFFET Chute mortelle d'un jeune cycliste motorisé

(c) Dans la nuit de dimanche à lundi, un cycliste motorisé âgé de 24 ans, M. Hermann Aeby, ouvrier, domicilié à Chevrières, a fait une chute mortelle alors qu'il circulait sur la route communale, conduisant de Graeffet à Oberdorf.

Le malheureux avait quitté un camarade avec lequel il avait passé la soirée de dimanche, vers minuit. On ne sait si l'accident s'est produit peu après ou, au contraire, plus tard.

M. Aeby ne fut, en effet, retrouvé que vers 5 h 15 hier matin, par un agriculteur de Chevrières. Il gisait sur la route, où il était tombé après qu'il eut accroché le talus situé à gauche. Souffrant d'une fracture du crâne, il rendit le dernier soupir au moment où les secours arrivaient. Son corps a été transporté à l'Institut de médecine légale, à Berne. La préfecture de la Singine et le gendarme de Chevrières ont procédé aux constatations.

### Fête-Dieu formule nouvelle

(c) Le comité des solennités religieuses de Fribourg, présidé par M. Henri Kaech, député, a décidé de renouveler cette année l'expérience de renouveau de la Fête-Dieu, telle qu'elle avait été réalisée l'an dernier, tout en y apportant quelques améliorations dans l'organisation.

Jeudi 5 juin, la Fête-Dieu de Fribourg commença par l'office pontifical concélébré, retardé à 8 h 30. Les participants à la procession resteront à leur place, où les prêtres leur apporteront la communion. Le nouveau parcours a été maintenu : rue de Romont, rue Saint-Pierre, route des Alpes, place Notre-Dame (départ à 9 h 15). L'acte final de la Fête-Dieu, qui est la bénédiction solennelle au Grand-Resposoir, aura lieu sur la place Notre-Dame.

### CHANGEMENT A ROMONT

Le conseil paroissial de Romont, d'entente avec le clergé, a décidé une modification du trajet de la procession qui passera par la rue de l'Eglise, la rue des Moines, la Grand-Rue (jusqu'au Lion-d'Or), puis retour à l'église. Le reposoir du pensionnat Saint-Charles et celui de la fontaine de l'hôtel du Cerf sont supprimés. Et les « mais » (jeunes frênes feuillues) ne décoreront plus les rues que sur le nouveau parcours.

### MONTBOUVON

#### La fanfare inaugure ses nouveaux uniformes

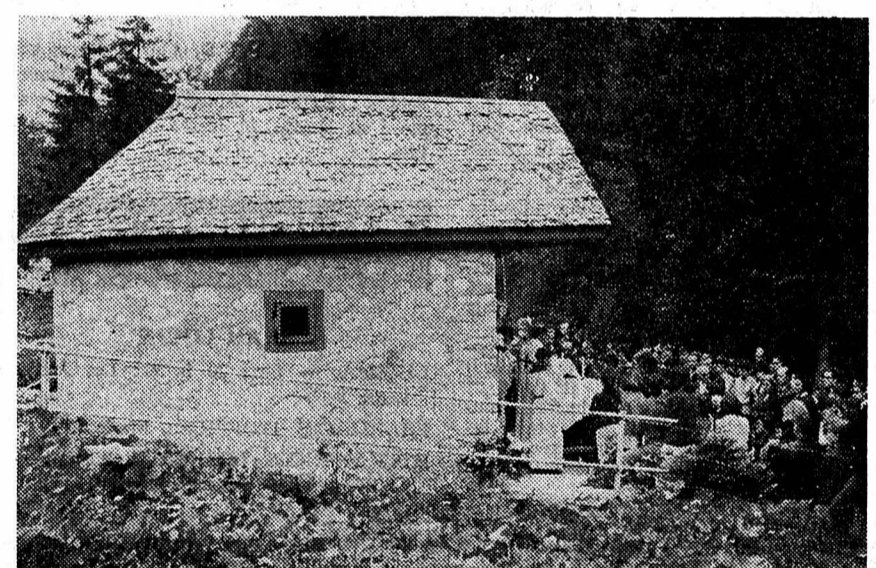
(c) A l'occasion de son 65<sup>me</sup> anniversaire, la Société de musique de Montbovon a inauguré de nouveaux uniformes historiques, reconstitution fidèle de celui des bourgeois du début du XIX<sup>e</sup> siècle. Deux musiciens vétérans figuraient dans le cortège, vêtus de l'ancien uniforme : MM. Emile Radice (65 ans de musique) et Emile Duding. A cette occasion, MM. Maxime Grandjean (40 ans de musique), Gérard Granzier (35 ans) et Maurice et René Granzier (25 ans), ont été fêtés. Plusieurs membres d'honneur ont été fêtés.

### BULLE

#### La capitale du téléphone

(c) Près de deux cents spécialistes du téléphone et des télécommunications, venus de toute la Suisse romande, se sont réunis à Bulle, sous la présidence de M. Louis Renevey, de Fribourg. L'Union PTT de Fribourg avait organisé cette assemblée placée sous le signe de la cordialité et de l'entraide professionnelle. Y participaient MM. Richard Muller, conseiller national de Berne, secrétaire central, et M. Felder, directeur de l'arrondissement des téléphones de Fribourg.

## Le centenaire d'une chapelle



La chapelle Notre-Dame du Sacré-Cœur lors de la fête du centenaire. (Avipress - Gremaud)

(c) Dimanche a été célébré le centenaire de la chapelle de Notre-Dame du Sacré-Cœur, sise dans la vallée du Molélon, au-dessus de la pinte du Pralet. Quelque cent-cinquante personnes, dont beaucoup en costume du pays, participèrent à une messe concélébrée par l'abbé Guy Mossu, qui se trouve être l'arrière-petit-fils du constructeur de la

chapelle, François Mossu, et par l'abbé Terrapon, curé de Broc. Un groupe de chanteurs des « Riondeux » de Broc participait également à la cérémonie.

### FRIBOURG

#### Carnet de deuil

(c) Hier, est décédé, des suites d'une longue maladie, à l'hôpital cantonal, M. Jean Macharel, avocat, chef du contentieux de la banque de l'Etat de Fribourg. Il était dans sa 54<sup>me</sup> année. Fils d'un ancien directeur de la banque de l'Etat, il était notamment le beau-frère de M. Raymond Bardy, président de la Chambre des arts et métiers. Avec lui, s'en va une figure sympathique, connue à Fribourg.

### LUGGIWIL

#### Carnet de deuil

(c) Hier est décédé dans sa ferme de Luggiwil, près de Guin, M. Maurice Zurkinden, agriculteur. Agé de 69 ans, il avait élevé une famille de cinq enfants. Il était vice-président de la paroisse de Guin.

## BIENNE - BIENNE

### Tir en campagne

(c) 1064 tireurs (46 de moins qu'en 1968) ont participé au tir en campagne à Bienne. Classement : section police, Bienne, 78, 520 points, Madretsch, 78, 155 points. Il a été distribué 364 distinctions et 527 mentions honorables. Les rois du tir sont M. Kuno Bangerter, police avec 88 points et M. Hans Schick, Mâche. Parmi les vétérans Werner Arn de Mâche, 86 points. Premier junior : Jean-Claude Guex, la Patrie 79 points.

### Un enfant et une passante renversés

(c) Hier, à 13 h 45, le jeune Daniel Allemand, âgé de 6 ans, domicilié à Nidau, rue Gurnigel 26, a été renversé à la rue d'Aarberg par une automobile. Transporté à l'hôpital de Wildermeth, il y est soigné pour une commotion.

Hier, à 16 h 50, Mme Emma Studer, domiciliée rue Moser 54, a été renversée au carrefour rue Dufour - rue de Nidau, par un cycliste motorisé. Elle a été conduite à l'hôpital, souffrant de diverses blessures.

La police recherche le cycliste motorisé portant des pantalons rouges et une veste imitation cuir brun qui, hier, a renversé Mme Studer. L'intéressé est instamment prié de se présenter au poste de la police cantonale, rue Neuve 8, à Bienne, afin de reconstituer cet accident.

### L'EXPRESS

Président du conseil d'administration : Marc WOLFRATH.  
Rédacteur en chef : Jean HOSTETTLER

## Epargner?

Oui, car en mettant régulièrement de côté une petite somme vous serez bientôt en mesure de réaliser vos desirs.

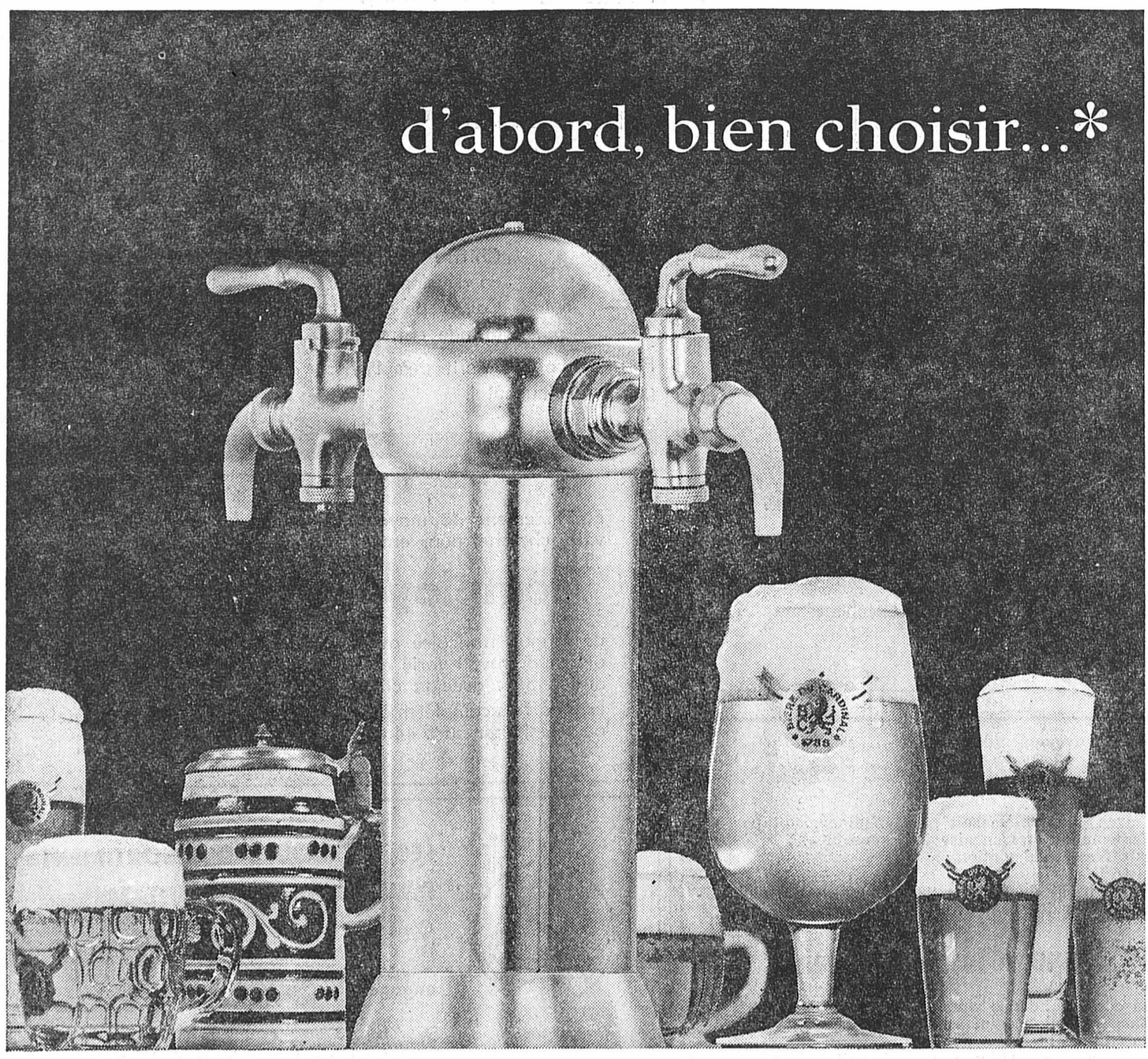
### Livrets d'épargne à 4% et livrets «Epargne-Jeunesse» à 5% intérrêt préférentiel

auprès de la

**BANQUE DE CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE**  
A tous les guichets de la SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE



# Neuchâtel... 6 étages d'exposition - 30 vitrines Meubles Meyer



d'abord, bien choisir...\*

\* **PRESSION** bière fraîche du tonneau. Toujours vivante grâce au maintien de sa saturation naturelle intégrale.

D'une blondeur translucide, pures et limpides, parées d'une mousse tendre et ténue qui dépose sa couronne dans votre verre, si personnelles par la finesse d'une amertume subtile, les bières du **CARDINAL** sont toujours à votre goût.

## CARDINAL

depuis 1788

**Maman sait pourquoi elle les achète moi je sais pourquoi je les aime**



**Bouts Verts**  
Cornettes, macaroni, nouilles et spaghetti. Pâtes de qualité, pâtes de chez nous.

**la timbale**  
Yverdon

Vos **FAUSSES DENTS** adhéreront mieux grâce à DENTOFIX ! DENTOFIX forme un coussin moelleux et protecteur. Il fait adhérer les prothèses dentaires plus solidement, plus sûrement et plus agréablement. Pour manger, rire, éternuer et parler, vous ne ressentirez plus la moindre gêne et, dans bien des cas, vous serez aussi à l'aise qu'avec des dents naturelles. Avec la poudre spéciale DENTOFIX, vous éviterez non seulement de vous blesser le palais, mais encore vous craignerez moins que votre prothèse ne se déchausse, ne bouge ou ne glisse. DENTOFIX protège aussi de la mauvaise haleine. Vente en pharmacie et droguerie dans des saupoudroirs en matière plastique d'une présentation discrète et neutre. Fr. 2.85.

A partir de **Fr. 40.—** par mois il vous est possible de louer, avec réserve d'achat, un petit piano neuf, moderne, qui trouvera tout naturellement sa place dans votre appartement. Grand choix d'instruments de toutes marques.

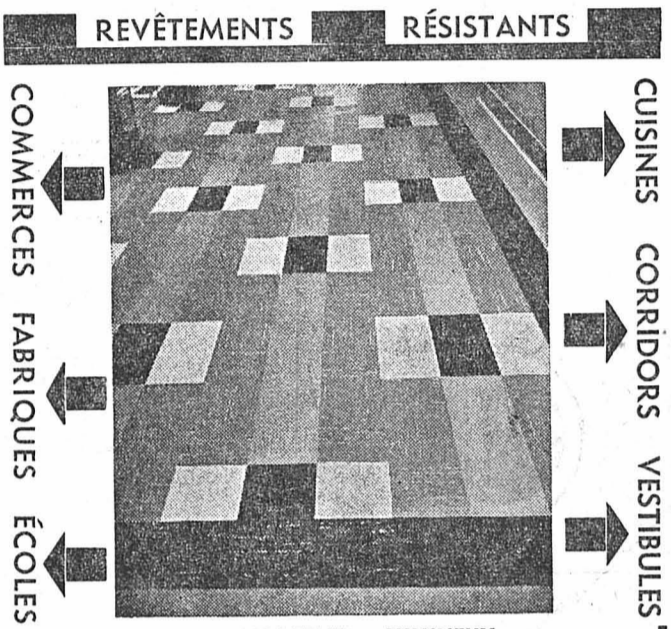
**hug**  
Musique Neuchâtel

## Réparations de machines à laver

**21 ANS D'EXPÉRIENCE**  
Confiez vos réparations ainsi que les services de graissage et d'entretien général de machines à laver de toutes marques à la maison spécialisée

**TANNER - NEUCHÂTEL**  
Portes-Rouges 149 - Tél. 5 51 31  
Notre service de dépannage rapide est à votre disposition.

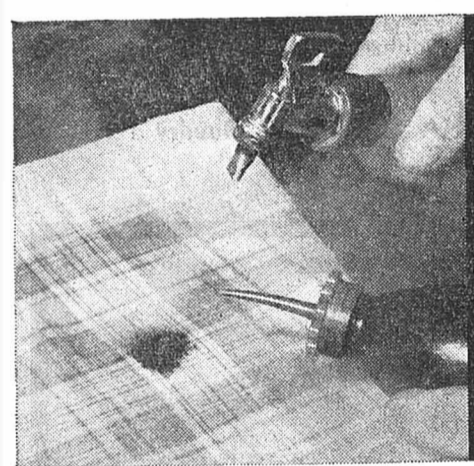
## COLOVINYL



- **FONDS MODERNES LUMINEUX** aux teintes vives, à l'entretien facile.
- **LES DALLES « COLOVINYL »** sont des fonds chauds, insonores, résistant au poids, à l'usure, à l'acide et au feu.
- **LES POSES** se font sur sols bois, ciment, catelles, après nivelage et pose d'une sous-couche.
- **REMISE EN PLACE DU MOBILIER** et utilisation de locaux sitôt la pose terminée. Pour l'entretien, lavage à l'eau de savon.
- **LA POSE D'UN LOCAL MOYEN** se fait en un jour et dure 40 ans.
- **LES DALLES « COLOVINYL »** sont indiquées pour recouvrir : vestibules, cuisines, bains, W.-C., corridors, cafés, écoles, fabriques, magasins et tous locaux à circulation intense.
- **NOUS REMETTONS** devis, échantillons, albums de dessin et nos conseils, sans engagement pour vous.

## Masserey

Remise à neuf des vieux sols et escaliers fades et démodés



Le détachage est un métier qui s'apprend. Vous pouvez faire confiance à nos spécialistes !

NEUCHÂTEL 8  
Gouttes d'Or 92  
Tél. 5 31 83



Protégez votre bateau par une bâche du chantier naval Fischer, Auvernier. Tél. (038) 8 34 08.

## Prêt comptant à 7½%

tel est le coût maximum aujourd'hui de nos crédits personnels (7½% par an calculé sur le montant initial du prêt, soit max. 0,625% par mois). C'est de l'argent à bon compte pour vous permettre de réaliser vos projets raisonnables. Nous finançons l'achat de : voitures, bateaux, appareils ménagers, téléviseurs, meubles, machines agricoles etc. sans réserve de propriété.

Si votre situation financière est saine et ordonnée, utilisez nos crédits personnels avantageux et discrets  
● de Fr. 1 000.— à Fr. 25 000.—  
● remboursable jusqu'à 60 mensualités  
● basé uniquement sur la confiance.

Assurez-vous la possibilité de bénéficier d'une réduction moyenne de 20% du taux d'intérêts autorisé en nous retournant le coupon ci-après:

Le nouveau Crédit Renco, avec garantie de réduction d'intérêts m'intéresse. Envoyez-moi, sans engagement, votre documentation.

Nom: \_\_\_\_\_ Prénom: \_\_\_\_\_  
Adresse: \_\_\_\_\_  
Domicile: \_\_\_\_\_ V/344

**Crédit Renco S.A.**  
1211 Genève 1, Place Longemalle 16, téléphone 022 24 63 53

### Feuilleton de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

## PRINTEMPS À ROME

BARBARA CARTLAND  
par  
BARBARA CARTLAND  
Traduit de l'anglais par Denyse RENAUD

— Mais si, protesta Gaye, tu veux sûrement y aller. O ! Dacia, que l'arrive-t-il ?  
— Comme un enfant, Dacia s'essuya les yeux avec le dos de sa main.  
— Ce n'est... rien, je suis... désolée, Gaye. Je ne voulais pas... être mécontente. C'est seulement que... tu m'as fait peur. Je suis tracassée et tourmentée d'avoir... la responsabilité de sir Marcus.  
— Si j'étais toi, je ne m'en ferais pas, déclara Gaye. Tout ça sera tellement amusant ! Pense à tous les gens que tu vas rencontrer ! Oh ! et tu pourras aller à la fontaine de Trevi, comme ce livre : *Trois pièces d'argent dans la fontaine*, tu sais ? Et tu te rappelles le film ? Je l'ai tellement aimé !  
— Je ne pense pas que j'aurai le temps de rien voir, soupira Dacia. Il faudra que je sois tout le temps à la disposition de sir Marcus.  
— C'est fantastique ! reprit Gaye sans rien écouter. Il tombe du ciel sur nous, littéralement, et, avant qu'on ait eu le temps de dire « ouf », voilà que tu t'envoles avec lui ! Oh ! Dacia, on dirait le début d'un roman !  
— Ce serait tout à fait ça s'il ne s'agissait pas de sir Marcus, soupira Dacia.  
— Tu ne l'aimes pas ? demanda Gaye exceptionnellement perspicace, car, en général, elle ne remarquait guère les émotions ou les sentiments des autres.  
— Dacia secoua la tête.  
— Il est horriblement antipathique, dit-elle, et pour être tout à fait sincère, je crois qu'il me fait un peu peur.  
— C'est pour ça que tu es si bouleversée, déclara Gaye d'un air entendu. Bah ! tu trouveras bien moyen de lui échapper quand tu seras à Rome et peut-être que tu rencontreras là-bas un charmant comte italien qui t'invitera à venir voir le Colisée au clair de lune !  
— Invitation que je refuserai, répondit Dacia, parce que le soir, je serai dans une chambre d'hôtel en train de panser la jambe de sir Marcus !  
— Oh ! Dacia, que tu es peu romanesque ! s'écria Gaye. Je suis sûre, au contraire, que ce sera merveilleux. J'y pense... as-tu de quoi t'habiller ?  
— J'y ai pensé aussi, répliqua sa sœur. Je porterai naturellement mon uniforme. Heureusement, presque tous mes tabliers sont propres.  
— Elle alla chercher un autre verre dans l'armoire, le rempli et le mit sur le plateau.  
— Sois un ange et prépare un plateau pour sir Marcus, dit-elle. Je reviens tout de suite et je dirai à papa que le dîner est prêt : il faut qu'il ait quelque chose à manger avant de sortir. Où est Christine ?  
— Elle change de robe : tu n'as pas oublié que nous allons chez les Johnson ?  
— Non, je n'ai pas oublié, dit Dacia machinalement. L'univers qu'elle connaissait et comprenait se refermait de nouveau sur elle. Elle était honteuse de sa sortie à sa sœur et elle y repensa en se rendant à la chambre du blessé. Que lui arriverait-il ?  
— Elle se secoua.  
— Soyons raisonnable ! se dit-elle. Je ne vais pas me laisser effrayer par sir Marcus !  
— Elle ouvrit la porte et entra. Le blessé avait les yeux fermés. A la lueur de la lampe de chevet, elle vit qu'il avait le visage creusé par la souffrance.

— Puis-je faire quelque chose pour vous ? demanda-t-elle d'une voix très différente de celle qu'elle avait décidé de prendre en s'adressant à lui.  
— Il ouvrit lentement les yeux.  
— Oui. Dites à votre père de me donner une de ses maudites drogues. Je ne crois pas que je puisse supporter beaucoup plus longtemps cette torture.  
— Dacia posa le verre d'eau près du lit et se dirigea vers la porte : elle pouvait bien détester sir Marcus en tant qu'homme, mais le malade excitait sa compassion.  
— Il est brave, se dit-elle soudain, très brave !  
— Et, dans un sens, cette pensée lui parut encourageante pour lutter contre ses appréhensions du proche avenir.

CHAPITRE III

A travers la vitre épaisse du hublot, Dacia voyait les Alpes en dessous de l'avion. Les montagnes aux sommets neigeux formaient un panorama féérique dans la lumière dorée.  
— Tout à coup, elle éprouva la joie de l'expectative. Jusque-là, elle avait eu trop à faire pour penser à son voyage : maintenant, elle comprenait qu'elle avait toujours eu envie d'aller à Rome.  
— En s'éveillant, ce matin-là, elle ressentait l'étrange impression que connaissent tous ceux qui vont partir, un mélange d'agitation et d'émerveillement, de tristesse à l'idée de laisser derrière soi tout ce qu'on aime, de crainte d'avoir le mal du pays.  
— Les petites étaient venues dans sa chambre bien avant qu'elle fût prête.  
— N'es-tu pas contente ? lui demanda Christine. Je n'ai pas pu dormir tant j'ai pensé à toutes les belles choses que tu vas voir !  
— Je voudrais que vous puissiez partir toutes deux à ma place, répondit la jeune fille. Ainsi pourrions-nous dire qu'il s'agit de votre éducation.  
— Je ne comprends vraiment pas pourquoi sir

Marcus ne nous emmène pas toutes, remarqua Gaye en riant. Trois infirmières vaudraient bien mieux qu'une seule !  
— Tu serais une fameuse infirmière ! riposta Christine brutalement. La seule chose que tu saurais faire, ce serait des mines aux médecins !  
— Gaye voulut tirer les cheveux de sa sœur et il y eut une lutte que Dacia interrompit aussitôt.  
— Assez ! dit-elle fermement, nous avons tant à faire. Mrs Hailes est-elle arrivée ?  
— Elle devrait être là, je lui ai porté un mot comme tu me l'as dit.  
— Je vais descendre et lui parler, dit Dacia. A propos, voilà de quoi payer vos dépenses pendant que je ne serai pas là.  
— Elle prit une enveloppe et en tira deux billets de cinq livres. Gaye et Christine la regardaient avec stupeur.  
— Où diable as-tu trouvé tout cet argent ? demanda Gaye, la première à retrouver l'usage de la parole.  
— C'est une partie de mon salaire, répondit brièvement sa sœur. Christine, commence par l'acheter des chaussures neuves avant de dépenser quoi que ce soit et, Gaye, tu pourras te faire coiffer par le meilleur coiffeur de la ville.  
— Dacia, Dacia, comment te remercier ?  
— Les petites se jetèrent sur leur aînée, leurs bras autour de son cou, leurs joues contre les siennes.  
— Dacia glissa deux autres billets dans sa poche : Mrs Hailes pourrait avec cela payer les dettes les plus criardes. Elle se souvint de son embarras, la veille au soir, lorsque, après avoir pansé la jambe de sir Marcus et avoir préparé le blessé pour la nuit, il avait réclamé son portefeuille.  
— Il est dans la poche de ma veste, dit-il.  
— Oui, je sais, répondit la jeune fille. J'ai été obligée de le chercher quand la police m'a demandé votre nom.

(A suivre.)



**LE CENTRE DE  
PSYCHOLOGIE  
APPLIQUÉE**  
MAURICE JEANNET  
NEUCHÂTEL

cherche, pour compléter l'équipe du bureau technique d'une importante entreprise de la branche métallurgique, un

## INGÉNIEUR TECHNICIEN MÉCANICIEN ETS

qualifié en matière de

## CONSTRUCTION DE MACHINES

Ce collaborateur se verra confier la responsabilité de la construction, du développement et de l'automatisation de machines spéciales, appliquées au domaine de la soudure électrique. Ces machines étant pratiquement destinées à satisfaire des besoins internes de l'entreprise, il aura ainsi la possibilité de garder un contact permanent avec leurs utilisateurs.

La marche du bureau technique est assurée par un groupe de huit personnes ayant pris l'habitude d'un travail en équipe et d'une ambiance agréable.

Ce poste conviendrait à un ingénieur technicien ayant quelques années d'expérience dans la construction, et désireux de s'atteler à des tâches nouvelles, intéressantes et susceptibles d'accroître l'étendue de ses connaissances professionnelles.

Les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir leur candidature, accompagnée d'un curriculum vitae détaillé, de copies de certificats et d'une photographie au Centre de Psychologie Appliquée, M. Jeannet, psychosociologue conseil, Vy-d'Etraz 5, 2014 Bôle (NE).

Les offres ne seront transmises à l'entreprise qu'avec l'accord formel des candidats.



Pour notre agence générale de Neuchâtel, nous cherchons

## correspondancier

de langue maternelle française, ayant une formation commerciale, diplôme de commerce ou certificat d'apprentissage si possible, et de bonnes notions d'allemand.

NOUS DEMANDONS :

— initiative, précision dans le travail et ponctualité.

NOUS OFFRONS :

— formation approfondie dans une activité intéressante

— belles possibilités d'avancement et bonne rémunération

— conditions de travail agréables. Semaine de 5 jours

— prestations sociales d'une grande entreprise.

Adresser les offres manuscrites, avec curriculum vitae, copies de certificats, prétentions de salaire et photographie, à

**Winterthur  
ACCIDENTS**

Agence générale de Neuchâtel, direction : André Berthoud, Saint-Honoré 2, 2001 Neuchâtel.



S. A.

engage un

## employé de fabrication

qui sera spécialement chargé des tâches suivantes :

- lancement des commandes
- travaux au service d'acheminement
- contrôle des stocks
- inventaire permanent

Nous offrons à notre futur collaborateur une situation stable, un bon salaire, ainsi que les avantages sociaux d'une grande entreprise.

Semaine de 5 jours.

Entrée immédiate ou à convenir.

Prière de faire offres, avec curriculum vitae et prétentions de salaire, au service du personnel de FAEL S.A., route de Berne 17, 2072 Saint-Blaise.



FABRIQUE D'ÉBAUCHES DU LANDERON

spécialisée dans la fabrication d'ébauches de montres et pendulettes électroniques, cherche :

## MÉCANICIENS-FAISEURS D'ÉTAMPES

pour fabrication et entretien

## MÉCANICIENS

pour prototypes et outillage

## SPÉCIALISTE SUR MACHINE A POINTER SPÉCIALISTE SUR MACHINE A AFFÛTER CONTRÔLEURS STATISTIQUE DE FABRICATION

connaissances en horlogerie ou en mécanique souhaitées.

Les personnes intéressées par l'un ou l'autre de ces trois derniers postes, seront formées par nos soins.

Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres écrites ou prendre contact par téléphone

(038) 7 93 21

(038) 7 94 28

(038) 7 81 99

Importante fabrique d'enveloppes de la Suisse cherche

## un collaborateur pour son service de vente :

Ses fonctions comprendraient :

- contact direct avec la clientèle soit par téléphone, soit par écrit (langues allemande et française indispensables) ;
- élaboration des offres et calculation ;
- travaux administratifs.

Le candidat, avec certificat de fin d'apprentissage commercial, doit avoir du plaisir à traiter des affaires et à conseiller les clients ;

## une SECRÉTAIRE pour le chef de vente :

Elle doit pouvoir :

- rédiger seule la correspondance simple ;
- la correspondance compliquée lui serait dictée ;
- s'occuper de statistiques ;
- faire d'une manière indépendante divers autres travaux administratifs, en corrélation avec la vente.

Nous cherchons une secrétaire qualifiée, ayant du plaisir au travail, connaissant aussi bien l'allemand que le français et vraiment capable de seconder son chef ;

## une CORRESPONDANCIÈRE en langues allemande et française :

Attributions :

- élaboration des offres et confirmation de commande ;
- correspondance simple d'une manière indépendante, compliquée sous dictée.

Nous offrons :

- place stable et d'avenir à personnes capables ayant du plaisir et s'intéressant au travail ;
- salaire en rapport ;
- semaine de 5 jours ;
- caisse de pension ;
- cantine.

Prière de faire offres écrites ou de téléphoner à

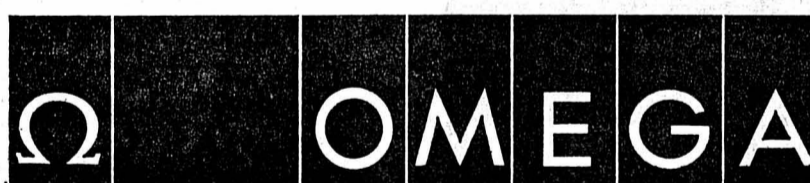


H. GOESSLER S. A.,

Fabrique d'enveloppes

Binzstrasse 24, 8045 Zurich.

Tél. (051) 35 66 60.



Nous cherchons, pour notre département de TRAITEMENT ÉLECTRONIQUE DE L'INFORMATION, équipé d'ordinateurs IBM système 360/30 avec bandes et disques, et 360/20,

## un programmeur

au bénéfice de quelques années d'expérience, auquel seront soumises différentes tâches dans les secteurs de la production et de l'administration ; une formation continue est assurée par nos soins.

Les candidats voudront bien adresser leurs offres à OMEGA, département du personnel commercial et administratif, 2500 Bienne, tél. (032) 4 35 11, interne 502.

Je cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir,

## CUISINIÈRE

ou personne sachant cuisiner. Horaire de travail et congés réguliers.

Pension pour dames âgées « Le Clos », Clos-de-Serrières 93 (NE), tél. (038) 8 33 21.

Confiserie cherche

## jeune serveuse

pour le tea-room, Suisse ou étrangère avec permis C. Faire offres à la confiserie Schmid, Tél. (038) 5 14 44 ; le soir 5 85 05.



NEUCHÂTEL  
engage, pour une de  
ses succursales, un

## GÉRANT (éventuellement couple)

Chiffre d'affaires important avec possibilités de développement.

Caisse de retraite. Prestations sociales d'une grande entreprise.

Formuler offres écrites à l'office du personnel, Portes-Rouges 55, Neuchâtel.

Etablissement de moyenne importance, au centre de la ville, cherche, pour entrée à convenir, jeune

## employé de bureau

de langue française avec bonnes notions d'allemand. On offre un travail varié et intéressant, permettant de traiter directement avec la clientèle.

Faire offres complètes à case postale 561, 2001 Neuchâtel, ou téléphoner au 5 44 04, interne 14.



LES FABRIQUES D'ASSORTIMENTS  
RÉUNIES, DÉPARTEMENT M

Concorde 31 — 2400 Le Locle

engagent

tout de suite ou pour date à convenir

## MÉCANICIEN-FRAISEUR

Faire offres ou se présenter au siège de l'entreprise.

On cherche

## employée de bureau

avec bonnes notions d'anglais. Se présenter chez Claude Lambelet, commerce gros et détail d'équipements nautiques, Saint-Honoré 3, Neuchâtel. Tél. (038) 5 99 63.

Nous cherchons une

## JEUNE FILLE

pour le buffet. Téléphoner le matin au No 5 20 13.

## ELECTRONA

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou à convenir,

## conducteur d'élévateur

pour le transport et le stockage des marchandises.

Candidats avec permis de conduire pour électromobiles ou voitures sont priés de faire offres ou de se présenter à l'usine.

ELECTRONA S. A., 2017 Boudry (NE)

Tél. (038) 6 42 46.



Biscuits

Morges

cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir,

## secrétaire de direction

Nous demandons :

correspondance française, travaux variés de secrétariat

Nous offrons :

salaire adapté aux capacités, prestations sociales modernes, frais de déplacement à charge de l'employeur.

Adresser offres écrites, avec photo, curriculum vitae et copie de certificats, à Oulevay S. A., fabrique de biscuits, service du personnel, 1110 Morges.

Saisissez cette occasion de vous renseigner (sans engagement et gratuitement) en retournant ce bon à :

**INSTITUT télé VOX**  
38, chemin de Mornex  
1003 Lausanne  
Tél. (021) 23 94 22

Nom :

Prénom :

Rue :

Localité :

FN 129

## Comment gagner un salaire de cadre sans l'être ?

En devenant un spécialiste en cartes perforées. A raison de 60 minutes au minimum par jour, Télévox fait de vous un professionnel recherché :

## opérateur, programmeur, analyste

Cours et travaux pratiques traitant IBM 360. Séminaires



Confiez-nous votre problème -

**wella** le résoudre

Vos cheveux sont-ils secs et cassants? ou au contraire toujours gras?  
Les perdez-vous? Sont-ils indisciplinés? réfractaires aux mises en plis?  
Aimeriez-vous essayer une nouvelle coloration?

**Une conseillère Wella**

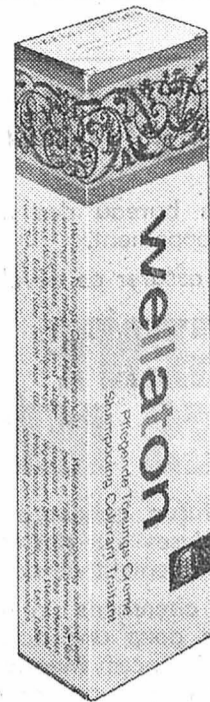
vous aidera à résoudre les problèmes que vous cause votre chevelure et vous guidera dans le choix de vos produits capillaires.

Elle se fera un plaisir de vous recevoir

du **3 au 7 juin**  
aux grands magasins

**armourins**  
neuchâtel

Désormais vous trouverez, pour vos soins capillaires à domicile, toute la gamme des produits WELLA, de réputation mondiale, dans les magasins spécialisés: chez votre coiffeur, votre droguiste, ainsi qu'aux grands magasins Armourins.



**DISCOUNT DE LA CÔTE**

Ph. BERTHOUD & Cie Gare 7 - CORCELLES

Heures d'ouverture: 9 h à 12 h - 14 h à 18 h 30 — Fermé le mercredi après-midi.  
Samedi: de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 30 à 16 heures

	Prix de vente recommandé	Prix Discount
<b>Haricots extra-fins des Gourmets</b>		
Héro - 1/1	3.95	3.15
<b>Choix de légumes des Gourmets</b>		
Héro - 1/1	3.30	2.70
<b>Petits pois extra fins des Gourmets</b>		
Héro - 1/1	2.65	2.15
<b>Cardons extra - Héro - 1/1</b>	5.60	4.50
<b>Ratatouille - Héro - 1/1</b>	3.75	3.—
<b>Terrine au foie Truffé « PARFAIT »</b>		
230 g	5.50	4.20
<b>Crème au chocolat Stalden</b>		
boîte 535 g net	2.20	1.75
<b>Lorso, lait écrémé en poudre</b>	2.05	1.60
<b>Ice-Mint - 2 paquets de 130 g</b>	2.—	1.15
<b>POND'S crème de beauté</b>	10.90	7.30

**Ramseier** le jus de pommes du connaisseur

Nouvelle présentation attrayante



au restaurant: les bouteilles chez soi: le litre

Spécialités: cidre spécial, jus de pommes nature (non filtré)  
Vente par le commerce d'eaux minérales et d'alimentation.



**Avec LORSO,**  
votre café au lait du matin sera léger, léger

**VIGNOBLE - VIGNOBLE**

**Cortailod: pour la première fois le produit de l'impôt dépasse le million**

De notre correspondant:  
Le Conseil général a siégé récemment, sous la présidence de M. Jean Mürner. L'appel a fait constater la présence de 33 membres. Le président a donné connaissance de la lettre de démission de M. A. Wetterli et a salué la présence de Mme Jacqueline Bourquin qui lui a suppléé. Le procès-verbal de la séance du 7 mars 1969 a été adopté, sans modification.  
**Comptes 1968:** Les comptes de l'exercice 1968 accusent un bon brut de 258,961 fr. 25. Cette somme a été utilisée comme suit: Amortissement de la grande salle 60,000 francs; amortissement immeuble Courtils 14 20,000 francs; comptes à amortir, 42,000 francs; attribution au fonds d'épuration des eaux usées (montant de la taxe), 38,953 fr. 20; réserve générale, 98,008 fr. 05. Au total 258,961 fr. 25.  
Le montant des recettes s'élève à 1,367,374 fr. 90 (budget 1,050,490 fr.) et celui des dépenses à 1,108,413 fr. 65 (budget 1,053,064 fr. 25).  
**Revenus communaux:** Intérêts actifs, 56,240 fr. 95; imm. productifs (charge), 158,782 fr. 50; forêts, 20,173 fr. 20; impôts, 1,069,740 fr. 50; taxes, 93,963 fr. 25; recettes diverses, 36,674 fr. 65; service des eaux, 10,546 fr. 45; service de l'électricité, 77,800 fr. 90; service du gaz, 2235fr.  
**Charges communales:** Intérêts passifs, 43,920 fr. 85; frais d'administration, 148,782 fr.; imm. administratifs, 12,296 fr. 55; instruction publique 421,368 fr. 75; cultes, 12,882 fr. 80; travaux publics, 127,506 fr. 20; police, 39,778 fr.; œuvres sociales, 98,107 fr. 50; dépenses diverses, 49,540 fr. 65; amortissements légaux, 152,642 fr. 85. Total, 1,108,413 fr. 65.  
En 1967, le produit de l'impôt a été de 999,611 fr. 05 contre 1,069,740 fr. 50 en 1968. C'est donc la première fois que ce poste dépasse le million.  
L'instruction publique a coûté 421,368 fr. 75, ce qui représente une dépense de 162 fr. 75 par habitant (recensement au 31.12.1968 = 2589 habitants).  
Au cours de la lecture des divers chapitres, quelques questions ont été posées. Le Conseil communal y a répondu de façon satisfaisante.  
Les comptes ont été acceptés par 32 voix sans opposition. Le Conseil général a manifesté sa reconnaissance au Conseil communal ainsi qu'à l'administration.  
**Commission scolaire:** M. André Perrinoud, président de la commission scolaire, a donné connaissance de son rapport sur l'activité du Collège. A relever que quatre classes ont été ouvertes dans le nouveau

centre, en avril dernier. Des applaudissements très nourris ont approuvé ce compte rendu toujours très bien présenté.  
**COMMISSION DU NOUVEAU COLLEGE**  
**Commission des rapports:** En remplacement de M. Arthur Wetterli, démissionnaire, Mme Jacqueline Bourquin a été nommée membre de la commission du nouveau collège et M. André Perrinoud, membre de la commission des rapports.  
**Jardin d'enfants:** L'effectif du jardin d'enfants poursuivant sa courbe ascendante, le Conseil communal, pour remédier aux solutions provisoires prises l'automne dernier, propose d'aménager un deuxième local dans l'immeuble de la Rosière qui abrite déjà une classe du jardin d'enfants. Pour permettre cette réalisation, il a sollicité un crédit de 19,000 fr. qui a été accordé par 31 voix, sans opposition.  
**Centre scolaire secondaire de Colombier:** Le comité directeur du Centre scolaire secondaire de Colombier et environs (CESSCOLE) a invité les Conseils généraux des communes membres à garantir un emprunt de 2,000,000 fr. destinés à consolider le crédit de construction.  
Cette demande a été acceptée par 32 voix, sans avis contraire.  
**Logements pour personnes âgées:** La commission spéciale chargée de l'étude de la construction de logements en faveur des personnes âgées a chargé le Conseil communal de consulter le Conseil général en vue d'obtenir un crédit de 10,000 fr. devant permettre la présentation d'avant-projets.  
Cette proposition a été approuvée par 30 voix, sans opposition.  
**Cimetière:** Le Conseil communal a l'intention de faire poser des bordures préfabriquées le long de l'allée et des passages transversaux du cimetière. Il aimerait également poser un « tapis enrobé dense » et installer un bassin de jardin en béton. Il profiterait aussi d'aménager un parc à véhicules. Le coût des travaux est estimé 8800 fr. Ce crédit a été accordé par 32 voix, sans avis contraire.  
**Poids public:** L'état actuel du poids public réclame une sérieuse réflexion. Le devis y relatif se monte à 5000 fr.  
Après plusieurs discussions, le Conseil général a estimé que cet objet n'avait plus beaucoup d'utilité et qu'il paraissait superflu d'y investir une nouvelle somme. En conséquence, il s'est prononcé pour la suppression du poids public par 24 voix contre 2.  
**Achat de terrain:** En vue de l'élargissement des voies d'accès dans le quartier des Planches, l'exécutif a sollicité l'auto-

risation d'acheter une surface d'environ 450 m2 de terrain. Cette transaction a été approuvée à l'unanimité.  
**Epuration des eaux usées:** En automne 1970, la station d'épuration des eaux usées de Boudry - Cortailod entrera en activité. Sur la base des renseignements reçus du comité directeur et obtenus grâce à diverses statistiques, il apparaît que les frais incombant à la commune de Cortailod pour l'exploitation de cette station se monteront annuellement à environ 100,000 fr. Il appartient donc au Conseil communal de trouver de nouvelles recettes pour couvrir ce montant. Un rapport a été établi prévoyant l'augmentation de la taxe prélevée sur le bordereau d'impôt ainsi qu'une nouvelle taxe calculée sur la consommation de l'eau.  
Les propositions ne rencontrent pas l'approbation du Conseil général qui à l'unanimité, renvoie cet objet devant une commission spéciale.  
**Chemin des Landions:** Suivant la proposition du Conseil communal, la voie d'accès reliant la route cantonale (route de l'Aréuse) au quartier des Landions s'appellera à l'avenir « Chemin des Landions ».  
**DIVERS**  
Les divers ont provoqué certaines discussions se rapportant à la date de la prochaine séance du législatif, à la plage, au plongeur qui ressemble toujours à la tour de Pise, à l'assurance maladie des employés communaux, aux conduites de l'égoût du réseau communal et de celui intéressant la station d'épuration, à des passages de sécurité pour piétons, au plan général de la circulation, à la barrière de l'escalier conduisant à la station T.N., à la tranquillité publique, spécialement à la rue des Coteaux, etc.  
Le Conseil communal a répondu à plusieurs questions et a pris note de diverses suggestions.  
Le directeur des bâtiments a annoncé qu'à l'issue de la séance, les membres du Conseil général auraient la possibilité de visiter les classes situées dans le nouveau Centre scolaire.  
Le président a levé la séance à 21 h 50.

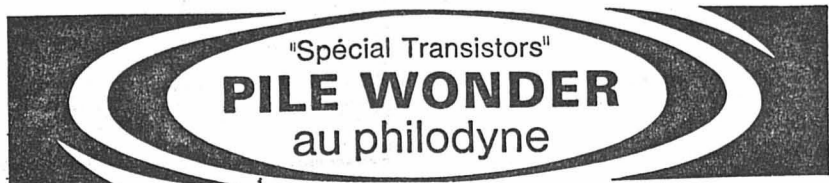
**VIGNOBLE - VIGNOBLE**

**Le Conseil général adopte les comptes 1968 Situation financière saine à Cressier grâce au produit des impôts**

De notre correspondant:  
Le Conseil général de Cressier s'est réuni dernièrement avec, à l'ordre du jour:  
● l'examen des comptes 1968;  
● des nominations statutaires;  
● une demande de crédit de 135,000 fr. pour la pose d'un canal-égout aux Argilles;  
● une demande de crédit de 110,000 fr. en vue de l'extension du réseau d'eau, d'électricité et de l'éclairage public, dans le même secteur;  
● une demande de crédit de 60,000 fr. pour l'aménagement du chemin de la Chapelle;  
● des communications du Conseil communal au sujet de la suppression des passages à niveau;  
● la nomination de deux délégués au conseil intercommunal de la Chatellenie de Thielle.  
Les comptes 1968, après attributions et constitutions de certaines réserves, bouclent par un bénéfice de 4023 fr. 75. Le résultat des comptes est excellent; il provient d'une augmentation du produit des impôts, aussi bien des personnes morales que des personnes physiques.  
Les principales charges communales sont: intérêts passifs 10,515 fr.; frais d'administration 88,413 fr.; immeubles administratifs 9427 fr.; instruction publique 171,000 fr.; travaux publics 138,000 fr.; œuvres sociales 52,000 fr.; dépenses diverses 32,000 fr.  
Quant aux principaux revenus, ils se répartissent comme suit: intérêts actifs 50,000 fr.; impôts 424,000 fr.; électricité 70,000 fr.; service des eaux 36,000 fr.  
Dans la discussion qui suivit les comptes, un conseiller interpella le Conseil communal au sujet de l'imposition de la raffinerie, la rentrée fiscale de cette entreprise lui paraissant insuffisante.  
Il lui fut répondu que cette entreprise bénéficie des allègements prévus par la loi fiscale cantonale. Ce problème reste donc à l'étude.  
Au chapitre de l'électricité, M. Descom-

bes souhaila que ce service ne devienne pas un impôt indirect. A l'unanimité, les comptes 1968 sont acceptés.  
**NOMINATIONS STATUTAIRES:** Sont élus à l'unanimité: MM. Marc Jenzer, libéral, président; Roland Tschanz, radical, vice-président; Jean-Claude Meyer, socialiste, secrétaire; Léo-Patrice Billeter, libéral, vice-secrétaire; Roland Haemmerli, radical, Alfred Marcuard, socialiste questeurs; Traugott Zbinden, libéral, vice-questeur.  
Sont également élus à la commission financière: MM. Roland Tschanz et Jacques-Edgar Ruedin, radicaux, Jean-Claude Meyer, socialiste, Marc Jenzer et Alexandre Ruedin, libéraux.  
Avant de quitter son siège présidentiel, M. Cyril Persoz remercia les conseillers généraux, le Conseil communal et le personnel communal du travail accompli. Il félicita tous ceux qui consacrent beaucoup de temps à la cause publique. Il cita quelques réalisations de l'année qui s'écoule, à savoir: l'inauguration de la Salle Vallier et du caveau communal.  
D'autres tâches attendent le Conseil général et il souhaila que cette année on puisse passer au début des travaux concernant la halle de gymnastique, la piscine, le terrain de football et l'épuration des eaux.  
En terminant, M. Persoz félicita les heureux élus au Grand conseil: MM. Jean Georges Vacher et André Ruedin, et M. Jacques-Edgar Ruedin, élu président du Tribunal II de Neuchâtel. C'est la première fois que Cressier voit un de ses citoyens accéder à la magistrature judiciaire.  
M. Jenzer remercia les conseillers généraux de la confiance qui lui était témoignée. Il adressa quelques paroles de reconnaissance à son prédécesseur qui a dirigé avec attention et autorité les travaux du Conseil général. Il remercia également le Conseil communal de la tâche qu'il accomplit d'une manière consciencieuse et forma le vœu que les intérêts communaux soient gérés avec soin.  
C'est à l'unanimité que le Conseil général accorda les crédits de 135,000 fr. et 110,000 fr. dans le secteur des Argilles, nécessaires par le développement de ce quartier et l'implantation de trois maisons.  
A l'unanimité aussi, un crédit de 60,000 francs fut accordé pour l'aménagement du chemin de la Chapelle et son raccordement au chemin des Narches. Ce chemin est construit en vue d'alléger le trafic sur le tronçon de la rue Molondin, notam-

ment aux abords de l'Hospice, de la Chapelle et du cimetière.  
**RN 5: POUR L'AUTOMNE!**  
M. Henri Berger, président du Conseil communal rapporta ensuite sur la suppression des passages à niveau et la construction du réseau routier au sud des voies CFF. En fonction de l'échangeur de la RN 5, prévu à l'ouest de Cressier, les plans primitifs devront être revus. L'autorité communale pense passer à la réalisation de la route au sud des voies cet automne et débiter avec la construction du sous-voie au printemps 1970.  
Deux délégués au conseil intercommunal de la Chatellenie de Thielle furent désignés. Il s'agit de MM. Etienne Jeanneret, libéral et Max Hauser, socialiste.  
Dans les divers, des interpellations furent faites concernant la circulation dans les chemins vicieux reliant Cressier au Landon. Il fut souhailé que la route cantonale actuelle soit conservée entre ces deux localités.  
M. André Ruedin interpella également au sujet du drainage en demandant que cette étude soit activée et au sujet de la zone de verdure Shell.  
Quant à M. Aubry, il demanda des renseignements concernant la gratuité des tables mises à disposition par le Conseil communal aux sociétés du village et concernant le règlement de la Salle Vallier.  
D'autres conseillers interpellèrent encore le Conseil communal au sujet du parcage à la route de Neuchâtel et du « stop » près de l'immeuble Pellaton.  
Les chefs des dicastères respectifs renseignèrent les interpellateurs. C'est ainsi que l'on apprit, en ce qui concerne la circulation que tout prochainement des contrôles de police seront faits par la police cantonale, en l'occurrence la brigade mobile. Il s'agira d'une première étape d'instruction. Des avertissements seront d'abord donnés, puis on passera aux contraventions.  
Le chef du dicastère de police en est arrivé à cette solution parce que trop d'abus ont été constatés dans le village, que ce soit aussi bien au point de vue de la vitesse qu'à celui du stationnement. Il est bien connu que la peur du gendarme est le commencement de la sagesse! M. Grisoni souhaila que la population de Cressier se montre — après la période d'instruction — plus disciplinée en matière de circulation.  
Cette séance se termina par le traditionnel verre offert par le Conseil communal à l'occasion des comptes.



OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

## CABLES CORTAILLOD

Notre bureau des méthodes est actuellement en plein développement.

Pour assurer ce développement, nous désirons engager

### AGENT DES MÉTHODES

Ce futur collaborateur se verra confier des travaux d'analyses de postes de travail, de chronométrage et l'établissement de dossiers de machines.

Nous cherchons un agent ayant acquis une bonne expérience dans une activité similaire, possédant de bonnes connaissances théoriques (Cours BTE, ASET ou équivalents) et pouvant rapidement s'adapter à une tâche nouvelle et indépendante.

Nous offrons :

- emploi stable
- activité variée
- rémunération correspondant aux exigences
- très bon climat de travail
- excellentes institutions sociales
- semaine de 5 jours.

Les candidats sont invités à présenter leurs offres, accompagnées des documents d'usage, au service du personnel, Câbles électriques, 2016 Cortaillod. Tél. (038) 6 42 42.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL  
DE LA STATION D'ÉPURATION DES EAUX  
DE LA SAUNERIE, COLOMBIER

Le poste

### d'AIDE - SURVEILLANT

de la

Station d'épuration des eaux de la Saunerie, à Colombier (STEP), est mis au concours. Entrée en fonction et conditions : à convenir. Adresser les offres, accompagnées du curriculum vitae, au président du comité directeur, M. René Strohhecker, Vaudijon 4, 2013 Colombier, tél. 6 35 45, jusqu'au 15 juin 1969.

Le comité directeur.

Grande entreprise de Lausanne cherche

### UN CHEF QUALIFIÉ

en mesure de prendre la responsabilité de son service

#### entretien de l'immeuble

Cette activité, indépendante et variée, s'adresse plus particulièrement

- à un candidat âgé de 30 à 40 ans,
- sachant diriger une équipe d'une vingtaine de nettoyeurs et nettoyeuses,
- apte à organiser et à planifier le travail.

Il est offert :

- un salaire en rapport avec les exigences du poste,
- tous les avantages sociaux d'une grande entreprise moderne.

Les personnes intéressées sont invitées à faire leurs offres complètes sous chiffres PO 902,489 à Publicitas, 1002 Lausanne. Discretion assurée.

MÉTAUX PRÉCIEUX S.A., Neuchâtel  
cherche pour son service d'achats

## employée de bureau

qualifiée, de préférence de langue maternelle allemande.

Entrée à convenir.

Place stable et avantages sociaux d'une grande entreprise.

Faire offres, avec curriculum vitae et copies de certificats, au service du personnel. Pour de plus amples renseignements, prière de téléphoner au No (038) 5 72 31.

# Nobellux

WATCH CO S.A.

cherche pour travail en atelier

### HORLOGER-DÉCOTTEUR

personnel étranger avec permis C accepté.

S'adresser à Nobellux Watch Co S.A., 4, rue du Seyon, 2001 Neuchâtel  
Tél. (038) 4 16 41.

  
L'annonce  
reflet vivant  
du marché

Pour notre agence générale de Neuchâtel, nous cherchons

## secrétaire

de langue maternelle française pour correspondance et travaux de bureau.

NOUS DEMANDONS :

- habile sténodactygraphe
- initiative et ponctualité dans le travail.

NOUS OFFRONS :

- activité intéressante
- bonne rémunération
- conditions de travail agréables. Semaine de 5 jours
- prestations sociales d'une grande entreprise.

Prière d'adresser les offres manuscrites, avec curriculum vitae, copies de certificats, prétentions de salaire et photographie, à

**Winterthur**  
ACCIDENTS

Agence générale de Neuchâtel, direction : André Berthoud, Saint-Honoré 2, 2001 Neuchâtel.

  
LE CENTRE DE  
PSYCHOLOGIE  
APPLIQUÉE  
MAURICE JEANNET  
NEUCHÂTEL

cherche, pour une importante entreprise spécialisée dans l'exploitation de brevets dans le domaine du chauffage un

### TECHNICIEN MÉCANICIEN ETS

particulièrement intéressé par les problèmes posés par l'étude, la construction et le développement d'appareils à gaz.

Collaborateur direct de deux ingénieurs en gaz chargés de l'extension d'un département récemment créé, le titulaire de ce poste devrait pouvoir justifier d'une expérience réelle en matière de construction mécanique, faisant intervenir des dispositifs tels que vannes, pompes, échangeurs, etc.

Il s'agit d'un poste intéressant et qui permettrait à un ingénieur-technicien pouvant justifier de quelques années de pratique d'augmenter l'étendue et la diversité de ses connaissances professionnelles.

Les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir leur candidature, accompagnée d'un curriculum vitae détaillé, de copies de certificat et d'une photographie, au Centre de Psychologie appliquée, M. Jeannet, psychosociologue conseil, Vy-d'Etra 5, 2014 BOLE (NE).

Les offres ne seront transmises à l'entreprise qu'avec l'accord formel des intéressés.



Beau choix  
de cartes de visite  
à l'imprimerie  
de ce journal

HUGUENIN & FOLLETTE, NEUCHÂTEL  
PORTES-ROUGES 163,

fabrication de verres de montres et articles en matière plastique, cherchent

## MÉCANICIEN

faiseur d'étampes ou mécanicien connaissant la fabrication des moules pour les matières plastiques.  
Tél. (038) 5 41 09.

Nous cherchons un

### ferblantier d'atelier

ou un ferblantier de bâtiment qui serait formé dans la spécialité

### d'ornements de toiture

Travail intéressant et varié. Place stable et bien rétribuée pour un ouvrier capable. Travail seulement en atelier. Fonds de prévoyance. USINE DECKER S.A. 2000 Neuchâtel Belleveaux 4.

FABRIQUE MARET, 2014 Bôle  
cherche

### EMPLOYÉ DE BUREAU

pour comptabilité industrielle et organisation interne. Travail intéressant et varié pour personne ayant initiative et expérience. Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres avec curriculum vitae et prétentions de salaire.

Entreprise de la branche mécanique, Neuchâtel,

cherche

## AGENT DE PLANNING

expérimenté

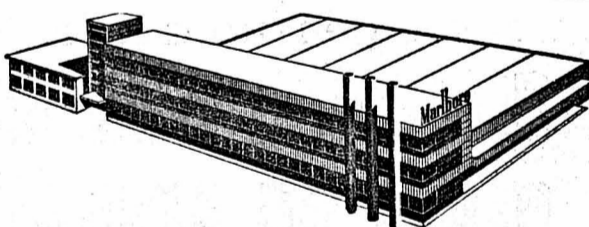
Nous offrons :

Une activité intéressante comportant des responsabilités, avec possibilité d'avancement.

Nous demandons :

Une formation de base mécanique, des aptitudes administratives et un esprit d'adaptation.

Faire offres manuscrites, avec curriculum vitae et prétentions de salaire, sous chiffres DA 1406 au bureau du journal.



Nous cherchons, pour notre centre de production à Serrières, quelques

### ouvriers et ouvrières

de nationalité suisse ou étrangers au bénéfice d'un statut hors contingent, âgés de 25 à 40 ans, pour différents postes dans nos départements de fabrication.

Travail en équipe alternative.

Prendre rendez-vous avec le chef du personnel, tél. (038) 5 78 01, interne 220.

FABRIQUES DE TABAC RÉUNIES S.A.,  
2003 Neuchâtel.

  
Portescap  
Le Porte-Echappement  
Universel SA  
Service du Personnel  
La Chaux-de-Fonds Suisse  
165, rue Numa-Droz  
Téléphone 039 34267

cherche, pour son département Production,

### OUVRIERS SPÉCIALISÉS

connaissant le travail sur machines-outils pour exécuter des travaux de petites séries et réglages simples de mécanique de précision.

Bonne connaissance des instruments de mesure exigée.

Faire offres, se présenter ou téléphoner à Portescap, 157, rue Jardinière, 2300 la Chaux-de-Fonds.

NEUCHÂTEL

engage pour son  
SUPERMARCHÉ  
LA TREILLE



## VENDEUSES RAYON MÉNAGE

Prestations sociales d'une grande entreprise.  
Adresser offres à  
COOP, département ménage, Treille 4,  
Neuchâtel, tél. 4 02 02.

Magasin spécialisé cherche, pour entrée immédiate ou à convenir, un

## vendeur photo

(débutant aimant la photo serait formé)

Nous offrons un travail varié et tous les avantages sociaux d'une entreprise moderne, de moyenne importance, mais en pleine évolution.

Envoyez vos offres ou téléphonez pour prendre rendez-vous à :

TORRE - AMSA - Aux Arts Ménagers S.A.  
Fausses-Brayes  
2000 NEUCHÂTEL  
Nouveau numéro de téléphone : (038) 5 76 44.

F. KAPP, horlogerie  
Sablon 48 - Neuchâtel  
cherche

### HORLOGER-DÉCOTTEUR

fonctionnant comme chef d'atelier.

Salaire au mois selon entente. Entrée : début août ou à convenir. Tél. 5 45 71.

Magasin spécialisé de la ville cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir,

## vendeuse

ou employée

ayant de l'initiative et quelques notions de la vente.

Travail varié, semaine de 5 jours. Adresser offres manuscrites à AX 1403 au bureau du journal.

Entreprise de nettoyages cherche

### OUVRIER

suisse. S'adresser à R. Schaffter, Tél. (038) 4 09 46.



Carrosserie d'Auvernier  
L. GROSJEAN

Atelier ultra-moderne spécialisé - Peinture au four - Marbre pour redresser les châssis

cherche :

### TÔLIERS EN CARROSSERIE PEINTRES EN VOITURES

Entrée immédiate ou à convenir, bon salaire à personne capable, avantages sociaux. Tél. (038) 8 45 66.



Je cherche

### SOMMÈLIÈRE

et jeune fille pour aider le soir de 19 h à 23 heures. Bar Le Puck, Saint-Blaise. Tél. 3 23 30.

**Cherchons pour 1-2 mois ou plus**  
(à votre convenance)

DACTYLOS  
STÉNOGRAPHES  
SECRETAIRES

Bons salaires, emplois intéressants dans des entreprises en vue. Libre choix de la date et de la durée du mandat. Avantages sociaux. Téléphonez-nous.

adia interim

Faubourg de l'Hôpital 13  
Neuchâtel Tél. (038) 4 74 14

**Pourquoi vous contenter d'une autre, alors que vous pouvez vous offrir une Elna?**

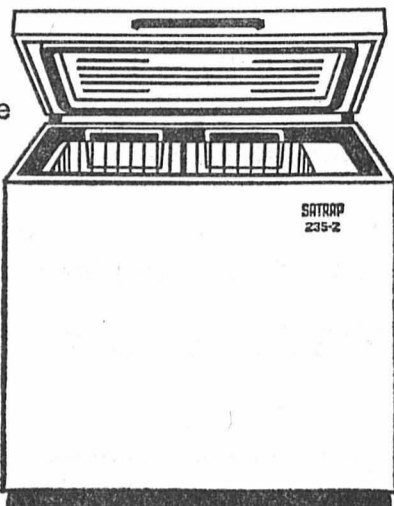
Connaissez-vous une couture plus élastique que l'overlock Elna (pour le tricot, par exemple) ou une couture plus solide que la couture triple Elna? Connaissez-vous la machine à coudre suisse dont le moteur est fabriqué dans sa propre usine, avec 5 ans de garantie? Connaissez-vous une machine à coudre suisse capable de coudre rapidement ou lentement tous les tissus, des plus fins aux plus épais, avec la même force de pénétration, comme le peut l'Elna, grâce à sa pédale électronique? Si vous trouvez une autre machine à coudre qui réalise tout ce que peut faire l'Elna Supermatic, nous vous la payons! Venez juger vous-même au plus proche magasin Elna. A côté des nombreux modèles Elna, dès Fr. 395.-, vous y trouverez aussi la seule machine à coudre compacte et sans problème: l'Elna Lotus.



L. Simonetti, rue de l'Hôtel-de-Ville 6 (Immeuble Saint-Honoré 2) Neuchâtel Tél. 5 58 93

**C'est tellement avantageux de congeler!**

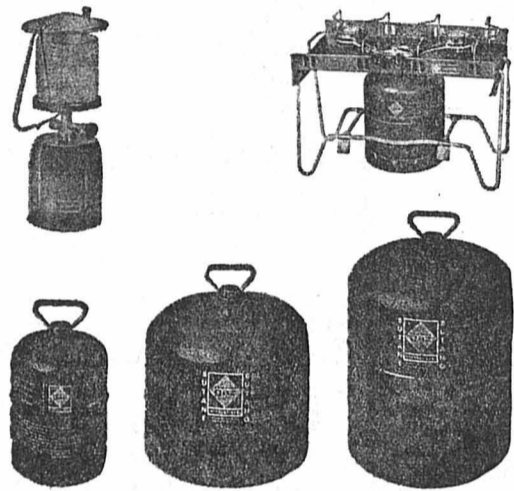
Alors même que ce box frigorifique ne coûte que fr. 550.-, nous vous offrons lors de son achat un bon pour produits congelés Gold Star d'une valeur de fr. 40.-. A ce moment, ce box ne vous coûte plus que fr. 510.-.



**Demandez nos prospectus**

**510.-** avec timbres coop **SATRAP**

**CAMPING - GAZ - INTERNATIONAL**



A louer des **caravanes** 4 et 6 places pour vos vacances, avec ou sans plaque de police. Tous renseignements auprès de la Carrosserie Paul Schelly, 2068 Hauterive (NE). Tél. (038) 5 93 33.

Dem. à acheter

**PIANO**  
Famille d'agriculteur de la vallée des Ponts demande à acheter, pour les enfants, piano brun en bon état. Bas prix, paiement comptant. Faire offres, avec indication de prix et marque, sous chiffres P. 460160 N à Publicitas S.A., 2300 la Chaux-de-Fonds.

Collectionneur privé cherche

**PIÈCES D'OR DE 10 FR.**  
suisses et paie 150 fr. pièce. Tél. (021) 74 13 36.

**BAILLOD**  
NEUCHÂTEL TÉL. 5 43 21 BASSIN 4

Magnifiques

**jeunes teckels**

connus partout, avec pedigree. Prix à partir de 250 fr. plus vaccin. Tél. (021) 24 22 15.

Venez visiter et essayer tous les modèles

**ALFA ROMEO**

Alfred SCHWEIZER, Gouttes-d'Or 17 - Neuchâtel Tél. 5 80 04

concessionnaire pour le bas du canton

**OFFRES D'EMPLOIS**



NEUCHÂTEL

demande

**filles ou garçons de buffet**

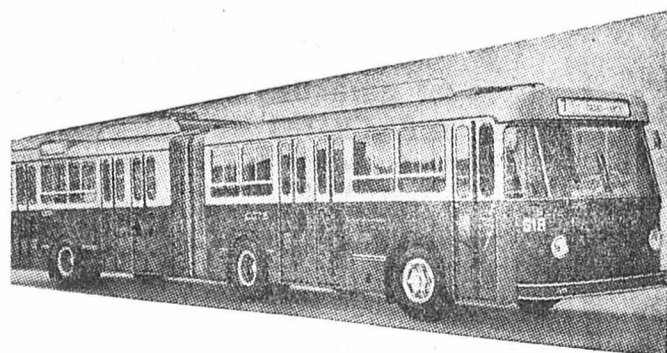
Se présenter ou téléphoner au 4 30 30.

Si vous avez la volonté d'améliorer votre avenir Si vous êtes disposés à passer un examen de candidature Nous sommes prêts à envisager votre engagement en qualité de

**CONDUCTRICE ou CONDUCTEUR**

de véhicules de transports publics

Nous assurons à nos frais votre formation entière. Nous vous offrons un bon salaire, des prestations sociales avantageuses, une caisse de pension.



**Compagnie Genevoise des Tramways Electriques**

Les conditions d'emploi ainsi que les formules de demande d'engagement peuvent être obtenues par téléphone au No (022) 25 02 60, interne 17.

**Jeanneret & Cie**  
Au Confort Ménager

Seyon 26 - 28 - 30 - Neuchâtel - Tél. 5 45 24

cherchent pour leur rayon ménager en plein développement et pour date à convenir un

**monteur électricien**

capable de travailler seul. Jeune homme aimable, consciencieux et aimant le contact avec la clientèle aura la préférence. Permis de conduire indispensable. Ambiance de travail agréable. Adresser offres à la direction ou téléphoner au 5 45 24.



Nous cherchons

**VENDEUSE**

pour notre magasin Coop, les Ponts-de-Martel.

Entrée immédiate ou à convenir.

Adresser offres à : Coop bureau de vente, Serre 90, la Chaux-de-Fonds, tél. (039) 3 27 23.



cherche pour entrée immédiate ou à convenir

**UN EMPLOYÉ SUPÉRIEUR**

pour collaborer à son département exportation.

Connaissance de l'allemand et de l'anglais exigée. Possibilité de se créer une situation intéressante, éventuellement de voyager.

Faire offres, avec curriculum vitae, à la Direction d'Universo S.A., 82, av. Léopold-Robert, 2300 la Chaux-de-Fonds.

**interimat** s.a.

personnel intérimaire  
Case 60 - 1009 Pully - 021-296764/65

cherche pour tout de suite ou date à convenir

**PROGRAMMATRICES  
TÉLÉPHONISTES  
TELEXISTES  
RÉCEPTIONNISTES**

Faire offres, avec curriculum vitae et certificats, ou prendre contact téléphonique.



engagerait pour l'atelier :

**emboîteur ou emboîteuse qualifiée metteuse en marche pour pièces soignées viroleuse-centreuse**

Faire offre ou se présenter :

**Montres FRECO FREY & Cie S.A.**  
15, rue Bubenber 2500 Bienne  
Tél. 2 48 37 - 3 99 23

Nous cherchons

**1 employée**

bonne dactylographe, pour facturation et divers travaux de bureau.

Emploi à mi-temps, 14 h à 18 h, semaine de cinq jours, avantages sociaux.

Entrée 4 août ou date à convenir.

R. BARDOU & Cie, 1-3, rue des Tunnels. Tél. 5 22 76.

Maison G. et E. Bouille engage immédiatement

**ouvriers étrangers**

avec permis B ou C. Très bons salaires pour personnes habiles. Tél. (038) 5 77 33.

Bureau de Neuchâtel cherche, pour entrée à convenir, si possible le 1er juillet,

**DACTYLO**

possédant de très bonnes connaissances d'anglais. Semaine de 5 jours.

Faire offres avec curriculum vitae et références, sous chiffres FP 1310 au bureau du journal.

**Gains accessoires importants**

Nouvelle méthode de vente. Voiture et téléphone demandés. Etranger avec permis C accepté. Prendre rendez-vous par téléphone le jeudi 5 juin, de 10 à 14 heures, au No (038) 3 31 26. Discretion assurée.



**LA FABRIQUE D'ÉBAUCHES DE PESEUX S.A.**

engage, pour entrée immédiate ou date à convenir :

**ouvrier**

pour manutention ;

et

**ouvrières**

Faire offres ou se présenter au bureau de la Fabrique, 34, rue de Neuchâtel, 2034 Pesieux. Tél. (038) 8 11 51.

MAGASIN DE TABAC, à l'ouest de la ville, cherche

**VENDEUSE**

au mois ou à l'heure. Bon salaire, au mois ou à l'heure.

Pour renseignements : tél. 5 73 45.

Entreprise de maçonnerie et béton armé de Lausanne cherche, pour ses chantiers,

**CHAUFFEUR**

pour son camion M.A.N. Faire offres sous chiffres PZ 902 522 à Publicitas S.A., 1002 Lausanne.

AU BOCCALINO, SAINT-BLAISE cherche

**CUISINIER**

désirant se perfectionner au contact d'un grand chef de cuisine.

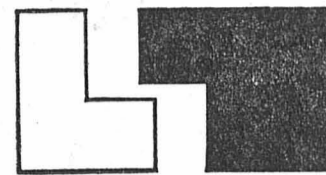
Entrée immédiate ou à convenir.

Téléphoner au 3 46 80.

Pour renforcer notre équipe de livraison, nous engageons

**chauffeur poids lourd**

S'adresser à Meubles Perrenoud S.A., Cernier, tél. 7 13 41.



**piersa sa marin**

usine d'éléments préfabriqués en béton

cherche

pour compléter son équipe technique :

**1 dessinateur en génie civil ou bâtiments**

pour l'établissement des plannings de fabrication et de transports.

**1 mécanicien, serrurier ou menuisier**

sachant dessiner, pour l'étude des moules et la recherche de nouvelles matières telles que : résine, plastique, etc.

Les candidats suisses ou étrangers, ouverts aux nouvelles méthodes de construction, trouveront un champ d'activité intéressant, une situation stable et un salaire correspondant aux qualités de la personne.

Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres avec curriculum vitae et présentations de salaire, à Piersa S.A. - Eléments préfabriqués en béton - 2074 Marin (NE) - Tél. (038) 3 10 41.

Home d'enfants, Villars-Chesières, cherche

**aide de ménage**

Ecrire sous chiffres P.M. 28 991, à Publicitas, 1002 Lausanne.

On cherche

**CUISINIER**

Travail agréable, bon gain. Tél. (038) 7 94 51. Hôtel du Chasseral.

Nous cherchons une

**SOMMELIÈRE (IER)**

Très bon gain. Téléphoner le matin au No 5 20 13.

On cherche

**aide de cuisine**

Conditions de travail agréables. Bon gain, étranger accepté. Tél. (038) 7 94 51. Hôtel du Chasseral.

Restaurant cherche

**sommelière**

Travail agréable avec deux horaires. Tél. (038) 8 12 12.



**L'annonce reflet vivant du marché**

Dem. d'emplois

**Employée de bureau**

cherche travail à la demi-journée, le matin. Tél. 6 31 24 le matin ; 3 28 77 l'après-midi.

**Technicien d'exploitation**

branches annexes de l'horlogerie cherche changement de situation.

Faire offres sous chiffres P. 300,354 N, à Publicitas S.A., 2001 Neuchâtel.

**Dessinateur technique**

marié, 6 ans de pratique, cherche place stable dans bureau technique de Neuchâtel ou des environs pour entrée immédiate ou date à convenir. Adresser offres écrites à CZ 1405 au bureau du journal.

**Employée de bureau**

cherche emploi à mi-temps, comme facturière, ou autres travaux de bureau. Adresser offres écrites à BY 1404 au bureau du journal.

**REMERCIEMENTS**

Profondément touchée par les témoignages de sympathie reçus lors de son grand deuil, la famille de

Madame Janine GRANDJEAN remercie toutes les personnes qui l'ont entourée pendant ces heures douloureuses, et les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance. Les présences, les messages ou les envois de fleurs lui ont été un précieux réconfort. Colombier, mai 1969.

Très touchée par les marques de sympathie reçues, la famille de

Madame Marguerite TSCHUDIN remercie tous ceux qui ont pris part à son deuil par leurs messages et envois de fleurs. Neuchâtel, mai 1969.

La famille de

**Monsieur Walter-P. ZAUGG**

profondément touchée des nombreuses marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées lors de son deuil, remercie toutes les personnes qui l'ont entourée par leur message, leur présence ou leur envoi de fleurs, et leur exprime sa très sincère reconnaissance et sa profonde gratitude.

Neuchâtel, mai 1969.

# disques 33 tours

Stéréo, 33 cm 

chants folkloriques de la vieille Russie

par **IVAN REBROFF**

Baisse!

le disque seulement

**12<sup>50</sup>** (au lieu de 16.—)

# Marchés MIGROS

rue de l'Hôpital  
avenue des Portes-Rouges

**MIGROS Multipack**

## Cassettes pour enregistreurs (type Philips)

Bande polyester (Made in USA)

**C 60** (2 x 30 min.) la pièce = 4.—  
**2 cassettes = 7.—** (au lieu de 8.—)

**C 90** (2 x 45 min.) la pièce = 6.—  
**2 cassettes = 10.—** (au lieu de 12.—)

**C 120** (2 x 60 min.) la pièce = 7.50  
**2 cassettes = 13.—** (au lieu de 15.—)

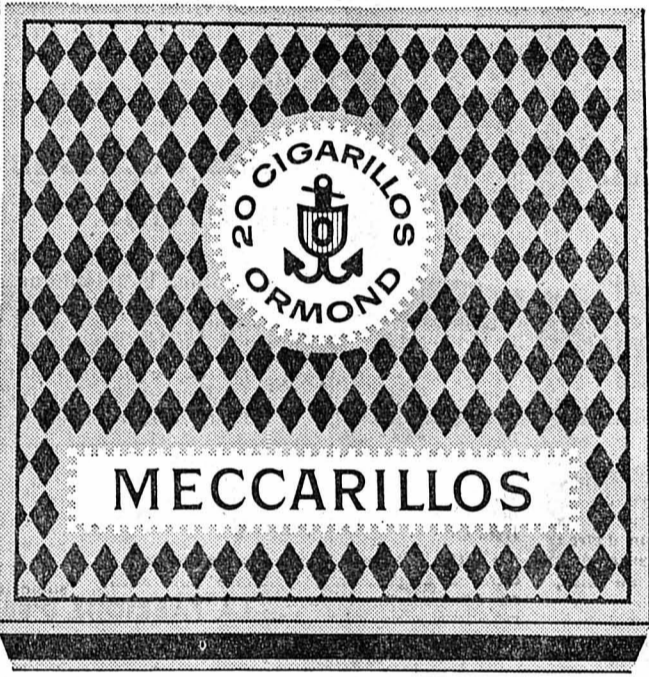
## MECCARILLOS



Une main heureuse...

... qui sait choisir un élégant cigarillo, au format discret, dont l'arôme satisfait les fumeurs les plus exigeants.

20 cigarillos roulés main, cape de tabac naturel fr. 2.—



**OCCASION**

**Renault R16 Grand Luxe**  
gris métallisé, parfait état.  
**GRAND GARAGE ROBERT**  
Neuchâtel — Tél. 5 31 08  
Champ-Bougin 36 - 38

**Vespa 125**  
à vendre à prix avantageux, pour cause de décès.  
12.000 km, marche et entretien parfaits.  
Tél. (039) 2 55 20.

Particulier vend **FIAT 125**  
modèle 1968, 30.000 km, état de neuf, 7500 fr. expertisée.  
Tél. 3 28 18.

**OCCASION**

**RENAULT R4 BREAK**  
1967, grise, peu roulé.  
**GRAND GARAGE ROBERT**  
Neuchâtel — Tél. 5 31 08  
Champ-Bougin 36 - 38

Votre voiture au garage ?  
Aucun problème

Un autre véhicule avec plaques vous attend chez

### AUTO-LOCATION

A. WALDHERR  
Station Mobil  
Tél. (038) 4 12 65 - 5 93 55  
Quai Perrier, Neuchâtel  
Location à partir de 15 fr. la journée et 15 c. le km.

**OCCASION**

**RENAULT R 10 Luxe**  
1967, peu roulé.  
**GRAND GARAGE ROBERT**  
Neuchâtel — Tél. 5 31 08  
Champ-Bougin 36 - 38

**SIMCA 1500 BREAK 1965** 8 CV, rouge, 5 portes, intérieur simili.

**SIMCA 1500 GLS 1966** 8 CV, beige, 4 portes, intérieur simili. Révisée.

Facilités de paiement  
Essais sans engagement

**GARAGE DU LITTORAL**  
**SEGESSEMAN & FILS - NEUCHÂTEL**  
Pierre-à-Mazel 51 - Tél. 5 99 91  
Début route des Falaises

**OCCASION**

**OPEL REKORD 1700**  
1963, bas prix.  
**GRAND GARAGE ROBERT**  
Neuchâtel — Tél. 5 31 08  
Champ-Bougin 36 - 38

A vendre **FIAT 600**  
moteur révisé.  
Tél. 5 25 30, de 12 h 30 à 13 h 30.

A vendre **Mercedes 190**  
parfait état mécanique, intérieur et extérieur impeccables. — Tél. 8 24 12, heures des repas.

A vendre **R 4**  
30.000 km, blanche.  
Tél. (038) 6 50 36.

A vendre **Spitfire MK II**  
Cabriolet Sport 2 + 1 places, voiture très soignée. Garantie 3 mois.  
Prix Fr. 4900.—  
Grandes facilités de paiement.

Garage R. Waser  
2000 Neuchâtel

A vendre **FLORETT Super 1965**  
9300 km, expertisée, en parfait état; plaques et assurances payées pour 1969.  
Fr. 700 fr.  
Tél. 5 92 79.

**OCCASION**

**Opel Kadett**  
1965, blanche.  
**GRAND GARAGE ROBERT**  
Neuchâtel — Tél. 5 31 08  
Champ-Bougin 36 - 38

**OCCASIONS**

**OPEL Kadett Luxe**  
année 1965 - 2 portes  
40.000 km - blanche.  
Très bon état.  
Prix intéressant.  
Facilités de paiement.

GARANTIE 3 mois  
6500 km

**OK**

**GARAGE du ROC**  
HAUTERIVE / Neuchâtel — Tél. 3 11 44

**OCCASION**

**R 4 Export**  
1967, 15.000 km, gris clair.  
**GRAND GARAGE ROBERT**  
Neuchâtel — Champ-Bougin 36-38  
Tél. 5 31 08

**DUQUENNE-CHARCUTERIE**  
TEL. 5 14 56 5 66 21  
SEYON 5

**Margot**  
Savoureux et avantageux

**POITRINE de VEAU**  
rôtie ou farcie

**UNE AFFAIRE**

1 divan-lit 90 x 190  
1 protège-matelas  
1 matelas à ressorts (garanti 10 ans)  
1 divet léger et chaud  
1 oreiller  
1 couverture laine  
2 draps coton extra

les 8 pièces :  
Fr. 245.—  
G. KURTH  
1038 Bercher  
Tél. (021) 81 82 19

mes pieds ont 20 ans!



Jeune **paysanne**  
de 16 ans cherche échange avec jeune fille du même âge pour les vacances d'été et d'automne.  
Famille Schachtler, Kôniztal 8, 3098 Kôniz.  
Tél. (031) 53 12 92.

Véhicules à moteur

A vendre **2 CV**  
1963. Tél. (038) 5 68 47 entre 18 et 20 heures.

A vendre **Opel Olympia**  
1958, pneus, batterie, dynamo en très bon état.  
Tél. (038) 3 11 48 ou 3 17 35.

A vendre **TRIUMPH SPITFIRE MK 3**  
modèle 1967, 43.000 km, expertisée, en parfait état, 5800 fr.  
Tél. 3 28 18.

**SUZUKI**  
250 cmc, 9500 km, 1968, en parfait état.

**VESPA**  
1964, en bon état.  
Cycles-motos, Schenk-Sports, Neuchâtel - Chavannes 15.

A vendre **Vespa 125**  
Tél. 5 13 34, heures de bureau.

A échanger **vélocoteur**  
Cilo contre vélo de dame.  
Tél. 5 07 21, le soir.

**OCCASION**

**RENAULT R 16 <TS>**  
1968, 16.000 km.  
Voiture à l'état de neuf.  
**GRAND GARAGE ROBERT**  
Neuchâtel — Tél. 5 31 08  
Champ-Bougin 36 - 38

**FIAT 124**  
modèle 1969, 8000 km, bleue, intérieur skai.  
Francy-Automobiles, tél. (021) 23 23 91 ou 92.

**OCCASION**

**FORD TAUNUS 17 M**  
1967, très soignée.  
**GRAND GARAGE ROBERT**  
Neuchâtel — Tél. 5 31 08  
Champ-Bougin 36 - 38

**PEUGEOT 204 BREAK**  
modèle 1968, bordeaux, intérieur skai brun, 9000 km, voiture à l'état de neuf.  
Francy-Automobiles, tél. (021) 23 23 91 ou 92.

**OCCASION**

**Citroën 2 CV**  
1968, 14.000 km, état de neuf.  
**GRAND GARAGE ROBERT**  
Neuchâtel — Tél. 5 31 08  
Champ-Bougin 36 - 38

Les dernières nouveautés

### SPLENDIDES CUISINIÈRES

à gaz et électriques dans les grandes marques

Une année de garantie, livraison gratuite, grandes facilités de paiement, service après-vente assuré.

A partir de **198.—**

Acheter chez Jeanneret c'est ménager son budget

**Jeanneret & Cie**  
Au Confort Ménager

Seyon 26 - 28 - 30 — Neuchâtel — Tél. 5 45 24

## BERLINE GRAND TOURISME

### 404

## PEUGEOT BELLES OCCASIONS

Contrôlées, expertisées et garanties de 3 à 6 mois  
FACILITÉS DE PAIEMENT

Demandez la liste de nos occasions PEUGEOT avec détails et prix, en envoyant le coupon ci-dessous à l'Agence Peugeot de NEUCHÂTEL:

**SEGESSEMAN & FILS - GARAGE DU LITTORAL**  
Pierre-à-Mazel 51, début route des Falaises  
Tél. 5 99 91

Nom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_

désire que vous lui fassiez parvenir SANS engagement votre liste de voitures d'occasion Peugeot.

Giro : une « machination » digne d'un roman policier dirigée contre le Belge ?

MERCKX EXPULSÉ

Ritter vainqueur d'une étape empreinte d'une atmosphère de consternation

Coup de théâtre au Tour d'Italie : le maillot rose, le Belge Eddy Merckx, a été disqualifié, le contrôle anti-dopage auquel il a été soumis dimanche soir, au terme de la 16ème étape Parme-Savone, ayant été positif.

Cette nouvelle a suscité une très vive stupéfaction dans la caravane du Giro. Depuis qu'il court chez les professionnels, Merckx s'est en effet toujours soumis aux contrôles anti-doping sans protester et il n'a jamais eu d'ennuis.

Comment, dans ces conditions, a-t-il pu avoir recours à un produit dopant à l'occasion de la 16ème étape qui ne présentait aucune difficulté et à l'issue de laquelle il fut soumis à un huitième examen médical ?

QUESTION Eddy Merckx a-t-il fraudé ou a-t-il été victime d'une machination ? Telles sont les questions qui retiennent l'attention des suiveurs après le « scandale » qui a éclaté hier.

L'affaire, qui touche celui que l'on considère d'ores et déjà comme l'un des plus grands coureurs de tous les temps et que

l'on avait promu au rang de « championnisme » a plongé coureurs et suiveurs dans la plus grande consternation. Personne ne peut imaginer qu'un champion de sa classe, qu'un homme dont on a toujours loué la probité, ait pu, dans un instant d'égarement, avoir recours à un produit dopant.

GIMONDI refuse d'endosser le maillot rose de « leader »

Les coureurs du 52ème Tour d'Italie ont manifesté leur solidarité à Eddy Merckx disqualifié et exclu du Giro.

D'ailleurs, ce n'est qu'un terme de longs pourparlers avec les organisateurs du Giro et notamment avec M. Vincenzo Toriani, directeur de l'organisation, que les coureurs ont accepté de quitter Savone pour la 17ème étape qui les conduira à Pavie.

Les coureurs avaient même menacé de rester à Savone, tentant vainement d'obtenir la clémence des membres du jury qui furent cependant intraitables. C'est avec un retard de près d'une heure sur l'horaire prévu, que le départ a pu être donné.

Le revers de la médaille

Quand un coureur de deuxième ou de troisième catégorie est exclu d'une épreuve ou déclassé pour avoir usé de produits dopants, l'événement passe inaperçu. C'est à peine si le nom du coureur en question, qui figure généralement au bas du classement de l'épreuve, est lu. Mais, lorsque la mesure d'exclusion frappe un grand, le monde est renversé.

Cette émotion est logique dans la mesure où l'homme de la rue, par un phénomène difficilement explicable, tend à s'identifier à son favori. Or, Eddy Merckx, par la façon éclatante dont il a, jusqu'ici, dominé ses principaux adversaires, est devenu l'objet de l'admiration de tout le monde.

Certes, nous ne pouvons exclure d'emblée la possibilité que des gens mal intentionnés aient, à son insu, fait absorber à Merckx un produit dopant. Mais rien ne permet de l'affirmer. Nous ne nous avancerons donc pas sur la pente dangereuse qu'est celle des suppositions, car il se peut que le Belge ait effectivement volontairement usé de dopage.

Que les sept examens préalables se soient révélés négatifs ne prouvent, en fait, rien du tout. C'est, parfois, après avoir produit des efforts particulièrement violents que les champions utilisent certains stimulants, afin de se régénérer. Ils profitent, pour ce faire, d'une étape relativement facile et au terme de laquelle ils pensent qu'ils n'auront pas à subir le contrôle antidopage.

Aujourd'hui, Eddy Merckx pleure. Est-il responsable ? Est-il la victime de jaloux sans scrupules ? Quelle que soit la réponse, les aspects douloureux et mesquins de l'affaire n'échappent à personne.

boxe CHAMPIONNAT D'EUROPE WEISSBRODT ÉLIMINÉ

Lundi après-midi, la Suisse était le premier des 25 pays engagés dans les championnats d'Europe amateurs à voir tous ses représentants éliminés. Après les défaites aux points de Hans Schaelebaum, Walter Blaser et Rudolf Meier, la série s'est poursuivie avec les échecs de Claude Weissbrodt et Anton Schaar.

Le Neuchâtelois Weissbrodt a cependant livré un excellent combat contre le surwelter autrichien August Egler. Ce dernier, meilleur technicien, a forcé la décision. Aux yeux des juges, il a repoussé adroitement les assauts tumultueux de Weissbrodt. Ce dernier n'exploita pas suffisamment une défaillance de son adversaire dans le dernier round. Les bulletins du jury démontrent d'ailleurs que la bataille fut serrée : 58-59 58-59 60-59 59-58 et 59-58.

En revanche, le mi-lourd Biennois Anton Schaar a subi une défaite sans appel. Après 80 secondes d'un combat qu'il avait

voulu conduire de façon offensive, Schaar fut cuité par le gauche en arrêt du champion scandinave Raif Jensen. Schaar heurta durement le sol avec son crâne et fut compté dix.

SPORT-TOTO

Liste des gagnants du concours du Sport-Toto No 21, des 31 mai et 1er juin 1969. Le maximum de 13 points n'a pas été obtenu : Vingt-huit gagnants avec 12 points à 6701 fr. 50 ; 334 gagnants avec 11 points à 561 fr. 80 ; 2791 gagnants avec 10 points à 67 fr. 25 ; 16,807 gagnants avec 9 points à 11 fr. 15.

et qui lui permit de prendre le maillot rose. Or les contrôles furent négatifs.

C'est la raison pour laquelle l'hypothèse d'une machination n'est pas exclue par certains suiveurs. D'aucuns pensent qu'une main coupable a peut-être versé dans ses aliments ou dans un bidon quelque produit dopant que le champion belge aurait absorbé à son insu. Telle est l'impression

MERCKX PLEURE

« Je suis sûr de n'avoir pris aucun produit dopant » a affirmé Eddy Merckx en sanglotant. Allongé sur son lit, dans l'hôtel d'Albissola Superiore, le jeune champion belge a consenti, en fin de matinée, à recevoir les représentants de la presse qui avaient d'abord été poliment éconduits à l'entrée de l'hôtel.

« Que dire... comment imaginer une chose pareille... » dit en pleurant Merckx, qui son entourage ne parvient pas à reconforter. « Je suis sûr... J'en suis convaincu... Je n'ai rien pris... C'est la vérité. Jamais, jamais je n'ai pris quelque chose ».

De nombreux directeurs sportifs et des coureurs, parmi lesquels Felice Gimondi, ont rendu visite à Merckx pour l'assurer de leur solidarité, de leur confiance. Mais, ces témoignages n'ont pu mettre un frein à son désespoir de jeune champion profondément blessé par une mesure injuste à ses yeux.

UNE ÉTAPE LÉTHARGIQUE

Le Tour d'Italie, qui devait être celui de l'apothéose pour Eddy Merckx, n'est plus désormais que celui du scandale du dopage. Il va languir, quel que soit le vainqueur, quels que soient les exploits qui pourront être accomplis dans les Dolomites. Le Giro a bien pris fin lundi, à Savone.

En effet, l'épreuve, après le départ de sa vedette numéro un a perdu sa raison d'être : le duel Merckx-Gimondi, qui n'aura plus lieu cette année, ni sur les routes du Giro, ni sur celles du Tour de France.

L'atmosphère de consternation qui a connue la caravane lundi, entre Savone et Pavie, en a constitué la preuve la plus évidente.

CLASSEMENTS

Classement de la 17ème étape Savone - Pavie (182 km) : 1. Ole Ritter (Da) 4 h 48'38" (moyenne 37 km 832) ; 2. Crepaldi (It) à 32" ; 3. Sgarbozza (It) à 36" ; 4. Salina (It) ; 5. Durante (It) ; 6. Bergamo (It) ; 7. Polidori (It) ; 8. Santambrogio (It) ; 9. Lievore (It) ; 10. De Pra (It). Classement général : 1. Felice Gimondi (It) 76 h 35'02" ; 2. Zilioli (It) à 2'13" ; 3. Schiavoni (It) à 2'51" ; 4. Bitossi (It) à 3'13" ; 5. Michelotto (It) à 3'25" ; 6. Colombo (It) à 3'35" ; 7. Dancelli (It) à 6'25" ; 8. Mori (It) à 7'38" ; 9. Moser (It) à 9'59" ; 10. Carletto (It) à 14'52"

athlétisme

De la bonne graine aux championnats individuels neuchâtelois

Organisés par l'Olympic La Chaux-de-Fonds, en collaboration avec l'ANAL, les championnats neuchâtelois ont été, une fois de plus, contrariés par les éléments atmosphériques défavorables, cette fois-ci un vent lancinant et saisissant de fraîcheur.

Sur une contrée heureusement pas trop attendrie, l'entrée en matière fut vivante puisque J.-J. Montandon, détenteur du record neuchâtelois, ne put soutenir le rythme de Tendon du CA Cantonal, dès la 6ème haie du 110 m. Un autre Cantonalien, le junior Cochand s'imposa ensuite aisément, obtenant même le 3ème temps total.

VALEUREUX CADETS Agréable surprise au 100 m où pas moins de 16 « cadets » coururent les éliminatoires. Les 3 têtes de séries, Tamborini et Meier (CAC) et Ehrbar, protégé de Meisterhans, après s'être imposés nettement en éliminatoires, confirmeront leur vélocité, en particulier Meier avec deux « chronos » de 11"77 soit aussi bien que le junior Vautravers.

Au 5000 m, les frères Graber ne forcèrent pas leur allure commune, terminant allègrement, l'abstention de D. Leuba le permettant. Entre-temps, Arfino avait dominé ses modestes adversaires munis de perche, alors que C. Meisterhans, bien malgré lui, profitait de la lourde absence du valeureux Egger au lancer du poids.

DOUBLE D'ANDRES Sur 1500 m, laissant d'abord Lauenstein mener un train régulier mais peu soutenu, Andres se limitait à contrôler les habitudes de la piste de la Charrière. Dès le 1er virage de l'ultime tour, il accéléra et se détacha sans histoire.

A nouveau l'absence d'Egger avantagée un de ses camarades de club, en l'occurrence, A. Monnet, ex-détenteur du record cantonal au lancer du disque. Après des bonds peu à la hauteur (ils n'excédèrent pas 1 m 65) des seniors, améliorés de 5 cm par Cochand et, surtout par Hirschi de l'Olympic — un cadet qui pourrait s'élever, au dire de l'entraîneur R. Jacot —, Andres allait devoir s'aligner aux côtés des Graber pour parcourir 800 m. Sagement demeuré en 2ème position, il parvint à se détacher pour devancer B. Graber de 5 m aux 600 m déjà.

IMPRESSIONNANT DUEL Lâ course la plus vivante, la plus longue — si l'on peut dire ! — incertaine

qui prévaut dans la caravane qui a quitté Savone sans Merckx, sans celui qui avait déjà remporté quatre étapes dans un Giro qu'il avait dominé seize jours durant.

L'ancien champion du monde se désole dans la chambre de l'hôtel où est descendue son équipe. Il proteste de son innocence. Mais, désormais, il est trop tard. Les analyses ne donnent lieu à aucune interprétation : elles sont formelles.

TRIOMPHE ET DRAME

D'un seul coup, Eddy Merckx a perdu toutes ses illusions. Le respect des lois civiles et sportives était sa raison d'être et, aujourd'hui, il redoute d'être montré du doigt, coupable d'une fraude dont il se défend mais qui risque, dans l'esprit des innombrables supporteurs qu'il compte, de souiller son prestige.

Cette disqualification, en outre, aura de très graves répercussions sur sa saison. Merckx est possible d'une suspension d'un mois. De ce fait, il devra renoncer à participer au Tour de France dont il avait fait, avec le Giro, l'objectif principal de sa saison. Merckx n'avait pas caché son intention d'imiter Fausto Coppi et Jacques Anquetil, les deux seuls coureurs qui aient jamais réalisés le doublé « Tour-Giro ».

Ce projet n'est plus qu'un cauchemar. Le Giro le destinait à un triomphe. C'est un drame qu'il vit à Albissola Superiore.

Altig : « La loi doit être respectée. S'il s'était agi d'un coureur de second plan... »

« Eddy Merckx est innocent... Il a été victime d'une machination... ». Suiveurs et coureurs, à quelques rares exceptions près, en sont convaincus, comme cela ressort des conversations, des confrontations d'opinions qui ont pour leitmotiv l'innocence de l'ancien champion du monde.

« Comment régler cette question ? Il était impossible de voir Merckx prendre le départ de la 17ème étape. Mais peut-on, dans le même temps, se résigner à son exclusion du Giro ? » a ajouté Gimondi. « Un fait est évident : nous sommes entourés de personnes sans scrupules que l'on imagine fort bien armées d'une mitrailleuse pour perpétrer un hold up. Il est donc difficile, dans ces conditions, d'établir les circonstances exactes dans lesquelles Merckx a pu absorber le produit interdit décelé par les analyses ».

« C'est pourquoi, si je devais gagner le Giro, il s'agirait d'une victoire sans aucune signification, n'ayant plus Merckx comme adversaire », a conclu le champion d'Italie.

« C'est un sabotage », c'est exclamé de son côté Vito Taccone. « Impossible d'imaginer un tel complot... Un Merckx qui

L'avis du président de l'U.C.S.

Interrogé sur l'exclusion d'Eddy Merckx, M. Louis Perfetta, président de l'Union cycliste suisse et membre du comité directeur de l'Union cycliste internationale, a-t-il pas caché son étonnement. « Il est difficile d'affirmer quel que ce soit tant qu'une enquête approfondie n'aura pas été faite mais cela me paraît vraiment bizarre de la part d'un Merckx, qui a déjà subi d'innombrables contrôles qui furent tous négatifs. Cette affaire va vraiment faire du bruit. Jusqu'à l'année dernière, il pouvait encore y avoir une certaine confusion mais, désormais, la



SOLIDARITÉ. Les coureurs du Giro ont tenu à marquer leur solidarité à Merckx. C'est ainsi que Gimondi (à gauche) a rendu visite à son adversaire avant le départ

pleure », a poursuivi le grimpeur des Abruzzes. Ce point de vue est partagé par le sprinter Luciano Armani qui affirme : « Le Belge a été victime d'une plaisanterie de mauvais goût... on a certainement glissé en cachette un comprimé dans son bidon... » « Je n'y crois pas », a dit de son côté l'Italien Roberto Ballini, vainqueur de la 16ème étape. « Il ne s'est pas dopé, mais on l'a dopé... Les coureurs prennent au vol les bidons que leur tendent les spectateurs... C'est seulement ainsi que l'on a pu surprendre sa bonne foi... »

En revanche, l'Allemand Rudi Altig estime que « la loi doit être respectée. S'il s'était agi d'un coureur d'un second plan, il n'y aurait pas de scandale. On l'aurait disqualifié sans autre forme de procès. En revanche, Merckx est la victime, et c'est pourquoi l'affaire connaît un tel rebondissement ».

L'ancien coureur Marino Vigna, qui assume avec le « Belge » Guillaume Driessens, les fonctions de directeur sportif du groupe Fae, exclut que Merckx ait pu accepter un bidon d'un spectateur. « On l'avait mis en garde, dès le départ du Giro, contre le danger des ravitaillements en cours d'étape de la part du public. Eddy, d'ailleurs a

commission médicale de l'U.C.I. a établi les listes des produits considérés comme dopants et il ne peut plus guère y avoir d'erreurs à ce sujet car tout est net... » a-t-il déclaré.

« Ce qui m'étonne le plus c'est que, comme Gimondi lors du Tour d'Italie 1968, Merckx ait été pris en faute dans une étape ne présentant pas de difficultés particulières. L'année dernière, c'est à l'issue de la dernière étape du Giro, alors qu'il avait déjà perdu l'épreuve, qu'un contrôle avait été positif pour Gimondi ».

toujours refusé les bidons que lui tendaient les « tifosi ».

« Toutefois, a poursuivi Marino Vigna, Merckx a été ravitaillé par ses équipiers et l'un d'eux a peut-être donné à son capitaine un bidon reçu d'un spectateur ».

Merckx a confirmé la déclaration de son directeur sportif.

Réactions

L'« expulsion » d'Eddy Merckx du Tour cycliste d'Italie est annoncée par les journaux romains de l'après-midi, par des titres barbant toute la largeur de leur première page.

« Momingto-Sera » : « Merckx (drogué) expulsé ».

« Paese-Sera » : Le Giro sous choc : Merckx expulsé ».

« Il Giornale d'Italia » : « Le Giro est-il fini ? Merckx expulsé. Il était drogué ». Dans une brève note en première page, le journal écrit : « Merckx a été expulsé du Tour d'Italie. Le champion belge a été reconnu drogué au contrôle anti-dopage. Par protestation, son équipe a abandonné la course. L'étape incriminée, celle au cours de laquelle le coureur aurait fait usage de la drogue, est la 16ème, Parme-Savone, course dimanche. Pourquoi le maillot rose aurait-il fait recours aux substances prohibées ? Son comportement dans la première partie de la course a démontré clairement la supériorité sur tous les autres coureurs. Cela autorise à penser que Merckx a été la victime soit de l'exubérance d'un « tifoso », soit même d'un boycottage ».

1. Cochand P.-Alain (CAC) 16'9. Hauteur. L. Cochand P.-A. (CAC) 1 m 70. Disque. — 1. Chapatte P. (SEP) 31 m 09. 2. Rosselet F. (CAC) 29 m 60 ; 3. Pollicino R. (CAC) 28 m 94. Boulet. — 1. Chapatte P. (SEP) 11 m 81 ; 2. Pollicino R. (CAC) 10 m 99. Javelot. — 1. Pollicino (CAC) 38 m 89.

CADETS 100 m. — 1. Meier (CAC) 11'7 ; 2. Ehrbar J. (SFGC) 13'7 ; 3. Tamborini (CAC) 12'2. 200 m. — 1. Zurbuchen (SEP) 26' ; 2. Brusa (SEP) 26'2. 400 m. — 1. Schenk (SEP) 55'2 ; 2. Ehrbar (SFG Cortaillood) 55'7. 1500 m. — 1. Thiébaud J.-P. (SEP) 4'25'8 ; 2. Lederer L. (SEP) 4'26'. Longueur. — 1. Meier (CAC) 6 m 11. Hauteur. — 1. Hirschi (SEP) 1 m 70 ; 2. Ehrbar (SFGC) 1 m 65 ; 3. Vaucher (SEP) 1 m 65. Disque. — 1. Siegmann Y. (SFGC) 25 m 30. Boulet. — 1. Waefler J.-C. (SEP) 9 m 72. Javelot. — 1. Hirschi (SEP) 38 m 55 ; 2. Stegmann (SFGC) 35 m 25.

FILLES 100 m. — 1. Fivaz J. (SEP) 13'7 ; 2. Binggeli C.-L. (CAC) 13'7 ; 3. Wyss M. (SEP) 14'3 ; 4. Eigenherr J. (CAC) 14'4. 200 m. — 1. Eigenherr (CAC) 31' ; 2. Wyss (SEP) 31'2. 600 m. — 1. Gränicher (SEP) 1'56'4. Boulet. — 1. Wyss (SEP) 8 m 56 ; 2. Fivaz J. (SEP) 8 m 49. 1000 m minimus. — 1. Zwimpfer (INCA) 2'51'7 ; 2. Fasnacht (SEP) 2'54' ; 3. Deruns (SEP) 2'57'6.

Une saison qui promet sur le plan suisse Exploits de Wieser et de E. Waldburger

Deux nouveaux records suisses ont été battus au cours de la première journée des championnats cantonaux. Le Schaffhouseis Thoma Wieser a réussi une performance de classe internationale, à Schaffhouse, en améliorant d'un centimètre son record suisse.

Thomas Wieser, qui est encore junior, a franchi 2 m 13. Il avait déjà battu le record il y a une semaine, avec 2 m 12. Il a franchi les 2 m 13 à son troisième essai. Cette année, Wieser a participé à six concours au cours desquels il a réussi une hauteur moyenne de 2 m 09. Sur le

même stade, Meta Antenen a amélioré deux de ses meilleures performances personnelles : en sautant à la « Fosbury », elle a franchi 1 m 65 en hauteur puis elle a lancé le poids à 11 m 39, résultats qui sont réjouissants en vue de sa saison en pentathlon. A Zurich, Elisabeth Waldburger-Ermatinger a amélioré le record suisse du 100 m féminin en 11"8. Elle détenait l'ancien record en 11"9 avec Alice Fischer qui l'avait établi le 30 août 1964 à Carlsruhe) et Meta Antenen. La Zurichoise a réussi cette performance malgré un vent contraire de plus de deux mètres à la seconde.

Résultats SENIORS

100 m. — 1. Aubry J. (SEP) 11"1 ; 2. Von Buren (CAC) 11"1 ; 2. Bar (SEP) 11"8 ; 3. Gross M. (CAC) 11"8. 200 m. — 1. Roosli (SEP) 22"8 ; 2. Von Buren (CAC)

C'est pour demain!



# Les écus

datant de 1932, 1954  
et 1966 doivent être  
**conservés!**

Pourquoi? Nous vous le dirons demain à cet endroit

**PRÊTS**  
sans caution



**BANQUE EXEL**  
2001 NEUCHÂTEL  
Av. Rousseau 5 ☎ (038) 5 44 04  
Ouvert le samedi matin

**COUPE  
HARDY**

Nombreux personnel

Service Impeccable

**FRANÇOIS** coiffeur de Paris  
Neuchâtel  
2, rue Saint-Maurice, tél. 5 18 73

## ÉCOLE MODERNE

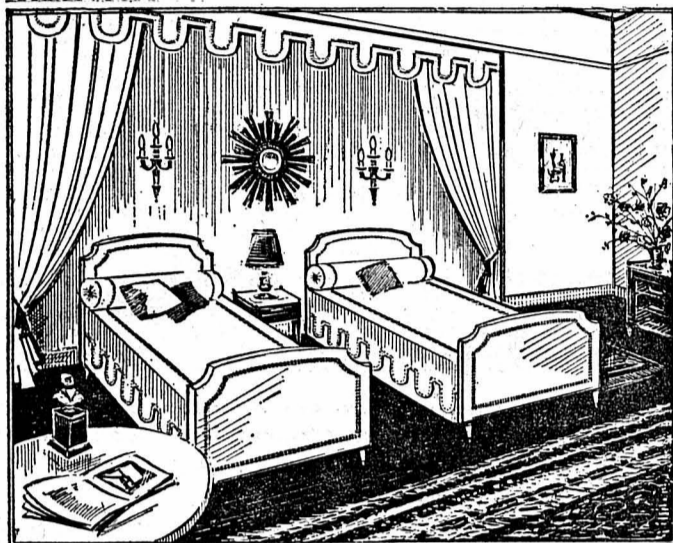
COMMERCE - LANGUES - ADMINISTRATION - SECONDAIRES  
NEUCHÂTEL 12, place Numa-Droz Tél. 4 15 15

## COURS DE VACANCES ALLEMAGNE

Echange possible d'étudiants. Centres d'études et de tourisme.  
Cours d'été. Logement dans une famille. Loisirs dirigés : excursions, visites. Documentation détaillée au secrétariat de l'Ecole.

**Autres cours :** Secondaires 2me - 3me - 4me années.  
Langues — Raccordement — Secrétariat - Administration  
**COURS DU SOIR**

**MEMBRE DE LA FÉDÉRATION SUISSE DES ASSOCIATIONS  
DE L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ**



## TRÉCA

le lit français de renommée mondiale

Exposition spéciale dans nos vitrines

Documentation TRÉCA envoyée sur une simple demande

meubles **MEYER** neuchâtel  
faubourg  
de l'hôpital  
tél. 038/575 05

A vendre

**divers  
moteurs**

électriques  
220 volts, un poste  
à carburant.  
Tél. (038) 9 70 50.

Écrivez en vente au bureau du journal

### SUR LES CHEMINS DE LA BEAUTÉ

avec les **VOYAGES Pour l'Art**  
Groupes peu nombreux - Guides qualifiés

Programmes détaillés pour juillet-octobre  
par l'agence de voyages Ritschard & Cie  
1211 GENEVE, 49, route des Jeunes  
Tél. (022) 43 76 00  
1000 LAUSANNE, 32, avenue de la Gare  
Tél. (021) 23 55 55

## L'APÉRITIF

AU BAR  
DU TERMINUS

## F. Petralli

Peinture - Papiers peints

Côte 135, Neuchâtel  
Tél. 4 27 83

### PETITES ANNONCES

au tarif réduit de **25 c.** le mot  
(minimum dix mots)  
à l'exclusion de toute annonce  
commerciale, non occasionnelle  
ou ayant une certaine importance.

#### A vendre

**PNEUS NEUFS** pour Triumph, et porte-  
bagages, le tout 50 fr. Tél. 8 42 41.

**CANICHE NAIN** aimant les enfants, bas  
prix. R. Robert, Saint-Nicolas 7, Neuchâtel.

**CUISINIÈRE ÉLECTRIQUE**, 3 plaques  
et four, en bon état, 100 fr. Tél. 8 67 39.

**PLUSIEURS DEUX-PIÈCES** et robes en  
tricot, jersey, crimplène. Prix intéressant et  
retouches. Tél. 5 28 43.

**PETITES FORMES** en cuivre faites à la  
main. Tél. (038) 7 06 77.

#### Demandes à acheter

**PIÈCES DE 5 FR.** 1952. Tél. 5 29 85.

**POUSSETTE POUR JUMEAUX**, en bon  
état. Tél. 8 74 34.

**20 METRES DE BARRIÈRE** ou treillis  
130 cm de haut, ainsi que tôles usagées.  
Tél. 8 29 76.

**GRAVURES MODERNES** (originales), Pi-  
casso, Miro, Redon, etc., sont recherchées par  
collectionneur. Faire offres sous chiffres  
P 300332 N à Publicitas S.A., 2001 Neu-  
châtel ou téléphoner au (038) 5 92 18.

#### A louer

**BEAU STUDIO NON MEUBLÉ** à per-  
sonne seule, pour le 24 juillet, 238 fr., char-  
ges comprises. Tél. 5 83 83.

**A HAUTERIVE**, pour le 24 juin, un appa-  
rtement de 4 pièces, tout confort, avec vue  
imprenable. Loyer mensuel 400 fr., charges  
comprises. Tél. 3 33 78.

**CHAMBRE** avec pension, à monsieur dési-  
reux, quartier université. Tél. 5 75 62.

#### Demandes à louer

**100 FR. DE RÉCOMPENSE** à qui me pro-  
curera un appartement de 2 1/2-3 pièces.  
Tél. 5 44 18.

**APPARTEMENT DE 3 A 4 PIÈCES**, avec  
confort, région Neuchâtel, pour début août  
1969 ou date à convenir. Tél. (039) 5 68 59,  
aux heures des repas.

#### Offres d'emplois

**DAME** pour entretien d'un ménage, 2 à 3  
demi-journées par mois. Tél. 5 14 14.

#### Demandes d'emplois

**JEUNE ÉTRANGER** avec expérience dans  
l'alimentation cherche place de magasinier  
ou livreur. Adresser offres écrites à 36-  
1018 au bureau du journal.

**DAME** cherche travail pas trop minutieux,  
dans atelier ou autre, éventuellement 3 heu-  
res le matin et 3 heures l'après-midi, ou à  
mi-temps. Région Serrières-Vauseyon. Adres-  
ser offres écrites à EB 1407 au bureau du  
journal ou téléphoner au 4 29 39.

**SERRURIER-INSTALLATEUR**, 48 ans,  
cherche place avec appartement comme con-  
cierge à temps complet (plusieurs années de  
pratique), parle seulement l'allemand. Libre  
le 1er novembre. Adresser offres écrites à  
IC 1384 au bureau du journal.

#### Perdus - Trouvés

**TROUVÉ CHATTE** brun gris avec petit,  
région Crêt-Taconnet. Téléphoner aux heu-  
res des repas au No 5 11 04.

#### Divers

**QUATOUR D'ARCHETS**. Altiste cherche  
instrumentistes en vue de la formation d'un  
quatuor. Tous renseignements : M. Chenux,  
tél. 6 46 52 (heures de bureau).

**PENSION POUR CHIENS**, bons soins,  
grand parc. Tél. (038) 6 75 78.

**Notre plus  
grand  
succès:  
le pantalon  
à 29 francs**

Que dire de plus.  
Cela veut tout dire.  
Le mieux, voir et acheter,  
tant qu'il y en a encore.

**SCHILD  
TUEHAG**

Pantalon pour homme: wash-and-wear, en tissu synthétique très résistant. 29.-



football

Bâle a traité les Vaudois comme il avait traité tous les autres prétendants au titre

A Saint-Jacques, on n'a pas pu admirer la façon dont Lausanne marque ses buts

Dans ce match qui avait le caractère d'une finale, Bâle n'a pas laissé planer le doute. Il a traité Lausanne comme il avait traité toutes les autres équipes de tête depuis son réveil printanier.

LE MEILLEUR

Au stade Saint-Jacques, les spectateurs n'ont pas pu admirer la façon dont Lausanne marque ses buts — il faudra que ce cher Edelmann le leur explique dans une de ses prochaines chroniques.

TROP TÔT OU TROP TARD

Si ce match de Saint-Jacques a pris les dehors d'une finale, c'est parce que Lausanne a fléchi. Au fait, il a été en forme trop tôt ou trop tard.

Mais, Bâle n'a pas encore le titre. Samedi soir, Balthus acceptait toutes les félicitations concernant la victoire sur Lausanne, il repoussait celles qu'on lui adressait pour la victoire finale.

encore qui l'accompagnera — Winterthur, Sion ou La Chaux-de-Fonds? Grasshoppers et Saint-Gall ne peuvent être relégués que par le biais d'un ou de plusieurs matches de barrages, mais, comme il paraît peu probable que les trois autres réussissent à gagner leur dernier match — il faudrait un curieux concours de circonstances — on pense que leurs 22 points suffisent. Si Zurich joue le jeu, Sion va passer une soirée troublante.

Deux promus sympathiques

Fribourg et Wettingen vont quitter la ligue B, par le haut. Un ancien, un nouveau qui s'appellent — avec beaucoup de courage — à manger de la vache enragée. Deux équipes fort sympathiques: deux équipes de village, en quelque sorte, qui n'ont pas connu, dans leur ascension, les problèmes que posent à leur dirigeants, les clubs contraints sur les artifices de l'argent.

Il faut, malheureusement, autre chose. Et c'est là qu'intervient l'argent: c'est là que l'argent devient ce mal nécessaire dont on ne peut se passer. S'occuper de prendre congé: même une victoire contre Urania, à Genève, ne lui sera d'aucun secours... Il est relégué. Mais, de sa performance peut dépendre le sort d'Urania... dans le cas d'une victoire de Baden sur Young Fellows.

Guy CURDY

Championnat suisse des réserves

Groupe A: Bâle - Lausanne 3-1; Belinzone - La Chaux-de-Fonds 5-1; Bienne - Winterthur 5-0; Grasshoppers - Zurich 4-0; Saint-Gall - Young Boys 2-1; Servette - Lucerne 4-2; Sion - Lugano 5-0. Classement: 1. Servette 25 - 42. 2. Bâle 25 - 34. 3. Grasshoppers 25 - 33. 4. Young Boys 25 - 31. 5. Sion 25 - 31.

Matches de promotion en première ligue

Groupe 1: Schlieren - Rorschach 1-3. Classement: 1. Rorschach 1 - 2. 2. Widnau 1 - 1. 3. Schlieren 2 - 1. Groupe 2: Juventus - Gamparagno 1-0. Classement: 1. Juventus Zurich 2 - 4. 2. Turgi et Gamparagno 1 - 0. Groupe 3: Selzach - Sursee 2-2. Classement: 1. Sursee 2 - 3. 2. Turicum 2 - 2. 3. Selzach 2 - 1.

aviron

Dimanche 8 juin Grandes régates à Neuchâtel

La Société nautique de Neuchâtel organise d'importantes régates d'aviron, le dimanche 8 juin. Les courses se dérouleront entre Serrières et Neuchâtel; l'arrivée aura lieu devant le quai Osterwald. Toutes les catégories de bateaux seront représentées et le programme mis au point par le comité d'organisation prévoit plus de vingt courses. On annonce, d'ores et déjà, une importante participation suisse et étrangère, notamment de clubs français. Nous y reviendrons dans un prochain article, lorsque nous aurons davantage de précisions.

B. REEB

Pour mémoire

Ile LIGUE

Résultats: Boudry - Colombier 2-2; Saint-Imier - Sonvilier 1-2; Chaux-de-Fonds II - Namax 11-4; Fleurier - Superga 1-2. Dimanche, il ne reste plus qu'un seul match: Superga - Boudry.

Résultats: Groupe I: L'Aréuse - Xamax III 2-0; Bôle - Espagnol 4-0; Auvernier - Floria 2-2. Groupe II: Hauteville - Cortailod 1-1; Etoile II - Serrières 1-2; Les Bois - Cantonal II 7-6. Dimanche, il ne reste plus que trois matches: Etoile II - Le Parc; Hauteville - Serrières; Dombresson - Les Bois. Première finale de promotion en Ile ligue: Comète - Corcelles à Chantemerle.

haltérophilie

Seizième titre pour Roland Fidel

A Rorschach, le poids lourd loclois Roland Fidel a remporté son seizième titre national consécutif. Un autre Loclois s'est mis en évidence, le jeune Jakob Zanderugo, qui a battu deux records suisses juniors chez les mi-lourds: celui de l'épaulé-jeté avec 131 kg et celui des trois mouvements avec 352 kg 500.

Le titre des lourds-légers n'a pas été attribué. Les deux favoris, le Genevois Freiburghaus et le Chaux-de-Fonnier Blaser ont, en effet, raté leurs trois essais au développé et ils ont été éliminés. Ils ont déposé un protest qui sera examiné ultérieurement par la fédération.

RÉSULTATS

Poids moches: Aucun concurrent qualifié. Coqs: Aucun concurrent qualifié. Plumes: Aucun concurrent qualifié. Légers: 1. Stefan Graber (Rorschach) 312,500. 2. Daniel Boiteux (le Locle) 300. 3. Paul Schweizer (Bôle) 290. Moyens: 1. Hans Kohler (Soleure) 360. 2. Walter Hauser (Zurich) 332,500. 3. Walter Zaugg (Bâle) 310. Mi-lourds: 1. Daniel Graber (Rorschach) 375. 2. Jakob Zanderigo (le Locle) 352,500. 3. Linus Graber (Rorschach) 352,500 (départagés au poids du corps).

Lourds-légers: titre pas attribué. Lourds: 1. Roland Fidel (le Locle) 395. Supérieurs: Aucun concurrent qualifié.



SEPT ANS APRÈS. — Relégué parmi les petits au printemps 1962, Fribourg retrouve sa place en ligue A. Voici une vue de l'équipe. Debout, de gauche à droite: Trippelt, Weaber, Schultheiss, Lehmann, Birbaum, Meier, Piquet et l'entraîneur Sommer. Accroupis: Marcello, Jelk, Jungo, Daillon, Blanc, Corthésy et Clerc. Sur ce document manquent notamment, Brosi et Ryf.

PREMIÈRE LIGUE Un véritable guêpier

Incroyable mais vrai! Martigny — premier du classement — a perdu contre le dernier, Stade Lausanne. Et sur sol valaisan! Certes, cette défaite n'a aucune incidence sur la position de Martigny, qui, avant le match, était déjà assuré de sa participation aux finales pour l'ascension en ligue B.

OPÉRATION SURVIE

Il n'en allait pas de même pour Stade Lausanne, qui jouait son existence en première ligue. Mais quant à prévoir un succès des Stadistes... Il est vrai que ces derniers, depuis quelques dimanches, alignaient des succès. Avant-hier, ils ont continué sur leur lancée. Par là, ils ont rejoint Fontainemelon. Tout comme Nyon, d'ailleurs, qui a réussi également un exploit au Locle, en empochant deux points nécessaires à sa survie. Fontainemelon, Stade Lausanne et Nyon ont bouclé ainsi l'exercice à égalité. Il s'agit, maintenant, de se départager. Une poule à trois sera nécessaire. Deux têtes tomberont.

Pour la deuxième place de finaliste, Monthey et Vevey ne sont pas parvenus à se séparer. L'un et l'autre ont réussi une excellente prestation: Monthey en écrasant Monthey et Vevey en allant vaincre avec aisance sur le pourtour dangereux terrain de Chênois. Là également, un match de barrage est prévu. Le résultat sera déjà connu ce soir, puisque Vevey et Monthey se retrouveront à Martigny.

DANS UN GUÊPIER

Le choix du terrain est quelque peu difficile à comprendre. A-t-on imposé à Vevey le déplacement de Martigny? Si oui, c'est le défavoriser. C'est le placer en plein guêpier. Si Vevey a donné son accord pour aller affronter Monthey à Martigny, il se sera montré bien courageux. Espérons qu'il en sera récompensé! On a également « liquidé ». Cantonal en a profité pour continuer la formation de ses jeunes. L'expérience paraît lui réussir. En tout cas par ce qu'il a

montré à Yverdon. Attendons maintenant la suite, la saison prochaine. Meyrin et Campagnes ont partagé l'enjeu, ce qui permet au premier de dépasser Chênois et à Campagnes de se comparer à Cantonal, puisqu'il partage définitivement la quatrième place avec les « bleus ». R. P.E.

Une place au soleil pour les « sans grade »

IIe LIGUE NEUCHÂTELOISE

Sonvilier est toujours en sursis

Le championnat est terminé puisque toutes les équipes ont joué 20 matches. Exception faite pour Superga et Boudry. Cette dernière journée n'était pas une formalité. Trois rencontres revêtaient une grande importance.

INCERTITUDE

La Chaux-de-Fonds II est parvenue à terminer sur une victoire. Ce gain est, toutefois, insuffisant pour se sortir d'affaire, car Sonvilier a, de son côté, remporté le derby du vallon de Saint-Imier. Ainsi, les coéquipiers de Raugler sont relégués en Ile ligue. Sonvilier, en gagnant de justesse, a

obtenu un sursis. En effet, l'avant-dernier du groupe sera aussi relégué si Fontainemelon descend en Ile ligue. Or, la situation des joueurs du Val-de-Ruz a empiré puisqu'ils devront jouer une poule à trois dont un seul évitera la chute. On peut donc dire que, pour Sonvilier, l'incertitude durera encore quelques dimanches.

COLOMBIER SAUVÉ

Journée importante aussi pour Colombier qui devait absolument obtenir un point pour se distancer de Sonvilier, précisément. Contrat rempli par un match nul réalisé à Boudry qui

IIIe LIGUE NEUCHÂTELOISE

Comète champion

Ce championnat a donné lieu à des émotions cette dernière semaine car deux résultats ont été modifiés. Ils étaient importants puisqu'ils concernaient Hauteville, dans le groupe II, et L'Aréuse, dans le groupe I.

FLORIA IN EXTREMIS

L'Aréuse avait perdu contre Ticino IB et était reléguée d'office. Puis, deux points

acquis sur le tapis vert lui ont redonné espoir. Mais, malgré ce succès et celui de dimanche sur Xamax III, les joueurs du Val-de-Travers n'ont pu éviter la culbute, Floria ayant réalisé un point capital en déplacement à Auvernier. Ainsi, les choses n'ont pas été modifiées en fin de classement. Au haut de l'échelle, Bôle, en battant Espagnol par 4-0, termine au troisième rang. C'est un beau succès à l'actif de l'entraîneur Veuve qui a fait du bon travail en un an. Tous les matches se sont joués dans ce genre. Corcelles a donc pu entrer en lice pour jouer les finales de promotion en deuxième ligue, le prochain week-end.

HAUTERIVE ÉLIMINÉ

Dans le groupe II, l'incertitude où était plongé Comète a pris fin. Sacrés champions, dimanche dernier, les Subièux ne l'étaient plus après qu'Hauteville, tenu en tchec à Dombresson, eut été déclaré vainqueur, un joueur du Val-de-Ruz ayant joué sans être qualifié. Ainsi, Hauteville se retrouvait à égalité, théoriquement, avec Comète. Dimanche, Cortailod, encouragé, on s'en doute, par des joueurs de Comète, a joué le jeu et tenu en échec les Hauteviviens sur leur terrain des Vieilles-Carrières. Ce point met définitivement hors de course les hommes de Kaver. Comète est officiellement premier et il va le prochain week-end recevoir Corcelles dans un derby de la Côte qui va canaliser une nombreuse foule à Chantemerle.

FÊTE DE TIR

Serrières a eu de la peine à s'imposer contre Etoile II alors que Les Bois et Cantonal II ont réalisé un récital offensif assez rare, ce dont les défenseurs ont été fort marris. Il n'est, en effet, pas commun qu'un résultat de 7-6 soit enregistré dans cette série. Malgré le temps peu favorable de ce printemps, le calendrier de promotion sera terminé au milieu de juin. On ne peut en dire autant en Ile ligue où même en Ire ligue, puisque des matches de barrage devront désigner les deux relégués. WE

Groupe central TOUT EST DIT

Contrairement au groupe romand, le groupe central s'est contenté du nombre « réglementaire » de matches pour donner à ceux qu'il intéresse tous les renseignements utiles: Langenthal et Berne participeront à la poule de promotion; Trimbach et Old Boys sont relégués en deuxième ligue.

Ainsi, les équipes bâloises de Nordstern et de Concordia, qui ont longtemps été candidates au tour final, ont-elles dû, finalement, baisser pavillon devant les représentants bernois. Le succès de Langenthal et de Berne n'étonne, d'ailleurs, guère. Le premier nommé est un habitué des finales et le second, qui évoluait, la saison dernière, en ligue B, devait naturellement être en mesure de jouer un rôle en vue. Tous deux semblent d'ailleurs fort bien armés pour le genre de combat qui attend les finalistes.

LE TOURNOI SCOLAIRE DE NEUCHÂTEL EST TERMINÉ

Victoire des Geneveys-sur-Coffrane

Ultime événement du VIIe tournoi scolaire de Neuchâtel et des environs, la finale de la catégorie A, qui opposait Sion aux Geneveys-sur-Coffrane, s'est déroulée dimanche après-midi à Serrières, dans une ambiance « survoltée ». Les gars du Val-de-Ruz se sont imposés après le tir des pénalités (5) qui a dû être ordonné au terme de la rencontre, car celle-ci s'était terminée, après prolongation, sur le résultat de 1-1 déjà acquis dans le temps réglementaire.

Malgré la pluie, les acteurs de cette finale ont su conserver le sourire et l'esprit sportif dans lequel ils ont œuvré. Ils ont été félicités, vainqueurs et vaincus ont, en effet, montré une correction exemplaire dans les bons comme dans les mauvais moments. Il en est, d'ailleurs, allé de même pour tous les autres matches de ce tournoi, dont le succès a été magnifique. Les remerciements vont également aux personnes responsables de l'organisation de la compétition, ainsi qu'aux arbitres de l'ACNF, qui, année après année, se dévouent à la cause de la jeunesse.

LES CHALLENGES

Les challenges des différentes catégories ont été attribués pendant la mi-temps du match Xamax - Granges. Voici les noms des équipes récompensées:

Catégorie A (challenge Cantonal): Les Geneveys-sur-Coffrane. Catégorie B (Xamax): Munich 1860. Catégorie C (Gillette): Les Geneveys-sur-Coffrane I. Bonne tenue, catégorie A (Feuille d'avis de Neuchâtel): Bâle; catégorie B (Coopérative): Les Geneveys-sur-Coffrane II.

Aeberhard champion suisse de marche sur 20 kilomètres

Le Bâlois Manfred Aeberhard a remporté, à Berne, son septième titre national en s'imposant dans le championnat suisse à la marche sur 20 km. Aeberhard fut en tête dès le départ, en compagnie de Pfister, Fenner, Badel et Grob.

CLASSEMENT

1. Manfred Aeberhard (Bâle) 1 h 40'04". 2. Florian Monney (Zurich) 1 h 41'10". 3. Alfred Badel (Lausanne) 1 h 42'22". 4. Pfister (Zurich) 1 h 43'02". 5. Grob (Zofingue) 1 h 43'07".

judo Samedi soir à Boudry

Le championnat national pour étrangers a obtenu un magnifique succès populaire

Le 3me championnat national de judo pour étrangers, organisé par le Judo-club de Neuchâtel, s'est déroulé samedi, à Boudry, devant un très nombreux public. L'assistance, outre des compétitions souvent passionnantes, a eu la chance de suivre des démonstrations d'arts martiaux japonais de toute beauté et malheureusement encore très mal connus en Suisse. MM. Inoué et Iken ont expliqué, assauts à l'appui, ce qu'est le « kendo », une escrime au sabre où les coups — ici, la tête de mon adversaire devant tomber — sont portés avec une violence extrême. L'« Aïkido », quant à lui, est plus un moyen de défense à mains nues contre un adversaire armé qu'un sport pur comme le judo et le karaté. La démonstration de son efficacité a été

faite par des membres de l'Aïkido-club de Fribourg et par quatre Marseillais, tous entraînés à Fribourg et en France — par les frères Caubé. Enfin, maître Mikami, de Lausanne, ceinture noire 5me dan de judo, a combattu à la file sept autres ceintures noires et remporté... sept victoires, bien que malade. Une preuve que la technique l'emporte toujours sur la force.

RÉSULTATS

Voici les vainqueurs de chaque catégorie. Légers: Vittorio Patellini (Italie); welters: Alois Ruzicka (Hongrie); moyens: Lorenz Holzmann (Italie); lourds: Hans-Jakob Schädler (Liechtenstein); open: Eric Schromm (Allemagne).

Classements

GROUPE I

Table with 2 columns: Matches and Buts. Rows include Corcelles, La Sagne, Bôle, Le Locle II, Buttès, Auvernier, Espagnol, Saint-Blaise, Xamax III, Floria, L'Aréuse, Ticino IB.

GROUPE II

Table with 2 columns: Matches and Buts. Rows include Corcelles, Hauteville, Cortailod, Serrières, Le Parc, Ticino IA, Audax II, Cantonal II, Les Bois, Etoile II, Dombresson.



élégant  
souriant dans son décor fleuri  
**à l'épreuve de la chaleur**

Le service Arcopal de Luxe est en verre opale trempé,  
résistant aux chocs, résistant à la chaleur.  
De la plaque électrique ou du four... de la cuisinière à gaz (utilisez  
un disque de protection)... **directement sur votre table, voilà Arcopal!**  
A la fois batterie de cuisine à toute épreuve et service de table  
ravissant, singulièrement pratique.  
Renouvelez heureusement le décor de votre cuisine...  
offrez-vous un service Arcopal!

casserole ronde avec couvercle, 1,5 l. **11.-**  
2,5 l. **14.-**  
plat rectangulaire, 31x17 cm **9.50**  
35x20 cm **12.-**  
plat à soufflé, Ø 21 cm **8.80**  
assiettes et tasses assorties

MARCHÉS  
**MIGROS**

**WITTWER**  
(03) 58282  
S'HONORÉ 2 NEUCHÂTEL

VOYAGES - AUTOCARS  
**VACANCES 69**

GRAND TOUR DE BRETAGNE :  
12-20 juillet, 9 jours Fr. 595.-  
ALSACE - STRASBOURG  
ET FORÊT-NOIRE :  
12-13 juillet, 2 jours Fr. 120.-  
BRUXELLES - HOLLANDE  
ET LA RHÉNANIE :  
13-20 juillet, 8 jours Fr. 580.-  
ITALIE - YOUGOSLAVIE  
14-24 juillet, 11 jours Fr. 695.-  
CÔTE-D'AZUR ET LA RIVIERA ITALIENNE :  
14-19 juillet, 6 jours Fr. 385.-  
SAN-BERNARDINO - LOCARNO - CENTOVALLI :  
19-21 juillet, 3 jours Fr. 165.-  
CÔTE-D'AZUR ET LA RIVIERA ITALIENNE :  
21-26 juillet, 6 jours Fr. 385.-  
ENGADINE ET LES DOLOMITES - TYROL  
21-24 juillet, 4 jours Fr. 250.-  
ENGADINE - LAC DE COME  
ET LE TESSIN :  
26-28 juillet, 3 jours Fr. 165.-  
VENISE ET COME :  
28-31 juillet, 4 jours Fr. 255.-

Programmes et inscriptions chez :  
VOYAGES WITTWER

**DÉMÉNAGEMENTS**  
petits transports  
Transport de pianos  
M. MAFFLI Tél. 8 22 22 Peseux  
ou 8 13 63

**PRÊTS**  
express  
de Fr. 500.- à Fr. 10000.-

- Nous accordons un crédit toutes les 3 minutes
- Garantie de discrétion totale
- Pas de caution; Votre signature suffit

**X** Banque Procrédit  
1211 Genève, Cours de Rive 2, Téléphone 26 02 53  
1701 Fribourg, rue Banque 1, Téléphone 2 64 31

NOUVEAU:  
Service express

Nom \_\_\_\_\_  
Rue \_\_\_\_\_  
Endroit \_\_\_\_\_

**Stop!**

N'achetez pas de caméra sans avoir testé la **PORST CHINON 609** sans engagement dans un de nos magasins!

**495.-**  
ETUI 45.-

Grâce à une importation directe et un calcul serré, nous pouvons vous offrir cette caméra de haute performance (de la catégorie 1000 fr.) à un prix absolument **imbattable!**

- 6 x Zoom 1,7 8-48 mm
- Vitesse: 12, 18 et 32 images/sec.
- Seule caméra avec changement direct sur vitesse 32
- Grande maniabilité.
- Forme raffinée.
- Service 48 heures garanti
- 10 % de rabais spécial lors de l'achat simultané d'un projecteur

• Vous pouvez aussi louer la **PORST CHINON 609** aux meilleures conditions.

**PHOTO TRABER**  
16, Chavannes  
NEUCHÂTEL - Tél. 5 98 92  
+ Genève, Lausanne, Sion, Bâle, Berne, Soleure, Commugny.

# Le « Mystère De Gaulle »

PAR GALLIUS

DESSINS DE FRISANO



76. — Dans sa paisible retraite, à mi-chemin entre Paris et la frontière de l'Est, De Gaulle écrit ses « Mémoires de guerre ». Mme De Gaulle en consacrera les droits d'auteur à la fondation d'une maison pour enfants infirmes, dans la vallée de Chevreuse. La guerre froide qui se déchaîne entre l'Est et l'Ouest sème l'inquiétude parmi les Français. Aussitôt on sollicite De Gaulle. Il réapparaît alors un moment, à la tête du Rassemblement du peuple français. Puis, quand est passée l'alerte dans le corridor aérien de Berlin et dissipée l'angoisse de la guerre de Corée, De Gaulle de nouveau s'efface. Le silence retombe sur « La Boisserie ». De Gaulle lit les livres et les journaux qu'il reçoit en grand nombre. Le bonheur et le chagrin tour à tour entrent à « La Boisserie ». Elizabeth, sa fille aînée, a épousé le commandant de Boissieu. Philippe, son fils, officier de marine, s'est marié avec Henriette de Montalembert. Leurs enfants font fête au grand-père, Charles De Gaulle. Anne, sa cadette, meurt en 1948. De Gaulle, qui n'a jamais cessé de choyer la pauvre infirme, en souffre profondément. A sa peine se mêle la tristesse de voir la France s'acheminer vers de nouveaux périls...



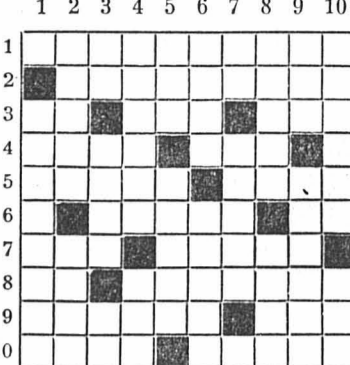
77. — 1958. Depuis que De Gaulle s'est retiré à Colombey-les-Deux-Eglises, la France a changé plus de dix fois de gouvernement. Intrigues politiques et conflits sociaux déchirent le pays. Au-delà des mers, les peuples qui depuis des générations ont lié leur sort à celui des Français tournent vers Paris leurs regards chargés d'angoisse et de mépris. L'un après l'autre, ils vont s'efforcer de couper les liens que les Français ne sont plus capables de maintenir. En mai 1954, Dien-Bien-Phu sonne le glas de l'Indochine française. Depuis le 1er novembre 1954, la révolte des musulmans gronde en Algérie. En 1956, le Maroc et la Tunisie obtiennent leur indépendance. Après la guerre d'Indochine, après Suez, l'armée française va être condamnée à s'humilier dans la guerre d'Algérie. Le 13 mai 1958, Alger se soulève contre Paris. La colère des militaires et des civils se déchaîne. La foule algéroise saccage le siège du gouvernement général, symbole de l'autorité républicaine. Mais le gouvernement, à Paris, est incapable de dominer l'insurrection. Un comité de salut public, présidé par le général Massu, se constitue. Il demande au président de la République, M. René Coty, d'inviter le général De Gaulle à constituer un nouveau gouvernement.



78. — La pression de l'armée se fait de plus en plus menaçante. Le 24 mai 1958, les parachutistes prennent le pouvoir en Corse. La France est au bord de la guerre civile. Un seul homme paraît capable d'épargner aux Français une nouvelle catastrophe, De Gaulle. Sur l'intervention des présidents du Sénat et de l'Assemblée nationale, il accepte le 29 mai de former un nouveau gouvernement. Mais, pour rétablir l'unité nationale, pour reconstruire la France, pour vaincre les forces séditeuses, il faut d'abord restaurer l'autorité de l'Etat et en assurer la stabilité. Dans leur immense majorité, les Français et les Françaises en éprouvent l'impérieux besoin. Ils comprennent qu'il faut à De Gaulle des pouvoirs plus étendus pour tirer le pays de l'anarchie, de manière durable. Au suffrage restreint, le 21 décembre 1958, par 78,49 % des votants, ils le portent à la présidence de la République française. A 68 ans, le général De Gaulle se voit investi, pour sept ans, du pouvoir suprême, qui doit lui permettre avant toutes choses d'arrêter la guerre d'Algérie et de ramener en France la paix qu'elle n'a plus connue depuis plus de vingt ans. Il va s'atteler à cette tâche, au péril de sa propre vie...

# MOTS CROISES

Problème No 807



HORIZONTALEMENT

1. Qui en bouche un coin. 2. Façonées avec un soin extrême. 3. Adverbe. — Elle allonge en coupant. — Invitation au voyage. 4. Classe dans l'opposition. — Meuble, il sert à faire des planches. 5. Qui n'a point l'esprit mûri. — Popote. 6. Revenu. — Guide de pointe. 7. Il a inspiré Lamartine. — Qui a reçu un certain lustre. 8. Article arabe. — Mettra en pièces. 9. C'est très facile quand on est chouette. — Issus. 10. Juridiction romaine. — Bien ouvert.

VERTICALEMENT

1. Qui vous flatte non sans intérêt. 2. Peintre italien. — Appel sur le fil. 3. Note. — Sa tête est bien exposée. — Autre note. 4. Très occupé. — Présent de Cérés. 5. Partie d'une vallée envahie par la mer. — Pour mettre noir sur blanc. 6. Dans le sac de l'heureuse boulangerie. — Ne pas dire. 7. Symbole. — Passes. 8. Il a le bras long. — Victoire de Napoléon. 9. Sans bavures. — Il en faut quatre pour faire une corde. 10. Une endormeuse. — Divinité scandinave.

Solution du No 806



# HOROSCOPE

MARDI 3 JUIN 1969

Les inventions et les découvertes seront favorisées le matin. L'après-midi sera assez agité et la soirée incitera aux discussions. Naissances: Les enfants de ce jour seront aimables, affectueux et réalisateurs.

**BÉLIER (21/3-19/4)**

Santé: Sinusite à redouter. Amour: Ne laissez pas des tiers s'occuper de vos affaires. Affaires: Certaines affaires exigeront une attention particulière.

**TAUREAU (20/4-20/5)**

Santé: Portez des chaussures souples et confortables. Amour: Vous triompherez des résistances. Affaires: Effectuez un travail sérieux.

**GÉMEAUX (21/5-21/6)**

Santé: Voyez un spécialiste pour votre vertue plantaire. Amour: Vous obtiendrez tout ce que vous voudrez. Affaires: Prenez les décisions qui s'imposent.

**CANCER (22/6-22/7)**

Santé: Stimulez vos fonctions intestinales. Amour: Prenez dès maintenant vos dispositions. Affaires: Attachez-vous à des réalités solides.

**LION (23/7-23/8)**

Santé: Votre cœur est très fatigué. Amour: Laissez mûrir les événements. Affaires: Vos efforts commencent à donner des résultats.

**VIERGE (24/8-23/9)**

Santé: Pratiquez un sport de façon régulière. Amour: Essayez de comprendre plutôt que de critiquer. Affaires: Vous ne vous occupez guère des détails.

**BALANCE (24/9-23/10)**

Santé: Vos douleurs dans les reins sont anormales. Amour: Harmonisez les caractères. Affaires: Une réorganisation serait bien accueillie.

**SCORPION (24/10-22/11)**

Santé: Risque d'infection, soignez les plus petites blessures. Amour: Ne vous laissez pas entraîner par une passion. Affaires: Réfléchissez avant de prendre une décision.

**SAGITTAIRE (23/11-21/12)**

Santé: Evitez de fréquenter les contagieux. Amour: Recherchez auprès de vos amis des conseils. Affaires: Ne traitez pas d'affaires illicites.

**CAPRICORNE (22/12-19/1)**

Santé: Articulations fragiles. Amour: Tirez un trait sur le passé. Affaires: Surveillez de très près votre budget.

**VERSEAU (20/1-18/2)**

Santé: Evitez les épices et les viandes en sauce. Amour: Faites quelques concessions. Affaires: Votre grande indépendance n'est pas appréciée.

**POISSONS (19/2-20/3)**

Santé: Couvrez-vous plus chaudement. Amour: Eloignez les doutes qui vous obsèdent. Affaires: Surmontez les obstacles.

# BULLETIN BOURSIER

ZURICH		
OBLIGATIONS	30 mai	2 juin
3 1/2 % Fédéral 1949	94.30 d	94.30 d
2 1/2 % Féd. 1954, mars	96.85	97.00
3 1/2 % Féd. 1955, juin	92.50	92.30 d
4 1/2 % Fédéral 1965	98.75	98.75 d
4 1/2 % Fédéral 1966	99.50 d	99.50 d
5 % Fédéral 1967	101.85	101.85

ACTIONS		
Swissair nom.	745.00	737.00
Union Bques Suisses	5325.00	5320.00
Société Bque Suisse	3635.00	3625.00
Crédit Suisse	3700.00	3680.00
Bque Pop. Suisse	2250.00	2250.00
Bally	1505.00	1505.00
Electro Watt	1800.00	1800.00
Indelec	1410.00	1400.00
Motor Columbus	1470.00	1465.00
Italo-Suisse	225.00	226.00
Réassurances Zurich	2570.00	2525.00
Winterthur Assur.	1175.00	1150.00
Zurich Assurances	1175.00	1150.00
Alu. Suisse nom.	1675.00	1690.00
Brown Boveri	2615.00	2620.00
Saurer	1550.00	1520.00
Fischer	1385.00	1375.00
Lonza	2560.00	2480.00
Nestlé porteur	3710.00	3715.00
Nestlé nom.	2375.00	2355.00
Sulzer	4050.00	4050.00
Oursina	3310.00	3350.00
Alcan-Aluminium	130.50	131.50
American Tel & Tel	245.00	244.00
Canadian Pacific	354.00	353.00
Chesapeake & Ohio	286.00 d	286.00 d
Du Pont de Nemours	604.00	602.00
Eastman Kodak	327.00	327.00
Ford Motor	217.00	218.00
General Electric	407.00	406.00
General Motors	352.00	350.00 d
IBM	1389.00	1385.00
International Nickel	165.00	166.00
Kennecott	212.50	212.50
Montgomery Ward	257.50	256.50
Std Oil New-Jersey	361.00	362.00
Union Carbide	192.00	191.00
U. States Steel	196.00	196.50
Machines Bull	93.50	94.00
Italo-Argentina	42.25	41.50
Phillips	86.75	84.25
Royal Dutch Cy	226.50	224.50
Sodec	179.50	179.00
A. E. G.	280.00	281.00 d
Farbenfabr. Bayer AG	232.00	234.50
Farbw. Hoechst AG	319.00	321.00
Mannesmann	177.00	180.00
Siemens	310.00	313.00

HORS-BOURSE		
Fund of funds	24.27	24.27
Int inv trust	10.25	10.24

Communiqués à titre indicatif par la Banque Cantonale Neuchâteloise

**BALE**

ACTIONS	12375.00	12150.00
Ciba, porteur	12375.00	12150.00
Ciba, nom.	10475.00	10125.00
Sandoz	12425.00	10150.00
Geigy, porteur	13100.00	13000.00
Geigy, nom.	8875.00	8425.00
Hoff.-La Roche (bj)	180500.00	177000.00

**LAUSANNE**

ACTIONS	1240.00	1240.00 d
B. C. Vaudoise	1240.00	1240.00 d
Crédit Fonc. Vaudois	1050.00	1050.00
Innovation S.A.	340.00	340.00
Rom. d'électricité	415.00 d	420.00
Ateliers constr. Vevey	635.00	630.00
La Suisse-Vie	3175.00	3100.00 d

Cours communiqués sans engagement par la Banque Cantonale Neuchâteloise

Bourse de Neuchâtel		
ACTIONS	30 mai	2 juin
Banque Nationale	550.00 d	550.00 d
Crédit Fonc. Neuchâtel	770.00 d	770.00 d
La Neuchâteloise as g.	1750.00 d	1750.00 d
Appareillage Gardy	255.00 d	255.00 d
Cabl. élect. Cortaillod	8600.00 d	8600.00 d
Cabl. et tréf. Cossonay	2975.00 d	2975.00 d
Chaux et cim. Sula r.	560.00 d	560.00 d
Ed. Dubied & Cie S.A.	1775.00 d	1825.00 o
Clément Portland	4500.00 d	4500.00 d
Suchard Hol. S.A. «A»	1475.00 o	1475.00 o
Suchard Hol. S.A. «B»	9050.00 d	9050.00 d
Tramways Neuchâtel	410.00 o	410.00 o
Sté navigation lacs		
Ntel-Morat, priv.	65.00 d	65.00 d

Obligations		
Etat Neuch.	2 1/2 1932	94.50 d 94.50 d
Etat de Ntel	4 1/2 1965	98.75 d 98.75 d
Etat Neuch.	3 1/2 1949	97.50 d 97.50 d
Com. Neuch.	3 1/2 1947	99.25 d 99.25 d
Com. Neuch.	3 1/2 1951	94.50 d 94.50 d
Chx-de-Fds	3 1/2 1946	98.00 d 98.00 d
Le Locle	3 1/2 1947	97.50 d 97.50 d
Châtelot	3 1/2 1951	99.25 d 99.25 d
Elec. Neuch.	3 1/2 1951	96.00 d 96.00 d
Tram. Neuch.	3 1/2 1946	93.00 d 93.00 d
Paillasson S.A.	3 1/2 1960	94.25 d 94.25 d
Tabacs N-Ser4	1952	93.00 d 93.00 d
Raffinerie Cressier	66	101.00 d 101.00 d

Cours des billets de banque		
	Achat	Vente
France	78.50	82.50
Italie	68.00	70.75
Allemagne	107.00	110.00
Espagne	6.00	6.25
U. S. A.	4.30	4.35
Angleterre	10.15	10.45
Belgique	7.90	8.30
Hollande	117.50	120.50
Autriche	16.60	16.90

**Marc 6 libre de l'or**

Pièces suisses	57.00	60.00
Pièces françaises	57.00	60.00
Pièces angl. anc.	53.00	56.00
Pièces angl. Elisabeth	47.00	50.00
Pièces américaines	300.00	320.00
Lingots	5975.00	6075.00

Communiqués à titre indicatif par la Banque Cantonale Neuchâteloise

**L'annonce reflet vivant du marché**

**L'annonce dans LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL**

# LES PROGRAMMES DE LA TV

DU MARDI 3 JUIN

## SUISSE ROMANDE

14.15 Télévision scolaire. 18.00 Bulletin de nouvelles. 18.05 Tour d'Europe. 18.30 Bonsoir. 19.00 Trois petits tours et puis s'en vont. 19.05 (C) Flipper le dauphin Feuilletton. 19.40 Carrefour. 20.00 Téléjournal. 20.20 Canal 18-25. 22.40 Téléjournal.

## FRANCE 1<sup>re</sup> CHAÎNE

9.50 Télévision scolaire. 12.30 Midi-magazine. 13.00 Télé-midi. 13.30 Je voudrais savoir. 14.03 Télévision scolaire. 14.45 Tennis. 18.15 Dernière heure. 18.17 Contact. 18.25 Total 3000 Jeu. 18.40 Les chemins de la vie. 19.10 La Maison de Toutou. 19.15 Actualités régionales Annonces. 19.40 Les Oiseaux rares Feuilletton. 19.55 Annonces. 20.00 Télé-soir. 20.20 Les Trois Portes. 22.00 Paris à l'heure de New-York. 22.30 Continent pour demain. 23.00 Télé-nuit.

## FRANCE 2<sup>me</sup> CHAÎNE

18.55 Colorix. 19.15 Actualités régionales. 19.35 Télé-soir. 19.55 Téléports. 20.00 Yao. 20.30 Civilisations. 21.20 Connaissance de la musique. 22.50 Orchestre national de l'ORTF.

## SUISSE ALÉMANIQUE

9.15 et 10.15, télévision scolaire. 18.15, télévision éducative. 18.44, fin de journée. 18.50, téléjournal. 19 h, l'antenne. 19.25, Cher oncle Bill. 20 h, téléjournal. 20.20, l'industrie et la presse. 21 h, L'Oeil du diable. 22.55, téléjournal.

## ALLEMAGNE I

16.35, téléjournal. 16.40, pour les enfants. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux.

## SÉLECTION QUOTIDIENNE

Canal 18-25 (Suisse, 20 h 20): Un excellent magazine réalisé en direct; une formule qui pourrait éclairer les auteurs de « Temps présent ». Au sommaire, la venue du pape à Genève. Les trois portes (France, 20 h 35): Une théâtrale pour ceux qui préfèrent ce genre. J.-Cl. L.

## critique

# Une enquête à mener

**ELECTIONS PRÉSIDENTIELLES FRANÇAISES (France).** — Il serait très intéressant, pour les partis politiques, que l'on puisse déterminer scientifiquement et statistiquement dans quelle mesure la propagande télévisée influence les citoyens, dans quelle mesure elle est responsable des progrès et des régressions enregistrées par les candidats à l'élection. Nous avons suivi très largement cette campagne électorale télévisée et nous avons été surpris par l'importance accordée dans notre jugement à l'attitude du candidat, au ton de sa harangue et à celui de ses réponses. Le téléspectateur dans son milieu propre, déteste être agressé. D'autre part, il ne peut supporter l'ironie à l'égard d'autres candidats qui, n'étant pas présents, n'ont pas l'occasion de répondre aux attaques. Chaque fois que l'un des candidats mettait profondément en cause les programmes de l'autre, ou des autres, nous nous trouvions dans la même situation. Le téléspectateur craint d'être trompé et attend une information aussi objective que possible. La présence d'un public restreint ou d'un journaliste aurait pu améliorer la situation pour autant que l'on n'ait pas choisi uniquement des gens de son « bord ». On a souvent reproché au général De Gaulle, lors de ses interventions télévisées, de s'entretenir avec un Gaulliste et de répondre à ses propres questions. Son successeur politique et ses détracteurs, lors de la campagne électorale, ont usé du même procédé.

Récemment, la télévision suisse romande a organisé un débat contradictoire destiné à éclairer les téléspectateurs sur les effets et les lacunes de la loi fédérale sur les écoles polytechniques. La forme adoptée permettait à chacun de saisir les aspects essentiels du problème et de se déterminer en fonction de sa propre conception des choses. Il serait là aussi, intéressant de déterminer dans quelle mesure cette intervention télévisée a influencé l'option des citoyens romands. La télévision a un rôle à jouer dans les domaines de l'information civique, mais c'est un instrument dangereux qui mérite d'être manipulé avec un maximum de précaution et de psychologie.

La télévision suisse romande, dimanche soir, a consacré deux éditions spéciales aux résultats du premier tour des élections françaises. Par rapport à ce qu'offrait la télévision française, le style adopté par notre chaîne nous a paru plus intéressant, car en plus de l'apport du résultat global, elle s'est efforcée de tirer des enseignements du scrutin. En France, ce point a presque été escamoté.

**UN MATCH SOUS LA LOUPE (Suisse romande).** — Cette émission de Jean-Jacques Tilmant nous a permis de revoir ce dont une absence de moyens techniques suffisants nous avait privés samedi soir lors de sa diffusion différée du match Lausanne-Bâle. Cependant, nous aurions apprécié que les séquences consacrées aux quatre buts aient été plus longues. En effet, il est toujours intéressant de revoir la phase préparatoire dans le détail. Les télévisions étrangères appliquent avec succès ce procédé mais en direct. Nous sommes en droit d'attendre de la télévision suisse une même attitude, spécialement s'il s'agit d'émissions différées et qui se proposent de passer au peigne fin une rencontre.

J.-Cl. Leuba

# De tout pour faire un monde

Un corset pour les plantes en climat sec

C'est une idée déjà vieille: elle est âgée de 31 ans. Mais ce n'est que tout récemment qu'on a pu la réaliser. Il s'agit d'«emmailletter» les plantes vivrières des régions au climat sec, à l'intérieur d'un fin corset de plastique, afin de réduire les

pertes d'eau par évaporation. On arrive de cette façon à réduire de 30 % ces pertes qui sont d'autant plus préjudiciables que l'eau d'irrigation revient plus cher. Des spécialistes américains de l'Université de Californie ont obtenu d'excellents résultats en utilisant un aérosol de laque qui a été pulvérisé sur des feuillets de laurier rose. Toutefois, on a constaté un inconvénient de ce coup de frein donné à l'évaporation de l'eau des plantes: le gaz carbonique qui est essentiel à la vie et au développement de la plante éprouve certaines difficultés à franchir le revêtement plastique. Mais, on espère découvrir un plastique qui ne comportera plus cet inconvénient.

# CARNET DU JOUR

## NEUCHÂTEL

Aula de l'université: 20 h 15, Conférence du R. P. Thomas Imms.

EXPOSITIONS. — Galerie des Amis des arts: Exposition des P.S.A.S.

Hall du collège latin: Exposition: L'Or. Galerie Numaga, Auvernier: Exposition Helmsmoortel.

CINÉMAS. — Apollo: 15 h et 20 h 30, La Deuxième Souffle. 18 ans.

Palace: 20 h 30, Bagarre à Bagdad. 16 ans.

Arcaides: 20 h 15, Les Souliers de saint Pierre. 16 ans.

Rex: 20 h 45, Noite Vazia. 20 ans.

Studio: 20 h 30, Les Hommes de Las-Vergas. 16 ans.

Bio: 18 h 40 et 20 h 45, La Vie, l'amour, la mort. 18 ans.

Danse et attractions

L'ABC de 21 h à 2 h.

L'Escale de 21 h à 2 h.

La Rotonde de 21 h à 2 h.

Dancing

Le Corsaire de 20 h à 2 h.

Pharmacie d'office (jusqu'à 23 h): F. Tripet, Seyon.

## PESEUX

Cinéma de la Côte, 20 h 30: Mission suicide à Singapour.

## COLOMBIER

Cinéma Lux, relâche.

Pharmacie de service: Frochaux.

## SAINT-BLAISE

Cinéma Royal, relâche.

## LE LANDERON

Cinéma du Château, relâche.

## la ROTONDE BAR DANCING

Cinéma de la Côte, 20 h 30: Mission suicide à Singapour.

## COLOMBIER

Cinéma Lux, relâche.

## SAINT-BLAISE

La bio-lessive inédite pour machines à laver!

**NOUVEAU**

# dynamo et ENKA

## lavent plus blanc que toute autre lessive!

Le «test de l'armoire à linge» le prouve.



Mademoiselle Charlotte Peter, rédactrice en chef d'une grande revue féminine, nous en parle:

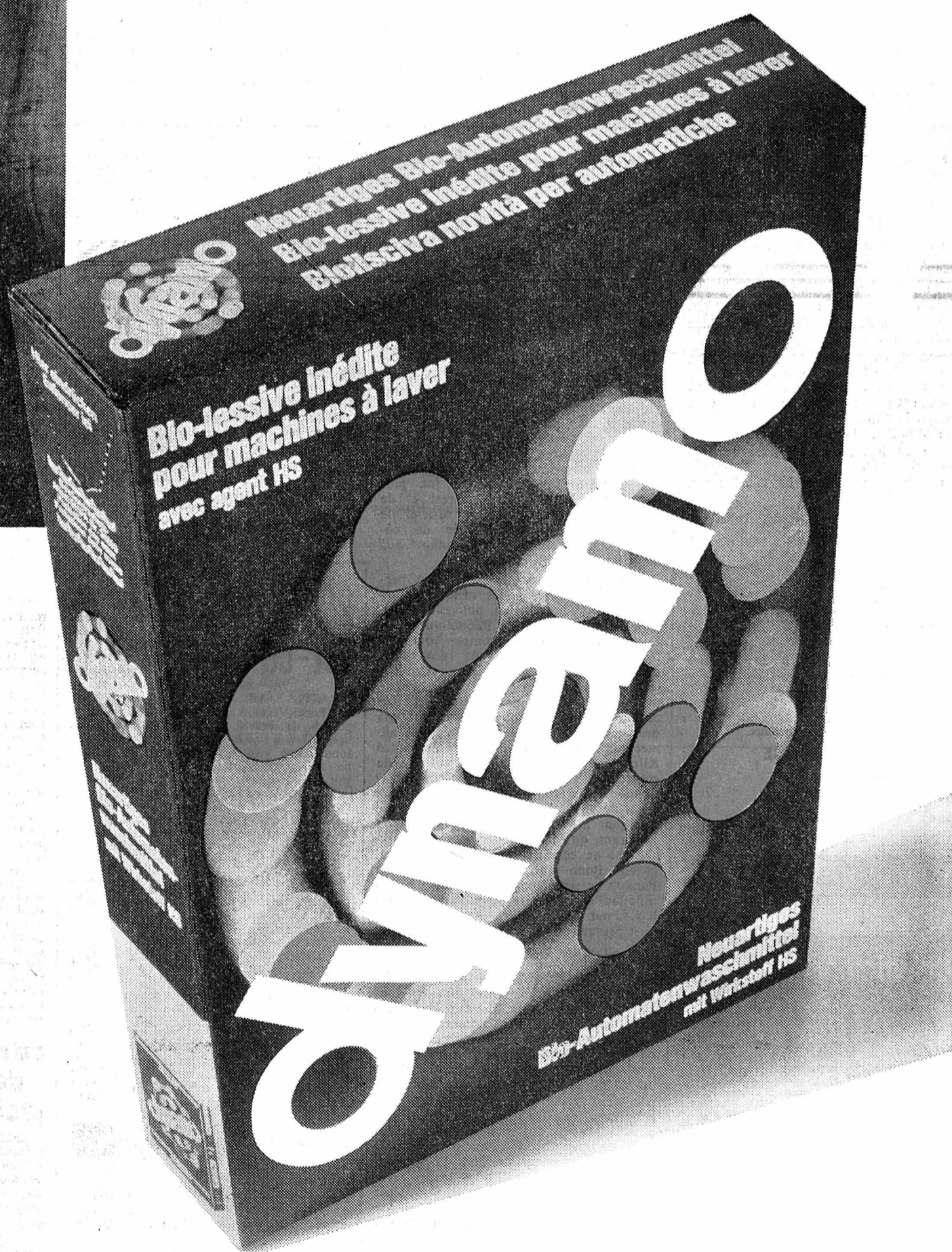
“**●●** Aucun doute, DYNAMO et ENKA ont rendu mon linge aussi lumineusement blanc que la neige de l'Himalaya. A côté, le linge de la semaine passée a l'air tout gris.

Notre experte en questions ménagères m'a expliqué pourquoi: le nouveau DYNAMO élimine, au pré lavage et à la cuisson, la saleté et les taches les plus tenaces – par action biologique ménageant le linge.

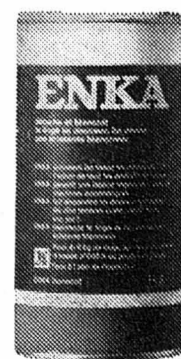
De plus, DYNAMO est seul à contenir l'agent HS qui met pleinement en valeur le pouvoir détachant et extraordinairement blanchissant de l'ENKA.

A eux deux, DYNAMO et ENKA viennent ainsi à bout des taches résistant aux lessives conventionnelles pour rendre votre linge immaculé et d'une blancheur souveraine.

Pour moi, DYNAMO et ENKA ont fait la preuve de leur supériorité. **●●**



**dynamo et  
— pour un blanc  
inégalé.**



# Actualité suisse et romande

## La session d'été des Chambres fédérales s'est ouverte à Berne

### M. CARLOS GROSJEAN, NOUVEAU CONSEILLER AUX ÉTATS NEUCHÂTELOIS, A PRÊTÉ SERMENT

De notre correspondant de Berne :  
La session d'été s'est ouverte, hier soir dans les deux Chambres, par des propos de circonstances. Le président Aebischer, au Conseil national, et le président Clavadetscher, au Conseil des Etats, avaient admirablement coordonné leur allocution.

Tous deux évoquant la terrible explosion de Dottikon, au début d'avril et adressèrent un hommage aux victimes, puis celle de Longeau, un peu plus tard — pour se demander s'il ne conviendrait pas de renforcer les mesures législatives pour prévenir de tels accidents.

Ce furent ensuite des paroles de reconnaissance à la mémoire du professeur Imboden, ancien conseiller national, président du Conseil suisse de la science, brusquement décédé à Pâques.

Les présidents exprimèrent ensuite la fierté du Parlement de compter parmi ses membres le nouveau président du Conseil de l'Europe, M. Olivier Reverdin, conseiller national genevois. Dans le fait que le premier Suisse parvenu à cette charge éminente soit un représentant de la minorité linguistique, ils veulent voir un heureux augure pour la bonne entente entre Confédérés.

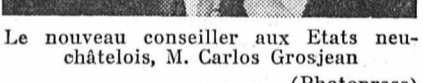
Et pour finir quelques considérations sur le scrutin de dimanche. Le « non » du peuple suisse ne doit porter aucun préjudice à l'ancienne EPUL. Il s'agira de se remettre au travail. Mais qu'on ne se fasse pas d'illusions. Pour réaliser les revendications, même les plus raisonnables des étudiants, il faudra du temps.

**M. CARLOS GROSJEAN PRETE SERMENT**

Au Conseil des Etats, le vice-chancelier lit la communication du gouvernement neuchâtelois, annonçant la réélection de M. Blaise Clerc, pour une période de quatre ans, et l'élection de M. Carlos Grosjean, au siège de M. Jean-Louis Barrelet, qui ne se représentait plus.

Le nouveau représentant du canton de Neuchâtel, que son collègue avait aimablement « chaperonné » et présenté aux « anciens » est alors invité à prêter serment.

Escorté de deux huissiers en grand manteau rouge et blanc, M. Carlos Grosjean se présente devant le bureau et, par la lecture du serment, prononce le « je le jure » qui lui donne le droit de participer aux délibérations. Nul doute que le



Le nouveau conseiller aux Etats neuchâtelois, M. Carlos Grosjean (Photopress)

## Berne justifie les motifs d'une aide de 30 millions au canton de Genève

BERNE (ATS). — Comme on l'a déjà annoncé le 21 mai, le Conseil fédéral propose de verser au canton de Genève une somme de 30 millions de francs à titre de participation aux frais qui lui incombent du fait de la présence des organisations internationales. Le message, qui vient de paraître, rappelle qu'une commission mixte avait été instituée en 1967 pour étudier la situation. On devait constater que les charges spéciales de Genève sont réelles, mais que certains facteurs étaient d'autre part souvent exagérés dans les discussions. Ainsi, une étude du département politique fédéral a montré que les fonctionnaires internationaux et délégués ne représentent pas 10 à 20 % de la population de la ville, mais 4 % seulement.

### PAS SEULEMENT DES INCONVENIENTS

De son côté, la commission mixte est arrivée aux conclusions suivantes :  
1) Les dépenses d'infrastructure du canton pour les organisations internationales se monteront à 75 millions de francs pour les 25 prochaines années.  
2) Le manque à gagner résultant de l'immunité fiscale des fonctionnaires internationaux (immunité qui doit être maintenue) et les autres dépenses en faveur des organisations internationales sont estimés à 15 millions par an. Ce chiffre tient compte des rentrées d'impôt, s'élevant à environ 6,5 millions, que le fisc genevois

## Allègements douaniers pour fabriques d'armes: «rien d'illégal» dit Berne

BERNE (ATS). — Est-il exact que la maison de fabrication d'armement de guerre Hispano-Suiza à Genève a bénéficié de la part de l'administration fédérale des douanes, sur 64,500 douilles de cartouches, achetées en Italie et réexportées sous forme de munitions suisses en Finlande, d'un abatement douanier exceptionnel et probablement contraire à la loi ? A cette question du conseiller national Ziegler (soc - Genève), le Conseil fédéral répond ainsi :  
Les allègements douaniers accordés pour des marchandises importées « en vue de perfectionnement » se fondent sur l'article 17 de la loi sur les douanes du 19 juin 1959. D'après ces dispositions, des allègements peuvent être concédés lorsque des intérêts spéciaux de l'économie l'exigent et qu'aucun intérêt majeur ne s'y oppose.

canton de Neuchâtel a trouvé, en M. Grosjean, un représentant efficace.

## L'affaire des faux billets: les principaux membres courent toujours

MUNICH (UPI). — La police municipale a annoncé lundi que les principaux membres du réseau de faux-monnayage qui a fabriqué pour près de trois millions de francs de faux billets de cent francs suisses dont un certain nombre ont été mis en circulation, n'ont pas été arrêtés. Jusqu'à présent, ce ne sont que des hommes de paille qui ont été arrêtés et qui sont incapables de fournir des précisions sur leurs chefs. Même l'arrestation la semaine dernière, de cinq Anglais, à Zurich et à Genève n'a, selon un porte-parole de la sûreté bavoise, pas apporté la lumière sur cette affaire.

La police allemande affirme avoir été

## Préparation d'un article constitutionnel sur le sport

BERNE (ATS). — Les résultats d'une consultation organisée en décembre 1968 éant favorables, le département militaire fédéral va préparer un projet d'article constitutionnel sur l'encouragement de la gymnastique et du sport.

C'est à l'unanimité, dit un communiqué du DMF, qu'on a estimé nécessaire une intensification de l'encouragement de la gymnastique et du sport, s'étendant aussi aux femmes et jeunes filles, ainsi que la création de bases légales ad hoc.

Dans une deuxième question, il s'agissait de savoir si les organes consultés donnaient la préférence à un article constitutionnel, selon la variante A (prépondérance de la Confédération, comme jusqu'ici) ou selon la variante B (prépondérance des cantons).

Une forte majorité s'est dégagée en faveur de la variante A qui donne pouvoir à la Confédération d'édicter des prescriptions concernant la gymnastique et le sport, en consultant préalablement les cantons et les cercles intéressés avant la publication des dispositions d'exécution.

La troisième question enfin a emporté une écrasante majorité. Elle avait trait à l'introduction d'un sport scolaire supplémentaire facultatif.

### SUISSE ALEMANNIQUE

## Zurich: le Grand conseil accepte l'article sur le droit de vote des femmes en matière communale

ZURICH (ATS). — Le Grand conseil du canton de Zurich a accepté lundi en deuxième lecture, par 134 voix contre 5 le nouvel article 16 de la Constitution cantonale qui donne la possibilité aux

communautés politiques, scolaires et civiles d'accorder le droit de vote et d'éligibilité aux citoyennes suisses.

Il a en outre accepté chaque fois sans opposition et également après une deuxième lecture, une modification des articles 10 et 31 de la Constitution, qui concernent la loi sur la responsabilité ainsi que la nouvelle loi sur la responsabilité de l'Etat et des communes d'une part, et les autorités et les fonctionnaires d'autre part.

La votation populaire sur ces modifications de la Constitution et de la loi aura lieu vraisemblablement le 14 septembre prochain.

Le Grand conseil a finalement accordé par 120 voix sans opposition un crédit de 1,625,000 francs pour une construction à l'université.

Il a également commencé les délibérations sur une modification de la loi communale.

## Un jeune sadique s'attaque à deux adolescentes

DORNACH (ATS). — Deux adolescentes ont été arrêtées par un jeune inconnu samedi à Dornach (SO) alors qu'elle rentraient chez elles. L'individu séduisit alors les jeunes filles et les entraîna sur un chemin de campagne où il les viola. Le jeune homme, âgé de 14 à 16 ans, prit ensuite la fuite. La police a entrepris des recherches.

\* M. H. Meier, de Zurich, 40 ans, a fait une chute dimanche dans le massif glaronais du Fronalpstock et a été tué sur le coup. Après avoir escaladé une paroi de rocher, il en est tombé et a fait une chute de quelque 200 mètres.

### TESSIN

## Trois Italiens sous les verrous pour trafic illicite de médicaments

LUGANO (ATS). — La police tessinoise a arrêté trois frères de nationalité italienne accusés de commerce illicite de médicaments. Le trio habitait à Milan, s'était établi ensuite à Lugano. Après s'être fait inscrire au registre du commerce à titre de maison pour la vente de médicaments, ils firent leur publicité en Italie en se faisant adresser les commandes dans trois cases postales différentes. Ils se faisaient payer à l'avance et, dans plusieurs cas, n'envoyèrent jamais les marchandises commandées et payées. Quand la marchandise était expédiée elle l'était à des prix 4 à 5 fois supérieurs à ceux pratiqués dans nos pharmacies. D'après les premiers résultats de l'enquête, le trio avait déjà un « chiffre d'affaires » de plusieurs milliers de francs.

## Le cinquantenaire de l'Association des entrepreneurs valaisans à Sion

De notre correspondant :  
Les entrepreneurs valaisans étaient en fête, ce week-end. Ils ont fêté à Sion, le demi-siècle d'existence de leur association. Ces festivités ont revêtu un caractère particulier, étant donné le rôle important joué par les entreprises dans le développement du canton.

La journée de samedi débuta par une messe solennelle célébrée par le chanoine Brunner, curé de la cathédrale, à la mémoire de tous les entrepreneurs disparus.

Invités et membres de l'association gagnèrent ensuite l'antique théâtre de Valère où eurent lieu concerts et discours. La « Chanson valaisanne » dirigée par M. Georges Haenni, exécuta les morceaux les plus connus de son répertoire chantant les vins du canton, l'amour, la montagne, sans oublier les « Sentiers valaisans ».

La fête se poursuivit en la grande salle de la Matze, dont la scène était occupée par la « Guinguette » en toute grande forme, les musiciens arborant chapeaux de paille et vestons rayés de rouge.

Plusieurs personnalités prirent la parole au long de cette journée, soit MM. Bonvin, conseiller fédéral, Messmer, président des entrepreneurs suisses, Meyer, président des entrepreneurs valaisans, Antonioli qui durant vingt ans présida l'association jubilaire.

Des délégués des diverses associations et fédérations d'autres cantons romands tels MM. Camina, de la Fédération neuchâteloise, Zuber, de la Fédération jurassienne et Magnin, de la Fédération fribourgeoise adressèrent leurs félicitations aux entrepreneurs valaisans et s'en vinrent leur offrir des cadeaux de circonstance.



M. Roger Bonvin, à gauche, conseiller fédéral et M. Willy Messmer, président de la Société suisse des entrepreneurs, se congratulent sous les yeux de M. Charles Meyer, au centre, président de l'Association valaisanne (Avipress France)

### VAUD

## Les Nyonnais ont élu M. Pompidou président de la République française!

Le Suisse romand est-il un Français qui s'ignore? Je ne répondrai point à la question, car l'histoire qui suit vous permettra, peut-être, de résoudre ce petit problème, quoique Neuchâtelois, Fribourgeois, Valaisans, Vaudois et Genevois se passionnent toujours à propos des événements qui se déroulent de l'autre côté du Jura, souvent beaucoup plus au sujet de ce qui se déroule chez nous.

### TRES SÉRIEUX

C'est dans une charmante petite ville vaudoise, au bord du Léman, qu'elle s'est déroulée — Nyon — et qui consistait ni plus ni moins qu'à élire le président de la... République française.

C'est un restaurateur du quartier de Rive qui a eu l'idée d'organiser un vote

et sa clientèle était invitée à déposer le nom d'un des candidats dans une urne, tout ce qu'il y a de plus vraisemblable.

Ainsi, le « scrutin » de Nyon était ouvert depuis plusieurs jours et fut dépouillé, par de très sérieux scrutateurs, jeudi soir. On venait à connaître quel en serait le résultat avant le véritable scrutin français. Chose curieuse, les sept candidats ont reçu, à peu de chose près le pourcentage qu'ils ont obtenu en réalité en France, à la différence que « l'élection » de Nyon ne donnait pas de ballottage, mais une victoire de M. Pompidou. L'ancien président du conseil a eu, en effet, 51,8 % des suffrages exprimés par la clientèle du restaurant nyonnais, M. Alain Poher 30 %, M. Gaston Defferre et M. Jacques Duclos 8 %, M. Alain Krivine 2,7 %, M. Michel Rocard 1,9 % et M. Louis Ducatel, 1,9 % également.

A faire pâlir de regrets M. Georges Pompidou...

Ajoutons que ce restaurateur organise fréquemment des « élections » semblables pour les grandes occasions ou des votes sur les problèmes importants de la politique internationale ou nationale. N'est-ce pas là une excellente manière d'intéresser les électeurs aux choses publiques? Nos autorités pourraient peut-être y penser? Marcel PERRET

## Réaction du comité vaudois pour la loi sur les Ecoles polytechniques

LAUSANNE (ATS). — Dans un commentaire publié lundi, le comité d'action en faveur de la loi fédérale sur les Ecoles polytechniques estime que, par un vote négatif et ambigu, le souverain prive nos polytechniciens du statut juridique indispensable à l'harmonisation de leur essor et ravale l'Ecole de Lausanne au rang subalterne par rapport à celle de Zurich. Il remet en cause le développement qu'en attendent les promoteurs de l'économie romande et les autorités vaudoises. En l'absence d'une base de gestion clairement posée, les Chambres — malgré les promesses de M. Tschudi — ont désormais un motif de se montrer réticentes à l'octroi des crédits nécessaires à l'expansion des deux établissements et en particulier au transfert de l'Ecole de Lausanne à Dorigny.

Le comité demande l'adoption d'un régime transitoire qui permette le passage à une nouvelle loi consacrant l'intégralité des deux écoles et sauvegardant leur génie propre. Mais tout porte à croire, hélas, que l'élaboration de cette loi prendra un temps considérable, alors qu'il est urgent de doter l'Ecole de Lausanne des moyens aptes à assurer sa mission interne et extérieure.

## La Fédération romande des employés et le problème du logement

LAUSANNE (ATS). — La Fédération romande des employés, forte de 20,000 adhérents, demande au parlement fédéral de tout mettre en œuvre pour apporter une solution au problème du logement. Dans une lettre à la commission des pétitions du Conseil national et du Conseil des Etats, elle écrit que l'abolition des dispositions fédérales de protection des locataires n'aurait pas sans de graves conséquences sociales et économiques.

Il appartient à la Confédération d'assurer à tous des conditions de vie normales en prenant les mesures nécessaires dans les régions touchées par la crise du logement, toute solution de droit privé n'étant qu'un pis-aller sans garanties sérieuses pour l'ensemble de la population.

Aussi la Fédération romande des employés estime-t-elle indispensable que l'Etat maintienne non seulement la surveillance des loyers, mais qu'il introduise les mesures légales adéquates pour garantir une protection permanente des locataires et de leurs familles. Au surplus, l'application d'une véritable politique du logement implique une aide substantielle et accrue des pouvoirs publics pour favoriser la construction massive de logements accessibles à tous les salariés. C'est la seule façon de rétablir le jeu normal de l'offre et de la demande.

## Collision de trains entre Martigny et Orsières: un mort

(c) Lundi après-midi, un grave accident s'est produit sur la ligne de chemin de fer Martigny - Orsières à la sortie de la gare de Sembrancher en direction d'Orsières.

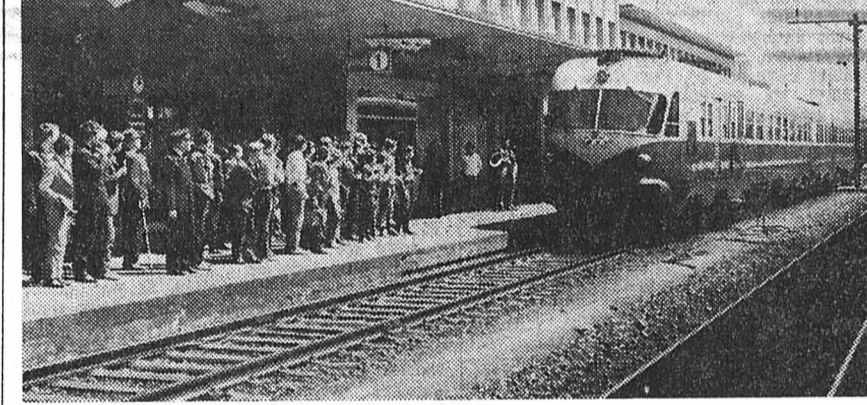
Le train descendant qui ramenait pour le repas de midi une vingtaine d'élèves de l'école secondaire habitant Sembrancher dut s'arrêter à l'entrée du tunnel, le signal d'entrée étant rouge. L'arrêt fut long et la plupart des élèves quittèrent le train pour faire le dernier tronçon à pieds, la pause de midi étant très courte.

Seules deux filles restèrent dans leur wagon, Christiane Méroz, fille du chef de gare de Sembrancher, et Marie-Danièle Méroz, qui habite en dehors du village

et qui devait prendre le repas de midi au buffet de Sembrancher.

En gare de Sembrancher se trouvait le train montant qui devait normalement croiser l'autre train dans cette gare. A la suite d'un oubli, l'employé envoya le train montant sans avoir libéré le train à l'arrêt. La collision se produisit à la sortie du tunnel. Les deux conducteurs ne sont pas blessés. Un conducteur réussit à freiner au maximum. L'autre réussit à se mettre à l'abri avant le choc. Les voyageurs furent bousculés, mais pas blessés. L'accident a cependant fait un mort. A la suite du choc nerveux, M. Eugène Decaillet, 90 ans, doyen de Salvan est décédé sur place. Les dégâts matériels aux deux locomotives sont importants.

## Sion fête l'arrêt du « TEE Lémano »



(c) Drapeaux au vent et harmonie municipale en tête, les Valaisans ont fêté lundi l'arrêt du TEE - Lémano à Sion. Cela faisait des mois que cette faveur touristique était demandée. La voie accordée. Dorénavant le Trans-Europ-Express du Léman (à ne pas confondre avec le TEE - Cisalpin qui relie Milan à Paris) s'arrêtera deux fois par jour dans la capitale valaisanne en assurant la liaison Milan - Genève à plus de 140 km/h. Les arrêts à Sion auront

lieu à 11 h le matin avec arrivée à Genève à 12 h 35 et à 14 h 47 avec arrivée à Milan à 18 h 18. C'est au son de l'Harmonie municipale de Sion dirigée par M. Cecil Rudaz que le TEE s'arrêtera lundi au pied de Valère et Tourbillon. La première passagère fut une jeune dame d'Ardon, Mme Myriam Kuhn, représentante en vins valaisans, ce qui lui valut d'être invitée aussitôt à l'apéritif. Des discours furent aussi prononcés.

### GENÈVE

## La « Vie protestante » publie une « lettre ouverte au pape »

Le pasteur Jean-Marc Chappuis a publié dans la « Vie protestante » une « lettre ouverte au pape ». Dans un de ses derniers services, l'ATS donne de ce document un résumé dont nous extrayons les principaux passages.

Après avoir souhaité la bienvenue à Paul VI, le pasteur Chappuis écrit : « Nos concitoyens et nos hôtes catholiques se sont montrés très accueillants et ils en témoignent massivement. Nous comprenons leur joie. En ces temps de crise (...) il est sans doute fort encourageant pour eux de serrer les rangs autour de vous qui avez la charge infiniment redoutable d'incarner à leurs yeux cette infailibilité de l'Eglise, dont nous croyons, quant à nous, qu'aucun homme ne peut la garantir, mais seulement l'Esprit-Saint et la parole de Dieu. (...) »

Après avoir déploré qu'un évêque de ce pays considère le voyage de Paul VI comme « la continuation du grand geste, unique et inouï, de l'incarnation, l'acteur de la lettre relève qu'une telle interprétation ne trouve pas sa place dans l'univers mental du protestantisme tant il est vrai qu'il n'y a (...) aucune mesure entre le voyage d'un chef d'Eglise à Genève et la naissance du Christ à Bethléem (...) »

### MARIAGES MIXTES

En ce qui concerne les mariages mixtes, le pasteur Chappuis écrit : « Depuis le Concile, les usages se sont quelque peu assouplis. Certaines dispenses peuvent être accordées aux fiancés catholiques. Mais ces dispenses sont octroyées avec un empressement variable selon les diocèses. (...) Ce qu'il nous faut à tous, c'est la pleine reconnaissance mutuelle des bénédictions nuptiales, célébrées de part et d'autre, et c'est le droit reconnu aux époux de choisir librement la confession de leurs enfants. Je prends donc la liberté de suggérer qu'à l'occasion de votre voyage à Genève, vous hâtiez par vos propos le moment où cette solution-là (...) prévaudra

dans toutes les Eglises. (...) Ce souhait m'inclie (...) à vous dire qu'en Suisse, d'innombrables protestants estiment que le moment est venu de supprimer dans notre Constitution fédérale les articles d'exception qui limitent la liberté d'action de la confession catholique (...). »

## Hommage à l'ancien et au nouveau président du C.I.C.R.

GENÈVE (ATS). — Le conseil d'Etat et le conseil administratif de la ville de Genève ont reçu lundi M. Samuel Gonard et M. Marcel Naville, ancien et nouveau président du Comité international de la Croix-Rouge (CICR).

Au nom des autorités cantonales et municipales, M. Gilbert Duboule, président du Conseil d'Etat genevois, a exprimé à M. Gonard leur regret de le voir quitter la présidence du CICR et lui a adressé ses vives félicitations pour l'œuvre remarquable qu'il a accomplie. Il a également souhaité la bienvenue au nouveau président du Comité international, et formé les meilleurs vœux pour les nombreuses et difficiles missions accomplies présentement par le CICR.

MM. Gonard et Naville étaient entourés de MM. Hans Bachmann et Jacques Chenevierre, vice-présidents, Roger Gallopin et Jean Pictot, directeurs généraux, et M. Borsinger, secrétaire à la présidence.

Les autorités genevoises étaient représentées par MM. Charles Brillard, président du Grand conseil, Jean Oger, procureur général, Jean Babel, François Peyrot, Willy Donzé, Henri Schmitt, conseillers d'Etat, le Conseil administratif de la ville de Genève en corps et M. Noël Louis, président du Conseil municipal de la ville de Genève.

# DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

## Le P. C. français à ses électeurs : abstenez-vous pour le 2<sup>me</sup> tour

Le parti communiste refuse de choisir au second tour entre « blanc bonnet » et « bonnet blanc », entre M. Pompidou et M. Poher. Fier d'avoir récupéré sur le

### Notre téléphone de Paris

nom de Jacques Duclos, vieux parlementaire et habile routinier de la propagande rassurante, son chiffre habituel de suffrages, le parti communiste préconise l'abstention au second tour. Ce sera la première fois dans l'histoire du parti français que la décision aura été prise, non sans mal, dit-on, car certains dirigeants communistes estimaient que la défaite de M. Pompidou aurait dû être l'objectif du parti, afin de « déraciner » le gaullisme.

### REVENCHE

Ces mêmes dirigeants souhaitaient la défaite de M. Pompidou y voyant la seule chance que des élections législatives aient lieu prochainement, qui permettraient au parti communiste d'exploiter son succès du 1<sup>er</sup> juin et de prendre sa revanche sur les gaullistes de la cuisante défaite des élections générales de juin 1968. Il est, en effet, certain que M. Poher, élu, aurait été contraint de dissoudre l'Assemblée à majorité gaulliste que M. Pompidou aura intérêt à conserver en fonction jusqu'au terme du mandat des députés dans quatre ans.

### MOSCOU

Les adversaires du parti communiste diront certainement que cette décision d'abstention, qui ne peut que favoriser M. Pompidou en défavorisant M. Poher, a été prise à l'instigation de Moscou, qui préfère voir se poursuivre, même avec quelques accommodements, la politique d'indépendance à l'égard des Etats-Unis et de rapprochement avec l'Est du général De Gaulle que courir le risque de l'arrivée au pouvoir de M. Poher d'un cours plus « atlantique » et plus « européen » de la politique extérieure française.

En décidant de s'abstenir, les communistes lèvent l'hypothèque que leur soutien avoué ou tacite à M. Poher aurait fait peser sur celui-ci mais ils diminuent ses chances de battre M. Pompidou dans la mesure où les électeurs communistes suivront effectivement ce mot d'ordre d'abstention.

Le cas ne s'étant encore jamais présenté, il est difficile de pronostiquer le nombre des électeurs communistes du second tour chez lesquels le désir de battre le candidat gaulliste, l'homme dénoncé par le parti communiste lui-même depuis dix ans comme « l'agent des trusts du capital, des monopoles et de la banque Rothschild », l'emportera sur l'obéissance aux directives du parti. Par contre, il est certain que les membres du parti, les militants obéissent « période ac cadavre ».

### CONTRE POMPIDOU

Le parti socialiste, lui, comme il fallait s'y attendre, en demandant aux « démocrates » d'assurer l'échec de M. Pompidou « candidat de la continuité du pouvoir personnel », des « violations répétées de la Constitution », des « polices parallèles » et de « l'exploitation scandaleuse de l'ORTF à des fins de propagande » recommande de voter Poher au second tour « afin d'assurer le fonctionnement normal des institutions républicaines ». Mais le contingent de voix que peut fournir le corps électoral socialiste, dont une partie a déjà voté pour le président infirmière dès le premier tour, n'est que de 5 % alors que M. Poher, pour seulement rattraper M. Pompidou doit trouver 20 % de nouveaux électeurs. Même si les électeurs de M. Rocard, le PSU imitaient les socialistes (3,60 %), il faudrait que plus de la moitié des électeurs commu-

### SUISSE ALÉMANIQUE

#### Drame familial à Saint-Gall : deux blessés

**SAINTE-GALL (ATS).** — Un tragique drame familial s'est déroulé à Saint-Gall, ainsi que le communique le bureau du juge d'instruction de Saint-Gall. Un homme, père de cinq enfants, rentra pris de boisson à la maison et s'en prit à sa femme. Il lui assena des coups de hache à la tête et la blessa très grièvement. La femme a été transportée à l'hôpital.

Un des fils, âgé de 16 ans, voulut venir en aide à sa mère et a été également blessé. Le malheureux se trouve en détention préventive. Une prise de sang lui a été faite. L'individu ne peut cependant plus se souvenir de rien. L'homme avait déjà un penchant démesuré pour l'alcool. Il avait été interdit d'auvergne il y a une année pour une période de deux ans.

## La presse en Tchécoslovaquie : pire que du temps de Novotny

**PRAGUE (ATS-AFP).** — Le dernier plénum du comité central du P.C. tchécoslovaque qui s'est tenu à Prague les 29 et 30

### SUITE

## UN PREMIER TOUR RASSURANT

Notre bonne presse qui s'est complue à parler de la bonhomie de M. Jacques Duclos a omis soigneusement d'évoquer les dessous de ce personnage. Suivant toutes les palinodies du stalinisme, M. Duclos était révolutionnaire et antimilitariste forcené en 1930 ; en 1936, lors du Front populaire, il pratiquait la politique de la main tendue aux catholiques. En 1939, il était prohitlerien à l'époque du Pacte germano-soviétique. Après la guerre, il épousa fidèlement toutes les variations du P.C. soviétique, prouvant par là que son parti méritait bien l'appellation que lui donna Léon Blum, celle du parti de l'étranger. Ce passé eût dû être rappelé au cours de la campagne électorale.

Quant à M. Alain Krivine, dont le correspondant parisien de la « Tribune de Lausanne » trouvait en substance les idées neuves et originales, le ridicule résultait qu'il a enregistré démontre, si besoin était, que les Français sont loin d'être mûrs pour la subversion dans le style et le goût du mois de mai de l'année dernière.

René BRAICHET

nistes (21 %) du premier tour votent pour M. Poher au second tour.

Etant donné l'énorme proportion existant entre le nombre de Français votant habituellement communiste (plus de 4 millions) et les effectifs réduits de militants disciplinés qu'il compte (300.000), c'est là une éventualité qui ne peut être totalement écartée, selon les spécialistes.

### DÉFECTIONS ?

Si M. Poher ne souffre pas de nouvelles

défections dans les équipes qui le soutiennent et dont certains dirigeants (M. Motte notamment) pourraient être tentés de voter au secours de la victoire pompidolienne, la bataille du second tour promet d'être d'un acharnement et d'une violence sans précédent et le résultat, au soir du 15 juin, se fera « dans un mouchoir ». Mais les pressions sur M. Poher pour qu'il se retire de la compétition s'amplifient.

Jean DANES



M. Pompidou alors qu'il demandait à M. Poher de se retirer (Téléphoto AP)

## Pompidou, Poher, Duclos...

**PARIS (AP).** — Un tableau dégressif des pourcentages obtenus par M. Georges Pompidou dans les départements de la métropole, avec, entre parenthèses les pourcentages recueillis par MM. Poher et Duclos a été établi. En voici quelques-uns et notamment les départements limitrophes.

- Cantal 69,78 (8,89 — 14,01).
- Vendée 59,71 (22,57 — 8,99).
- Bas-Rhin 59,50 (27,50 — 6).
- Haut-Rhin 57,42 (28,08 — 6,67).
- Manche 56,63 (26,28 — 7,98).
- Corse 53,46 (24,43 — 16,04).
- Finistère 53,46 (18,87 — 17,05).
- Haute-Loire 52,80 (24,46 — 12,50).
- Moselle 50,85 (25,75 — 14,31).
- Meuse 49,68 (26,33 — 14,34).
- Doubs 48,89 (22,34 — 15,87).

- Vosges 48,33 (24,91 — 16,50).
- Calvados 48,21 (26,44 — 15,50).
- Haute-Savoie 47,09 (27,89 — 14,96).
- Loiret 46,60 (24,80 — 18,03).
- Orne 46,44 (33,17 — 11,28).
- Ain 46,43 (26,11 — 17,84).
- Landes 45,95 (24,03 — 18,32).
- Côte-d'Or 45,60 (27,50 — 15,80).
- Ardèche 45,50 (23,49 — 21,32).
- Paris 45,23 (23,60 — 18,61).
- Territoire de Belfort 44,66 (23,47 — 18,54).
- Jura 44,21 (27,40 — 17,64).
- Marne 44,12 (22,30 — 22,56).
- Savoie 44,12 (25,17 — 20,12).
- Isère 39,33 (24,16 — 23,65).
- Saône-et-Loire 42,94 (24,69 — 23,09).
- Rhône 42,89 (26,46 — 19,74).

## Grave malaise social à l'origine des sanglantes émeutes de Cordoba

**CORDOBA (AP).** — A première vue, tout fait de Cordoba une ville tranquille. Ses rues étroites, l'architecture coloniale lui donne un aspect de sérénité et de calme. Avec ses 600.000 habitants, Cordoba est la troisième ville de l'Argentine et le centre de l'industrie automobile. Sa population, comparée avec le reste du pays jouit d'un niveau de vie honorable. Pourquoi alors onze personnes sont-elles mortes dans des combats de rue et des émeutes la semaine dernière ? Pourquoi l'armée est-elle intervenue pour rétablir l'ordre ? Pourquoi les manifestants ont-ils été déferés devant des tribunaux militaires ?

A l'origine de cette situation se trouvent les étudiants de la grande université de Cordoba et les ouvriers des grandes usines.

### JUIN 1966...

Tout commença lorsque, après son coup d'Etat, en juin 1966, le général Onganía accepta un plan d'augmentation de salaires pour les ouvriers. Après une première augmentation, le gouvernement argentin, revint sur ses promesses, décidant d'appliquer un plan d'austérité en mars 1967 pour mettre fin à l'inflation.

Puis au début du mois dernier, le général Onganía décida de supprimer un avan-

tage dont bénéficiaient les ouvriers de l'industrie automobile. Ceux-ci qui ne travaillaient que quatre heures le dimanche étaient en fait payés pour huit heures. Un décret déclara que seul le travail réellement fourni serait rétribué.

Mais, quelques jours plus tard, le fer fut retourné dans la plaie. Le gouvernement décida une augmentation du prix de l'essence, du pain, du lait et des moyens de transport.

### SALAIRES

Dans le même temps, les autorités firent savoir qu'il n'était pas question pour le moment d'augmentation de salaires. Les familles dont beaucoup vivent seulement avec

### Politique et greffe du cœur

**LONDRES (ATS).** — En Grande-Bretagne la controverse liée aux transplantations cardiaques a pris une telle ampleur dans l'opinion publique que le gouvernement ne pourra pas garder longtemps encore le silence. Le dernier en date des hommes politiques à alimenter le débat est le député conservateur Hogg, ancien ministre. D'après lui, les chances de succès d'une transplantation cardiaque sont si rares qu'on ne saurait insister auprès des patients pour qu'ils se soumettent à une telle opération. Une commission a été désignée par le ministre de la santé pour étudier les problèmes relatifs aux transplantations cardiaques. Elle est composée d'éminents médecins, de représentants des Eglises, de juristes, etc.

### Nouveaux remous en Malaisie

**KUALA-LUMPUR (ATS-AFP).** — La police et l'armée ont bouclé un important quartier chinois de la banlieue de Kuala-Lumpur, à la suite de nouveaux incidents que l'on croit avoir été provoqués par des bandes de malfaiteurs.

Les autorités ont avancé de deux heures le couvre-feu instauré depuis les troubles de la mi-mai, qui ont opposé les communautés malaises et chinoises. La police a procédé à l'arrestation de plusieurs individus et saisi un certain nombre d'armes, couteaux, barres de fer et chaînes de bicyclettes.

La situation est également tendue dans le reste de la capitale malaise, à la suite d'incidents apparemment isolés, mais qui ont provoqué une certaine panique dans la population.

Les leaders syndicalistes ont lancé un ultimatum au gouvernement afin que ce dernier démissionne et que de nouvelles élections aient lieu.

## Curaçao : le feu sous la cendre

**WILLEMSTAD (ATS-AFP).** — Le calme a régné pendant le week-end sur l'île du Curaçao. Toutefois, de nombreux Hollandais ont quitté le pays pour rentrer en métropole. Les ressortissants américains se sont regroupés dans un des grands hôtels de la ville de Willemstad. Deux navires de guerre américains de la base de Porto-Rico ont jeté l'ancre en dehors des

## De Gaulle : pas de commentaire...

**CARNA (AP).** — Aucun signe de réaction lundi de la part du général De Gaulle ou de son entourage dans la retraite boisée de Connemara.

« Il n'y aura absolument aucun commentaire sur l'élection » a déclaré un collaborateur du général.

Un membre de l'entourage du général quitta l'hôtel Cashel-House en sifflant « C'est si bon » et s'arrêta interloqué lorsqu'un journaliste lui demanda si cette manifestation pouvait être interprétée comme une réaction favorable.

Le général De Gaulle a pris connaissance des résultats dans son hôtel. Hier matin, comme d'habitude, il s'est fait apporter la presse parisienne. Puis, il a passé la journée à se promener avec Mme De Gaulle. Ils doivent démissionner dans une autre région de l'Irlande au cours des prochains jours.

## SUITE Poher : 2<sup>me</sup> tour

Ce second tour, dans lequel M. Pompidou part avec une énorme avance de plus de 20 % des suffrages sur M. Poher s'annonce d'ailleurs avec une bataille entre un centriste néo-gaulliste, M. Pompidou, et un centriste de gauche, M. Poher.

Ce dernier, en effet, a bénéficié, comme le montre l'effondrement de la candidature Defferre - Mendès-France, dès le premier tour d'un grand nombre de voix d'électeurs socialistes, s'ajoutant aux suffrages déjà acquis des radicaux et d'une partie moins importante qu'on l'aurait cru des « centristes » MRP et indépendants paysans.

### L'AUDIENCE

Cette bataille du second tour semble perdue d'avance pour M. Poher. M. Pompidou aura beau jeu de montrer qu'il ne dispose pas dans le pays de l'audience nécessaire et que, pour l'emporter, il lui faudrait bénéficier du soutien de la quasi-totalité des voix communistes (avec ou sans l'accord exprès du P.C.).

### ET DE GAULLE

Dans le « Monde », Sirius (Hubert Beuve-Mery) semble considérer l'élection de M. Pompidou pour certaine, mais il se montre pessimiste sur l'avenir : « Il est (donc) impossible d'exclure que la dégradation des libertés traditionnelles et l'accaparement de l'Etat par un parti, la lente dérive depuis un demi-siècle vers un mode français de fascisme ou de socialisme totalitaire, n'aillent en s'aggravant. Peut-être est-ce le sort commun qui attend un peu partout les démocraties parlementaires de plus en plus déclinées et impuissantes, de

## La condamnation des Italiens au Biafra : vives réactions à Rome

**ROME (AP).** — La condamnation à mort de 18 techniciens de la Compagnie pétrolière AGIP dont 14 Italiens, a suscité

une vive émotion en Italie. De son côté, le Vatican a fait savoir qu'il poursuivait ses efforts pour obtenir la libération des techniciens. « Le Saint-Siège continuera à faire tout son possible pour aider les 18 techniciens et obtenir leur libération » a déclaré Mgr Fausto Valtanc, porte-parole du Vatican.

Quant au président de la Chambre des députés, M. Pertini, il a adressé un télégramme à son collègue français, M. Chaban Delmas dans lequel il lui demande d'intervenir en faveur des 14 Italiens, des trois Allemands et du Libanais.

Les réactions de la presse italienne sont également très vives. « Il Tempo », à mots couverts, déclare que l'Italie devrait procéder à une intervention armée au Biafra pour sauver les 18 techniciens.

Les autres journaux non seulement critiquent l'attitude biafraise mais déplorent la mort des onze autres techniciens au cours d'un combat à 13 km à l'est de Kwale. Les restes des victimes ont été ramenés à Warri, dans l'Etat du centre-ouest.

Au Biafra, on maintient toujours la thèse, selon laquelle les techniciens avaient participé à des opérations contre les forces biafraises.

### MANOEUVRE

Il semble, en fait, que les autorités biafraises entendent se servir de cette affaire pour attirer une nouvelle fois l'attention internationale sur le conflit biafrais et obtenir du gouvernement italien la reconnaissance sous une forme ou sous une autre de leur pays.

Mais déjà, le gouvernement fédéral de Lagos a fait savoir que tous les ressortissants italiens au Nigeria seraient expulsés et toutes les installations italiennes saisies si Rome reconnaissait le Biafra.

**ROCKEFELLER : mission « out » ?**  
**WASHINGTON (ATS-AFP).** — A la suite de l'ajournement du voyage de M. Rockefeller à Caracas, et des incidents qui ont éclaté dans plusieurs pays latino-américains, les observateurs estiment que le gouvernement des Etats-Unis pourrait mettre prématurément un terme à la tournée de l'envoyé du président Nixon. M. Rockefeller devait, en effet, se rendre dans plusieurs autres pays de l'Amérique du Sud, notamment au Chili et en Argentine. Pour l'instant, M. Rockefeller se trouve à Trinidad et on ignore s'il poursuivra sa mission. Les observateurs pensent que le gouverneur de l'Etat de New-York pourrait venir s'entretenir avec le président Nixon à Washington avant toute nouvelle décision.

Le président Nixon foudroyait de grands espoirs sur les conclusions que le gouverneur Rockefeller aurait pu lui fournir à la suite de ses entretiens avec les dirigeants des pays de l'Amérique du Sud.

M. Nixon comptait, en effet, les utiliser pour déterminer la future politique pan-américaine des Etats-Unis.

## Sous le signe du whisky et de la vodka Les astronautes soviétiques et américains ont fraternisé

**PARIS (AP).** — La journée au salon du Bourget a été marquée par la rencontre des trois astronautes américains James Mcdivitt, David Scott et Russel Schweickart et des cosmonautes soviétiques Vladimir Chatalov et Alexei Elisseyev. La réunion a été placée sous le signe de l'amitié, de la vodka et du whisky...

Ce furent d'abord les Américains qui invitèrent les Soviétiques à visiter l'intérieur de la capsule Apollo-8. Puis ils disparurent tous dans le pavillon américain pour une visite et une réception. Le whisky aidant, Soviétiques et Américains en arrivèrent bientôt aux confidences amicales.

Puis les Soviétiques invitèrent les Américains à gagner leur pavillon tout proche. Le groupe prit place à bord de scooters

## Tous les départements de la métropole sauf un ont donné Pompidou en tête

**PARIS (ATS-AFP).** M. Georges Pompidou est arrivé en tête dans tous les départements de la métropole à l'exception de la Seine - Saint-Denis.

C'est dans le Cantal, dont il est l'un des députés que M. Georges Pompidou a réussi son meilleur résultat en obtenant 69,78 % des suffrages exprimés.

Dans le département de la Seine - Saint-Denis le leader de l'UDR est devancé par M. Jacques Duclos, le candidat communiste, qui obtient 38,62 % des suffrages. C'est dans ce même département que M. Pompidou obtient son plus faible pourcentage avec 33,97 %.

Quant à M. Alain Poher, qui disputera au second tour la présidence de la République à M. Georges Pompidou, il n'arrive en tête dans aucun des départements. Il obtient son meilleur pourcentage dans

le département du Gers avec 33,41 % des suffrages exprimés. C'est dans le département de M. Georges Pompidou, le Cantal, que son score est le plus faible avec 8,89 %.

### PAR RAPPORT A...

Il est intéressant de noter que le général De Gaulle, en 1965, avait été battu par M. François Mitterrand, au premier tour, dans vingt départements.

Dans la Seine - Saint-Denis, où il obtient, comme nous le disons plus haut, son plus faible pourcentage national, avec 33,97 %, M. Pompidou a quand même fait mieux que le général De Gaulle dans l'Aude et le Gers en 1965. Il n'avait obtenu au premier tour que 30,02 % dans le premier département et 26,91 dans le second.

## UN FAIT PAR JOUR

### Rendez-vous à Moscou

Les Français ont jusqu'au 15 juin pour élire leur président. Le Kremlin a jusqu'à jeudi pour savourer son triomphe.

Après des années de controverses, Moscou tient enfin son sommet. Il n'en sortira peut-être qu'une souris, mais à cette souris-là, les dirigeants soviétiques tenaient davantage qu'à tous leurs roubles. Au fond le résultat n'est pas mauvais. Près de 80 P.C. feront le voyage. Qui aurait dit cela, il y a seulement un an. Même le P.C. roumain sera présent, ce qui n'était pas si sûr ; même le P.C. cubain ira au rendez-vous, ce dont tout le monde doutait un peu.

Certes, la Yougoslavie sera absente, mais le Kremlin sait de quelle manière, un jour, Tito connaîtra des heures pénibles. Certes, aussi certains partis orientaux resteront à la maison : ceux de Corée du Nord et de Hanoï. Mais l'abstention de Hanoï, quand on sait tout ce que le Kremlin a fait pour Ho Chi-minh, ressort sans doute davantage de l'orchestration marxiste que d'une opposition fondamentale aux thèses soviétiques.

La Chine aussi sera absente. Cela n'étonnera personne, et cependant, pour une fois, le P.C. chinois aurait pu emprunter le Transsibérien, car de la Chine, on ne parlera guère cette fois-ci à Moscou. Une victoire morale pour Pékin ? Une manœuvre soviétique ? L'avenir le dira, mais c'est un fait : l'affaire du schisme chinois n'est pas inscrite à l'ordre du jour des travaux. L'affaire de la « clique de Mao » ne fait partie d'aucun des grands sujets qui seront discutés au Kremlin.

Quand on pense que depuis des années, le P.C. soviétique ne voulait réunir un sommet mondial des P.C. que pour faire condamner l'hérésie chinoise et faire reconnaître le droit d'aînesse de Moscou, on serait tenté d'écrire que cette réunion, Moscou l'a méditée, et de concessions en demi-mesures, vidée de son contenu.

Il n'est pas certain qu'il faille voir les choses de cette façon, comme il n'est pas sûr que Lin Piao attirera sur sa tête les mêmes foudres que celles encourues par Mao. Ne raisonnons pas en Occidentaux. Il faut essayer d'analyser la situation en marxiste.

Or, ce qu'il convenait d'abord de réussir, c'était la réunion de Moscou : c'est fait. Ce qu'il convenait de ne pas manquer, c'était que la commission préparatoire se mette d'accord sur des textes de synthèse : c'est également fait. Ce qui était important en cet fin de printemps 1969, c'était que Moscou reprenne ses travaux en main. On peut dire que la chose est réussie dans une large mesure.

Ce qui comptait pour Moscou, c'était ceci : chacun devait se convaincre qu'il y avait des limites à ne pas dépasser, des initiatives à ne pas prendre, des hérésies politiques que Moscou n'autorisait jamais pour autant qu'il en aurait les moyens.

Il neige sur Prague. Politiquement la Tchécoslovaquie est à genoux. Là, où, sous Staline, Tito est passé, Dubček a échoué sous Brejnev. Moscou veut croire que la leçon aura été entendue et comprise. L'avenir de la Tchécoslovaquie, c'est l'hiver russe. Personne pour l'instant n'y pourrait rien changer, et Moscou espère que certains auront eu pendant ce temps-là, des yeux pour voir et des oreilles pour entendre. Moscou espère que la leçon tchèque aura servi, à ceux de ses vassaux qui se prenaient pour de grandes personnes. Je pense à Ceausescu dont le pays éclaterait comme un fruit mûr, miné qu'il est par des problèmes de minorité, à la Yougoslavie où pourrait quelque jour éclater le pétard serbe.

Où, mais il y a ce P.C. italien qui revendique le droit de fabriquer un communisme à l'italienne.

Si Longo et ses amis disent cela, c'est qu'ils vivent, travaillent, luttent et revendiquent dans le contexte d'un Etat bourgeois. Mais que, demain, le P.C. fasse partie d'une majorité de gauche vous le verrez insensiblement, pas à pas, sans élever la voix, modifier sa façon de faire, jouant la grande scène de Tartuffe aussi longtemps qu'il le faudrait. Et puis après, on verrait comment les communistes italiens feraient la suite.

Au Kremlin, on aime bien les P.C. italiens et français. Travestis en petits enfants sages : ils servent.

L. GRANGER

## Même après 23 heures...

...il ne sera pas trop tard, chez nous, pour vous restaurer d'un Ritz colonial ou d'un Rumpsteak Cacciatore. Ou encore de l'un de nos 50 autres mets ou de l'un de nos fameux desserts...

Toute la carte de 10 h à 23 heures. Une seule hésitation, l'embarras du choix.



Buffet de la Gare Neuchâtel. Téléphone 038 5 48 83